

041286/EU XXIII.GP  
Eingelangt am 15/07/08

**FR**

**FR**

**FR**



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 10.7.2008  
COM(2008) 445 final

**ANNEXE 3 (1ère partie)**

**Droits de douane sur les produits originaires de la partie CE**

### ANNEXE III: Droits de douane sur les produits originaires de la partie CE

position SH 2002	Désignation des produits	Droits de douane de base	Catégorie
010110	Chevaux et ânes, reproducteurs de race pure	30%	<b>1</b>
010190	Chevaux, ânes, mulets et bardots, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)	30%	<b>3</b>
010210	Bovins reproducteurs de race pure	5%	<b>1</b>
010290	Bovins vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)	30%	<b>3</b>
010310	Porcins reproducteurs de race pure	5%	<b>1</b>
010391	Porcins, vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)	30%	<b>3</b>
010392	Porcins, vivants, d'un poids >= 50 Kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)	30%	<b>3</b>
010410	Ovins, vivants	30%	<b>3</b>
010420	Caprins, vivants	30%	<b>3</b>
010511	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g	5%	<b>1</b>
010512	Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g	5%	<b>1</b>
010519	Canards, oies et pintades [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g mais <= 185 g	5%	<b>1</b>
010592	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g mais <= 2 kg	30%	<b>3</b>
010593	Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 2 kg	30%	<b>3</b>
010599	Canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g	30%	<b>3</b>
010611	Primates, vivants	30%	<b>1</b>
010612	Baleines, dauphins et marsouins [mammifères de l'ordre des cétacés] ainsi que lamantins et dugongs [mammifères de l'ordre des siréniens], vivants	30%	<b>1</b>
010619	Mammifères, vivants (à l'excl. des primates, des baleines, dauphins et marsouins [mammifères de l'ordre des cétacés], des lamantins et dugongs [mammifères de l'ordre des siréniens] ainsi que des animaux des espèces chevaline, asine, mulassière, bovine, po	30%	<b>1</b>
010620	Reptiles [p.ex. serpents, tortues, alligators, caïmans, iguanes, gavials et lézards], vivants	30%	<b>1</b>
010631	Oiseaux de proie, vivants	30%	<b>3</b>
010632	Psittaciformes [y.c. les perroquets, perruches, aras et cacatoès], vivants	30%	<b>3</b>
010639	Oiseaux, vivants (à l'excl. des oiseaux de proie et des psittaciformes [y.c. les perroquets, perruches, aras et cacatoès])	30%	<b>3</b>
010690	Animaux, vivants (à l'excl. des mammifères, reptiles, oiseaux, des poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques ainsi que des cultures de micro-organismes et des produits simil.)	30%	<b>3</b>

020110	Carcasses ou demi-carcasses, de bovins, fraîches ou réfrigérées	20%	5
020120	Morceaux non désossés, de bovins, frais ou réfrigérés (à l'excl. des carcasses et des demi-carcasses)	20%	5
020130	Viandes désossées de bovins, fraîches ou réfrigérées	20%	5
020210	Carcasses ou demi-carcasses, de bovins, congelées	20%	5
020220	Morceaux non désossés, de bovins, congelés (à l'excl. des carcasses et des demi-carcasses)	20%	5
020230	Viandes désossées de bovins, congelées	20%	5
020311	Carcasses ou demi-carcasses, de porcins, fraîches ou réfrigérées	20%	5
020312	Jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés, de porcins, frais ou réfrigérés	20%	5
020319	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches ou réfrigérées (à l'excl. des carcasses et demi-carcasses ainsi que des jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés)	20%	5
020321	Carcasses ou demi-carcasses, de porcins, congelées	20%	5
020322	Jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés, de porcins, congelés	20%	5
020329	Viandes des animaux de l'espèce porcine, congelées (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses et des jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés)	20%	5
020410	Carcasses ou demi-carcasses, d'agneaux, fraîches ou réfrigérées	20%	5
020421	Carcasses ou demi-carcasses, d'ovins, fraîches ou réfrigérées (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses d'agneaux)	20%	5
020422	Morceaux non désossés, d'ovins, frais ou réfrigérés (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses)	20%	5
020423	Viandes désossées, d'ovins, fraîches ou réfrigérées	20%	5
020430	Carcasses ou demi-carcasses, d'agneaux, congelées	20%	5
020441	Carcasses ou demi-carcasses, d'ovins (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses d'agneaux), congelées	20%	5
020442	Morceaux non désossés, d'ovins, congelés (à l'excl. des carcasses ou demi-carcasses)	20%	5
020443	Viandes désossées, d'ovins, congelées	20%	5
020450	Viandes des animaux de l'espèce caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées	20%	5
020500	Viandes des animaux des espèces chevaline, asine ou mulassière, fraîches, réfrigérées ou congelées	20%	5
020610	Abats comestibles de bovins, frais ou réfrigérés	20%	5
020621	Langues de bovins, comestibles, congelées	20%	5
020622	Foies de bovins, comestibles, congelés	20%	5
020629	Abats comestibles de bovins, congelés (à l'excl. des langues et des foies)	20%	5
020630	Abats comestibles de porcins, frais ou réfrigérés	20%	5
020641	Foies de porcins, comestibles, congelés	20%	5

020649	Abats comestibles de porcins, congelés (à l'excl. des foies)	20%	5
020680	Abats comestibles des animaux des espèces ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais ou réfrigérés	20%	5
020690	Abats comestibles des animaux des espèces ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, congelés	20%	5
020711	Coqs et poules [des espèces domestiques], non découpés en morceaux, frais ou réfrigérés	20%	5
020712	Coqs et poules [des espèces domestiques], non découpés en morceaux, congelés	20%	5
020713	Morceaux et abats comestibles de coqs et de poules [des espèces domestiques], frais ou réfrigérés	20%	5
020714	Morceaux et abats comestibles de coqs et de poules [des espèces domestiques], congelés	20%	5
020724	Dindes et dindons [des espèces domestiques], non découpées en morceaux, frais ou réfrigérés	20%	5
020725	Dindes et dindons [des espèces domestiques], non découpés en morceaux, congelés	20%	5
020726	Morceaux et abats comestibles de dindes et dindons [des espèces domestiques], frais ou réfrigérés	20%	5
020727	Morceaux et abats comestibles de dindes et dindons [des espèces domestiques], congelés	20%	5
020732	Canards, oies ou pintades [des espèces domestiques], non découpés en morceaux, frais ou réfrigérés	20%	5
020733	Canards, oies ou pintades [des espèces domestiques], non découpés en morceaux, congelés	20%	5
020734	Foies gras de canards ou d'oies [des espèces domestiques], comestibles, frais ou réfrigérés	20%	3
020735	Morceaux et abats comestibles de canards, d'oies ou de pintades [des espèces domestiques], frais ou réfrigérés (à l'excl. des foies gras)	20%	5
020736	Morceaux et abats comestibles de canards, d'oies ou de pintades [des espèces domestiques], congelés (à l'excl. des foies gras)	20%	5
020810	Viandes et abats comestibles de lapins ou de lièvres, frais, réfrigérés ou congelés	20%	5
020820	Cuisses de grenouilles, fraîches, réfrigérées ou congelées	20%	3
020830	Viandes et abats comestibles de primates, frais, réfrigérés ou congelés	20%	3
020840	Viandes et abats comestibles de baleines, dauphins et marsouins [mammifères de l'ordre des cétacés], de lamantins et dugongs [mammifères de l'ordre des siréniens], frais, réfrigérés ou congelés	20%	3
020850	Viandes et abats comestibles de reptiles [p.ex. serpents, tortues, crocodiles], frais, réfrigérés ou congelés	20%	3
020890	Viandes et abats comestibles de pigeons, de phoques, de gibier, de rennes et d'autres espèces animales, frais, réfrigérés ou congelés (à l'excl. des viandes et abats d'animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, de	20%	3
020900	Lard sans parties maigres, graisse de porc et graisse de volailles non fondues ni autrement extraites, frais, réfrigérés, congelés, salés ou en saumure, séchés ou fumés	20%	5
021011	Jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés, de porcins, salés ou en saumure, séchés ou fumés	20%	5
021012	Poitrines [entrelardés] et morceaux de poitrines, de porcins, salés ou en saumure, séchés ou fumés	20%	5

021019	Viandes de porcins, salées ou en saumure, séchées ou fumées (à l'excl. des jambons, épaules et leurs morceaux, non désossés, ainsi que des poitrines [entrelardés] et leurs morceaux)	20%	5
021020	Viandes de bovins, salées ou en saumure, séchées ou fumées	20%	5
021091	Viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats, de primates	20%	3
021092	Viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats, de baleines, de dauphins et de marsouins [mammifères de l'ordre des cétacés] ainsi que viandes de lamantins et dugongs [mammifères]	20%	3
021093	Viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats, de reptiles [p.ex. serpents, tortues, alligators]	20%	3
021099	Viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés, et farines et poudres comestibles de viandes ou d'abats (à l'excl. des viandes des espèces porcine et bovine ainsi que des viandes et abats comestibles de primates, de baleines, de dauphi)	20%	5
030110	Poissons d'ornement, vivants	30%	3
030191	Truites [Salmo trutta, Oncorhynchus mykiss, Oncorhynchus clarki, Oncorhynchus aguabonita, Oncorhynchus gilae, Oncorhynchus apache et Oncorhynchus chrysogaster], vivantes	30%	3
030192	Anguilles 'Anguilla spp.', vivantes	30%	3
030193	Carpes, vivantes	30%	3
030199	Poissons, vivants (à l'excl. des poissons d'ornement, des truites [Salmo trutta, Oncorhynchus mykiss, Oncorhynchus clarki, Oncorhynchus aguabonita, Oncorhynchus gilae, Oncorhynchus apache et Oncorhynchus chrysogaster], des anguilles [Anguilla spp.] et des	30%	3
030211	Truites [Salmo trutta, Oncorhynchus mykiss, Oncorhynchus clarki, Oncorhynchus aguabonita, Oncorhynchus gilae, Oncorhynchus apache et Oncorhynchus chrysogaster], fraîches ou réfrigérées	20%	3
030212	Saumons du Pacifique [Oncorhynchus nerka, Oncorhynchus gorbuscha, Oncorhynchus keta, Oncorhynchus tshawytscha, Oncorhynchus kisutch, Oncorhynchus masou et Oncorhynchus rhodurus], saumons de l'Atlantique [Salmo salar] et saumons du Danube [Hucho hucho], f	20%	5
030219	Salmonidés, frais ou réfrigérés (à l'excl. des truites et des saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube)	20%	5
030221	Flétans [Reinhardtius hippoglossoides, Hippoglossus hippoglossus, Hippoglossus stenolepis], frais ou réfrigérés	20%	5
030222	Plies ou carrelets [Pleuronectes platessa], frais ou réfrigérés	20%	5
030223	Soles [Solea spp.], fraîches ou réfrigérées	20%	5
030229	Poissons plats [pleuronectidés, boéidés, cynoglossidés, soléidés, scophthalmidés et ciéaridés], frais ou réfrigérés (à l'excl. des flétans, des plies ou carrelets et des soles)	20%	5
030231	Thons blancs ou germons [tunnus alalunga], frais ou réfrigérés	20%	5
030232	Thons à nageoires jaunes [tunnus albacares], frais ou réfrigérés	20%	5
030233	Listaos ou bonites à ventre rayé [Eutynnus -Katsuwonus- Pelamis], frais ou réfrigérés	20%	5
030234	Thons obèses [tunnus obesus], frais ou réfrigérés	20%	5
030235	Thons rouges [tunnus tynnus], frais ou réfrigérés	20%	5
030236	Thons rouges du sud [tunnus maccoyii], frais ou réfrigérés	20%	5

030239	Thons du genre 'tunnus', frais ou réfrigérés (à l'excl. des Thons des espèces 'tunnus alalunga, tunnus albacares, tunnus obesus, tunnus tynnus et tunnus maccoyii')	20%	5
030240	Harengs [ <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> ], frais ou réfrigérés	20%	5
030250	Morues [ <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> ], fraîches ou réfrigérées	20%	5
030261	Sardines [ <i>Sardina pilchardus</i> , <i>Sardinops</i> spp.], sardinelles 'Sardinella spp.', sprats ou esprotts 'Sprattus sprattus', frais ou réfrigérés	20%	5
030262	Eglefins [ <i>Melanogrammus aeglefinus</i> ], frais ou réfrigérés	20%	5
030263	Lieus noirs [ <i>Pollachius virens</i> ], frais ou réfrigérés	20%	5
030264	Maquereaux [ <i>Scomber scombrus</i> , <i>Scomber australasicus</i> , <i>Scomber japonicus</i> ], frais ou réfrigérés	20%	5
030265	Squales, frais ou réfrigérés	20%	5
030266	Anguilles [ <i>Anguilla</i> spp.], fraîches ou réfrigérées	20%	5
030269	Poissons de mer et d'eau douce, comestibles, frais ou réfrigérés (à l'excl. des salmonidés, des poissons plats, des Thons, des listaos ou bonites à ventre rayé, des harengs, des morues, des sardines, des sardinelles, des sprats ou esprotts, des églefins, d	20%	5
030270	Foies, oeufs et laitances, comestibles, frais ou réfrigérés	20%	3
030311	Saumons rouges [ <i>Oncorhynchus nerka</i> ], congelés	20%	5
030319	Saumons du Pacifique [ <i>Oncorhynchus gorboscha</i> , <i>Oncorhynchus keta</i> , <i>Oncorhynchus tshawytscha</i> , <i>Oncorhynchus kisutch</i> , <i>Oncorhynchus masou</i> et <i>Oncorhynchus rhodurus</i> ], congelés (à l'excl. des saumons rouges [ <i>Oncorhynchus nerka</i> ])	20%	5
030321	Truites [ <i>Salmo trutta</i> , <i>Oncorhynchus mykiss</i> , <i>Oncorhynchus clarki</i> , <i>Oncorhynchus aguabonita</i> , <i>Oncorhynchus gilae</i> , <i>Oncorhynchus apache</i> et <i>Oncorhynchus chrysogaster</i> ], congelées	20%	5
030322	Saumons de l'Atlantique [ <i>Salmo salar</i> ] et saumons du Danube [ <i>Hucho hucho</i> ], congelés	30%	5
030329	Salmonidés, congelés (à l'excl. des saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube ainsi que des truites)	20%	5
030331	Flétans [ <i>Reinhardtius hippoglossoides</i> , <i>Hippoglossus hippoglossus</i> , <i>Hippoglossus stenolepis</i> ], congelés	20%	5
030332	Plies ou carrelets [ <i>Pleuronectes platessa</i> ], congelés	20%	5
030333	Soles [ <i>Solea</i> spp.], congelées	20%	5
030339	Poissons plats [pleuronectidés, boëidés, cynoglossidés, soléidés, scophéalmidés et ciéaridés], congelés (à l'excl. des flétans, des plies ou carrelets et des soles)	20%	5
030341	Thons blancs ou germons [ <i>tunnus alalunga</i> ], congelés	20%	5
030342	Thons à nageoires jaunes [ <i>tunnus albacares</i> ], congelés	20%	5
030343	Listaos ou bonites à ventre rayé, congelés	20%	5
030344	Thons obèses [ <i>tunnus obesus</i> ], congelés	20%	5
030345	Thons rouges [ <i>tunnus tynnus</i> ], congelés	20%	5
030346	Thons rouges du sud [ <i>tunnus maccoyii</i> ], congelés	20%	5

030349	Thons du genre 'tunnus', congelés (à l'excl. des Thons des espèces 'tunnus alalunga, tunnus albacares, tunnus obesus, tunnus tynnus et tunnus maccoyii')	20%	5
030350	Harengs [ <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> ], congelés	20%	5
030360	Morues [ <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> ], congelées	20%	5
030371	Sardines [ <i>Sardina pilchardus</i> , <i>Sardinops</i> spp.], sardinelles [ <i>Sardinella</i> spp.], sprats ou esprotts [ <i>Sprattus sprattus</i> ], congelés	20%	3
030372	Eglefins [ <i>Melanogrammus aeglefinus</i> ], congelés	20%	5
030373	Lieus noirs [ <i>Pollachius virens</i> ], congelés	20%	5
030374	Maquereaux [ <i>Scomber scombrus</i> , <i>Scomber australasicus</i> , <i>Scomber japonicus</i> ], congelés	20%	3
030375	Squales, congelés	20%	5
030376	Anguilles [ <i>Anguilla</i> spp.], congelées	20%	5
030377	Bars [loups] ' <i>Dicentrarchus labrax</i> , <i>Dicentrarchus punctatus</i> ', congelés	20%	5
030378	Merlus [ <i>Merluccius</i> spp., <i>Urophycis</i> spp.], congelés	20%	3
030379	Poissons d'eau douce et de mer, comestibles, congelés (à l'excl. des salmonidés, des poissons plats, des Thons, des listaos ou bonites à ventre rayé, des harengs, des morues, des sardines, des sardinelles, des sprats ou esprotts, des églefins, des lieus no	20%	5
030380	Foies, oeufs et laitances, comestibles, congelés	30%	3
030410	Filets de poissons et autre chair de poissons - mûme hachée - frais ou réfrigérés	30%	5
030420	Filets de poissons, congelés	30%	5
030490	Chair de poissons (sauf filets), mûme hachée, congelée	30%	5
030510	FARINE DE POISSON PROPRE A L'ALIMENTATION HUMAINE	20%	5
030520	Foies, oeufs et laitances de poissons, séchés, fumés, salés ou en saumure	20%	5
030530	Filets de poissons, séchés, salés ou en saumure, mais non fumés	20%	5
030541	Filets de saumons du Pacifique [ <i>Oncorhynchus</i> spp.], de saumons de l'Atlantique [ <i>Salmo salar</i> ] et de saumons du Danube [ <i>Hucho hucho</i> ], frais ou réfrigérés	20%	3
030542	Harengs [ <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> ], fumés, y.c. les filets	20%	5
030549	Poissons fumés, y.c. les filets (à l'excl. des harengs et des saumons du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube)	20%	5
030551	Morues [ <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> ], séchées, mûme salées, mais non fumées (à l'excl. des filets)	20%	3
030559	Poissons séchés, mûme salés, mais non fumés (à l'excl. des morues et de tous les filets de poissons)	20%	3
030561	Harengs [ <i>Clupea harengus</i> , <i>Clupea pallasii</i> ], uniquement salés ou en saumure (à l'excl. des filets)	20%	5
030562	Morues [ <i>Gadus morhua</i> , <i>Gadus ogac</i> , <i>Gadus macrocephalus</i> ], uniquement salées ou en saumure (à l'excl. des filets)	20%	5
030563	Anchois [ <i>Engraulis</i> spp.], uniquement salés ou en saumure (à l'excl. des filets)	20%	5



030569	Poissons, uniquement salés ou en saumure (à l'excl. des harengs, des morues, des anchois ainsi que de tous les filets de poissons)	20%	5
030611	Langoustes [Palinurus spp., Panulirus spp., Jasus spp]', mûme décortiquées, congelées, y.c. les langoustes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	30%	5
030612	Homards [Homarus spp.], mûme décortiqués, congelés, y.c. les homards non décortiqués préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	30%	5
030613	Crevettes, mûme décortiquées, congelées, y.c. les crevettes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	30%	5
030614	Crabes, mûme décortiqués, congelés, y.c. les crabes non décortiqués préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	30%	3
030619	CRUSTACES, COMESTIBLES, MEME DECORTIQUES, CONGELES, Y.C. LES CRUSTACES NON DECORTIQUES CUIITS A L'EAU OU A LA VAPEUR (A L'EXCL. DES LANGOUSTES, DES HOMARDS, DES CREVETTES ET DES CRABES)	30%	5
030621	Langoustes [Palinurus spp., Panulirus spp., Jasus spp.], mûme décortiquées, vivantes, fraiches, réfrigérées, séchées, salées ou en saumure, y.c. les langoustes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	30%	3
030622	Homards [Homarus spp.], mûme décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, séchés, salés ou en saumure, y.c. les homards non décortiqués préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	30%	3
030623	Crevettes, mûme décortiquées, vivantes, fraiches, réfrigérées, séchées, salées ou en saumure, y.c. les crevettes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	30%	5
030624	Crabes, mûme décortiqués, vivants, frais, réfrigérés, séchés, salés ou en saumure, y.c. les crabes non décortiqués préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur	30%	3
030629	CRUSTACES, COMESTIBLES, MEME DECORTIQUES, VIVANTS, FRAIS, REFRIGERES, SECHES, SALES OU EN SAUMURE, Y.C. LES CRUSTACES NON DECORTIQUES CUIITS A L'EAU OU A LA VAPEUR (A L'EXCL. DES LANGOUSTES, DES HOMARDS, DES CREVETTES ET DES CRABES)	30%	3
030710	Huîtres, vivantes, fraiches, réfrigérées, congelées, séchées, salées ou en saumure	30%	3
030721	Coquilles Saint-Jacques ou peignes, pétoncles ou vanneaux, et autres coquillages des genres 'Pecten', 'Chlamys' ou 'Placopecten', mûme séparés de leur coquille, vivants, frais ou réfrigérés	30%	3
030729	Coquilles Saint-Jacques ou peignes, pétoncles ou vanneaux, et autres coquillages des genres 'Pecten', 'Chlamys' ou 'Placopecten', mûme séparés de leur coquille, congelés, séchés, salés ou en saumure	30%	3
030731	Moules [Mytilus spp., Perna spp.], mûme séparées de leur coquille, vivantes, fraiches ou réfrigérées	30%	3
030739	Moules [Mytilus spp., Perna spp.], mûme séparées de leur coquille, congelées, séchées, salées ou en saumure	30%	3
030741	Seiches [Sepia officinalis, Rossia macrosoma], sépioles [Sepiolo spp.], calmars et encornets [Ommastrephes spp., Loligo spp., Nototodaruss spp., Sepioteuëis spp.], mûme séparés de leur coquille, vivants, frais ou réfrigérés	30%	3
030749	Seiches [Sepia officinalis, Rossia macrosoma], sépioles [Sepiolo spp.], calmars et encornets [Ommastrephes spp., Loligo spp., Nototodaruss spp., Sepioteuëis spp.], mûme séparés de leur coquille, congelés, séchés, salés ou en saumure	30%	3
030751	Poulpes ou pieuvres [Octopus spp.], mûme séparés de leur coquille, vivants, frais ou réfrigérés	30%	3
030759	Poulpes ou pieuvres [Octopus spp.], mûme séparés de leur coquille, congelés, séchés, salés ou en saumure	30%	3

030760	Escargots, môme séparés de leur coquille, vivants, frais, réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure (à l'excl. de mer)	30%	3
030791	MOLLUSQUES, COMESTIBLES, MEME SEPARÉS DE LEUR COQUILLE, N.D.A., OURSINS, CONCOMBRES DE MER ET AUTRES INVERTEBRES AQUATIQUES, COMESTIBLES, VIVANTS, FRAIS OU REFRIGERÉS (A L'EXCL. DES CRUSTACES)	30%	3
030799	MOLLUSQUES, COMESTIBLES, MEME SEPARÉS DE LEUR COQUILLE, N.D.A., OURSINS, CONCOMBRES DE MER ET AUTRES INVERTEBRES AQUATIQUES, COMESTIBLES, CONGÈLES, SÈCHES, SALES OU EN SAUMURE (A L'EXCL. DES CRUSTACES)	30%	3
040110	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses $\leq 1\%$	5%	5
040120	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses $> 1\%$ mais $\leq 6\%$	5%	5
040130	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, d'une teneur en poids de matières grasses $> 6\%$	5%	5
040210	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses $\leq 1,5\%$	5%	5
040221	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses $> 1,5\%$ , sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	5%	5
040229	Lait et crème de lait, en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses $> 1,5\%$ , avec addition de sucre ou d'autres édulcorants	5%	5
040291	Lait et crème de lait, concentrés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des laits et crèmes de lait en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides)	5%	5
040299	Lait et crème de lait, concentrés, additionnés de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des laits et crèmes de lait en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides)	5%	5
040310	Yoghourts, môme additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao	30%	5
040390	Babeurre, lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, môme concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao (à l'excl. des yoghourts)	30%	5
040410	LACTOSERUM, MEME CONCENTRE OU ADDITIONNE DE SUCRE OU D'AUTRES EDULCORANTS	30%	5
040490	Produits consistant en composants naturels du lait, môme additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, n.d.a.	30%	5
040510	Beurre (sauf beurre déshydraté et ghee)	30%	5
040520	Pâtes à tartiner laitières d'une teneur en matières grasses laitières $\geq 39\%$ mais $< 80\%$ en poids	30%	5
040590	Matières grasses provenant du lait ainsi que beurre déshydraté et ghee (à l'excl. du beurre naturel, du beurre recombinaison et du beurre de lactosérum)	30%	5
040610	FROMAGES FRAIS [NON AFFINES], Y.C. LE FROMAGE DE LACTOSERUM, NON FERMENTES, ET CAILLEBOTTE	30%	5
040620	Fromages râpés ou en poudre, de tous types	30%	5
040630	Fromages fondus (à l'excl. des fromages râpés ou en poudre)	30%	5
040640	Fromages à pâte persillée	30%	5

040690	Fromages (à l'excl. des fromages frais [non affinés], y.c. le fromage de lactosérum, non fermentés, de la caillebotte, des fromages fondus, des fromages à pâte persillée ainsi que des fromages râpés ou en poudre)	30%	5
040700	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits	30%	3
040811	Jaunes d'oeufs, séchés, mûme additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	30%	3
040819	Jaunes d'oeufs, frais, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, mûme additionnés de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des jaunes d'oeufs séchés)	30%	3
040891	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, séchés, mûme additionnés de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des jaunes d'oeufs)	30%	3
040899	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, frais, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, mûme additionnés de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des oeufs séchés)	30%	3
040900	Miel naturel	30%	5
041000	Oeufs de tortues, nids de salanganes et autres produits comestibles d'origine animale, n.d.a.	30%	3
050100	Cheveux bruts, mûme lavés ou dégraissés; déchets de cheveux	10%	1
050210	Soies de porc ou de sanglier et déchets de ces soies	10%	1
050290	Poils de blaireau et autres poils pour la brosse et déchets de ces poils	10%	1
050300	Crins et déchets de crins, mûme en nappes, avec ou sans support	10%	1
050400	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé	30%	3
050510	Plumes des espèces utilisées pour le rembourrage, et duvet, bruts ou simplement nettoyés, désinfectés ou traités en vue de leur conservation	10%	1
050590	Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, plumes et parties de plumes - mûme rognées -, brutes ou simplement nettoyées, désinfectées ou traitées en vue de leur conservation, poudres et déchets de plumes ou de parties de	30%	3
050610	Osséine et os acidulés	30%	3
050690	Os et cornillons, bruts, dégraissés, dégelatinés ou simplement préparés, et poudres et déchets de ces matières (à l'excl. de l'osséine et des os acidulés ou découpés en forme)	30%	3
050710	Ivoire, brut ou simplement préparé, et poudres et déchets d'ivoire (à l'excl. de l'ivoire découpé en forme)	30%	3
050790	Ecaille de tortue, fanons - y.c. les barbes - de baleine ou d'autres mammifères marins, cornes, bois, sabots, ongles, griffes et becs, bruts ou simplement préparés, et poudres et déchets de ces matières (à l'excl. des produits découpés en forme ainsi que	30%	3
050800	Corail et matières simil., bruts ou simplement préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simplement préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs	30%	3
050900	Eponges naturelles d'origine animale	30%	3
051000	Ambre gris, castoréum, civette et musc; canéarides; bile, mûme séchée; glandes et autres substances d'origine animale utilisées pour la préparation de produits pharmaceutiques, fra <sup>ˆ</sup> ches, réfrigérées, congelées ou autrement conservées de façon provisoire	30%	3
051110	Sperme de taureaux	30%	1
051191	Produits de poissons ou de crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques; poissons, crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques, morts, impropres à l'alimentation	30%	5

	humaine		
051199	Produits d'origine animale, n.d.a.; animaux morts, impropres à l'alimentation humaine (à l'excl. des poissons, des crustacés, des mollusques ou autres invertébrés aquatiques)	30%	3
060110	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)	5%	1
060120	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine); plants, plantes et racines de chicorée (à l'excl. des racines de chicorée de la variété 'Cichorium i	5%	1
060210	Boutures non racinées et greffons	5%	1
060220	Arbres, arbustes, arbrisseaux et buissons, à fruits comestibles, greffés ou non	5%	1
060230	Rhododendrons et azalées, greffés ou non	5%	1
060240	Rosiers, greffés ou non	5%	1
060290	Plantes vivantes, y.c. leurs racines, et blanc de champignons (à l'excl. des bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes - y.c. les plants, plantes et racines de chicorée -, des boutures non racinées, des greffons, des arbres, arb	5%	1
060310	Fleurs et boutons de fleurs, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements	30%	5
060390	Fleurs et boutons de fleurs, coupés, pour bouquets ou pour ornements, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés	30%	3
060410	Mousses et lichens, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés	30%	2
060491	Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, pour bouquets ou pour ornements, frais	30%	3
060499	Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, pour bouquets ou pour ornements, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement travaillés	30%	3
070110	Pommes de terre de semence	5%	1
070190	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre de semence)	30%	5
070200	Tomates, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070310	Oignons et échalotes, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070320	Aulx, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070390	Poireaux et autres légumes alliacés, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des oignons, des échalotes et des aulx)	30%	5
070410	Choux-fleurs et choux-fleurs brocolis, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070420	Choux de Bruxelles, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070490	Choux, choux frisés, choux-raves et produits comestibles simil. du genre 'Brassica', à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des choux-fleurs, des choux-fleurs brocolis et des choux de Bruxelles)	30%	5
070511	Laitues pommées, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070519	Laitues 'Lactuca sativa', à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des laitues pommées)	30%	5

070521	Witloofs 'Cichorium intybus var. foliosum', à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070529	Chicorées 'Cichorium spp.', à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des witloofs 'Cichorium intybus var. foliosum')	30%	5
070610	Carottes et navets, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070690	Betteraves à salade, salsifis, céleris-raves, radis et racines comestibles simil., à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des carottes et des navets)	30%	5
070700	Concombres et cornichons, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070810	Pois 'Pisum sativum', écosés ou non, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070820	Haricots 'Vigna spp., Phaseolus spp.', écosés ou non, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070890	Légumes à cosse, écosés ou non, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pois 'Pisum sativum' et des haricots 'Vigna spp., Phaseolus spp.')	30%	5
070910	Artichauts, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070920	Asperges, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070930	Aubergines, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070940	Céleris, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des céleris-raves)	30%	5
070951	CHAMPIGNONS COMESTIBLES, A L'ETAT FRAIS OU REFRIGERE	30%	5
070952	Truffes, à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070959	Champignons comestibles, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des champignons du genre 'Agaricus' et des truffes)	30%	5
070960	Piments du genre 'Capsicum' ou du genre 'Pimenta', à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070970	Epinards, tétragones [épinards de Nouvelle-Zélande] et arroches [épinards géants], à l'état frais ou réfrigéré	30%	5
070990	Légumes, à l'état frais ou réfrigéré (sauf pommes de terre, tomates, légumes alliés, choux du genre Brassica, laitues [Lactuca sativa] et chicorées [Cichorium spp.], carottes, navets, betteraves à salade, salsifis, céleris, radis et racines comestibles)	30%	5
071010	Pommes de terre, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées	30%	5
071021	Pois 'Pisum sativum', écosés ou non, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	30%	5
071022	Haricots 'Vigna spp., Phaseolus spp.', écosés ou non, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	30%	5
071029	Légumes à cosse, écosés ou non, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés (à l'excl. des pois 'Pisum sativum' et des haricots 'Vigna spp., Phaseolus spp.')	30%	5
071030	Epinards, tétragones [épinards de Nouvelle-Zélande] et arroches [épinards géants], non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	30%	5
071040	Maïs doux, non cuit ou cuit à l'eau ou à la vapeur, congelé	30%	5
071080	Légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés (à l'excl. des pommes de terre, des légumes à cosse, des épinards, des tétragones, des arroches et du maïs doux)	30%	5
071090	Mélanges de légumes, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	30%	5
071120	Olives, conservées provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur	30%	3

	conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état		
071130	Câpres, conservées provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état	30%	3
071140	Concombres et cornichons, conservés provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état	30%	5
071151	Champignons du genre 'Agaricus', conservés provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état	30%	3
071159	Champignons et truffes, conservés provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état (à l'excl.	30%	3
071190	Légumes et mélanges de légumes, conservés provisoirement [p.ex. u moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état (à l	30%	5
071220	Oignons, séchés, mÔme coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés	30%	5
071231	Champignons du genre 'Agaricus', séchés, mÔme coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés	30%	3
071232	Oreilles-de-Judas 'Auricularia spp.', séchées, mÔme coupées en morceaux ou en tranches ou bien broyées ou pulvérisées, mais non autrement préparées	30%	3
071233	Trémelles 'Tremella spp.', séchées, mÔme coupées en morceaux ou en tranches ou bien broyées ou pulvérisées, mais non autrement préparées	30%	3
071239	Champignons et truffes, séchés, mÔme coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés (à l'excl. des champignons du genre 'Agaricus', des oreilles-de-Judas 'Auricularia spp.' et des trémelles 'Tremella spp.')	30%	3
071290	Légumes et mélanges de légumes, séchés, mÔme coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés (à l'excl. des oignons, des champignons et des truffes, non mélangés)	30%	5
071310	Pois 'Pisum sativum', secs, écosés, mÔme décortiqués ou cassés	30%	5
071320	Pois chiches, secs, écosés, mÔme décortiqués ou cassés	30%	5
071331	Haricots des espèces 'Vigna mungo L. Hepper ou Vigna radiata L. Wilczek', secs, écosés, mÔme décortiqués ou cassés	30%	5
071332	Haricots 'petits rouges' [haricots Adzuki] 'Phaseolus ou Vigna angularis', secs, écosés, mÔme décortiqués ou cassés	30%	5
071333	Haricots communs 'Phaseolus vulgaris', secs, écosés, mÔme décortiqués ou cassés	30%	5
071339	Haricots 'Vigna spp., Phaseolus spp.', secs, écosés, mÔme décortiqués ou cassés (à l'excl. des haricots des espèces 'Vigna mungo L. Hepper ou Vigna radiata L. Wilczek', des haricots 'petits rouges' [haricots Adzuki] et des haricots communs)	30%	5
071340	Lentilles, séchées, écosées, mÔme décortiquées ou cassées	30%	3
071350	Fèves 'Vicia faba var. major' et féveroles 'Vicia faba var. equina et Vicia faba var. minor', séchées, écosées, mÔme décortiquées ou cassées	30%	3
071390	Légumes à cosse secs, écosés, mÔme décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois, des pois chiches, des haricots, des lentilles, des fèves et des féveroles)	30%	3

071410	Racines de manioc, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même débitées en morceaux ou agglomérées sous forme de pellets	30%	1
071420	Patates douces, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même débitées en morceaux ou agglomérées sous forme de pellets	30%	1
071490	Racines d'arrow-root ou de salep, topinambours et racines et tubercules simil. à haute teneur en fécule ou en inuline, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous forme de pellets et moelle de sagoutier (à l'excl. de	30%	1
080111	Noix de coco, desséchées	30%	3
080119	Noix de coco, fraîches, même sans leur coques ou décortiquées	30%	3
080121	Noix du Brésil, fraîches ou sèches, en coques	30%	3
080122	Noix du Brésil, fraîches ou sèches, sans coques	30%	3
080131	Noix de cajou, fraîches ou sèches, en coques	30%	3
080132	Noix de cajou, fraîches ou sèches, sans coques	30%	3
080211	Amandes, fraîches ou sèches, en coques	30%	3
080212	Amandes, fraîches ou sèches, sans coques, même décortiquées	30%	3
080221	Noisettes 'Corylus spp.', fraîches ou sèches, en coques	30%	3
080222	Noisettes 'Corylus spp.', fraîches ou sèches, sans coques, même décortiquées	30%	3
080231	Noix communes, fraîches ou sèches, en coques	30%	3
080232	Noix communes, fraîches ou sèches, sans coques, même décortiquées	30%	3
080240	Châtaignes et marrons 'Castanea spp.', frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués	30%	3
080250	Pistaches, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	30%	5
080290	Fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués (à l'excl. des noix de coco, du Brésil ou de cajou ainsi que des amandes, des noisettes, des noix communes, des châtaignes, des marrons et des pistaches)	30%	3
080300	Bananes, y.c. les plantains, fraîches ou sèches	30%	2
080410	Dattes, fraîches ou sèches	30%	3
080420	Figues, fraîches ou sèches	30%	3
080430	Ananas, frais ou secs	30%	2
080440	Avocats, frais ou secs	30%	2
080450	Goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs	30%	2
080510	Oranges, fraîches ou sèches	30%	5
080520	Mandarines, y.c. les tangerines et les satsumas; clémentines, wilkings et hybrides simil. d'agrumes, frais ou secs	30%	5
080540	Pamplemousses et pomélos, frais ou secs	30%	5
080550	Citrons 'Citrus limon, Citrus limonum' et limes 'Citrus aurantifolia, Citrus latifolia', frais ou secs	30%	5

080590	Agrumes, frais ou secs (à l'excl. des oranges, des citrons 'Citrus limon, Citrus limonum', des limes 'Citrus aurantifolia, Citrus latifolia', des pamplemousses, des pomélos, des mandarines - y.c. les tangerines et les satsumas -, des clémentines, des wilk	30%	5
080610	Raisins, frais	30%	3
080620	Raisins, secs	30%	3
080711	Pastèques, fraîches	30%	3
080719	Melons, frais (à l'excl. des pastèques)	30%	3
080720	Papayes, fraîches	30%	2
080810	Pommes, fraîches	30%	5
080820	Poires et coings, frais	30%	3
080910	Abricots, frais	30%	3
080920	Cerises, fraîches	30%	3
080930	Pêches, y.c. les brugnons et nectarines, fraîches	30%	3
080940	Prunes et prunelles, fraîches	30%	3
081010	Fraises, fraîches	30%	3
081020	Framboises, mûres de ronce ou de mûrier et mûres-framboises, fraîches	30%	3
081030	Groseilles à grappes, y.c. les cassis et groseilles à maquereau, fraîches	30%	3
081040	Airelles, myrtilles et autres fruits du genre 'Vaccinium', frais	30%	3
081050	Kiwis, frais	30%	3
081060	Durians, frais	30%	3
081090	Tamarins, pommes de cajou, fruits du jaquier [pain des singes], litchis, sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas et autres fruits comestibles frais (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangousta	30%	3
081110	Fraises, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, même additionnées de sucre ou d'autres édulcorants	30%	3
081120	Framboises, mûres de ronce ou de mûrier, mûres-framboises et groseilles à grappes ou à maquereau, non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, même additionnées de sucre ou d'autres édulcorants	30%	3
081190	Fruits comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des fraises, des framboises, des mûres de ronce ou de mûrier, des mûres-framboises et des groseilles à grappes ou à maque	30%	3
081210	Cerises, conservées provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état	30%	3
081290	Fruits conservés provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état (à l'excl. des cerises)	30%	3
081310	Abricots, séchés	30%	3
081320	Pruneaux, séchés	30%	3



081330	Pommes, séchées	30%	3
081340	Pûches, poires, papayes, tamarins et autres fruits comestibles, séchés (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, magoustans, agrumes, raisins, abricots, prunes et pommes, non mélangés)	30%	3
081350	Mélanges de fruits séchés comestibles ou de fruits à coques comestibles	30%	3
081400	Ecorces d'agrumes ou de melons - y.c. de pastèques -, fraîches, congelées, présentées dans l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation ou bien séchées	30%	3
090111	Café, non torréfié, non décaféiné	30%	5
090112	Café, non torréfié, décaféiné	30%	5
090121	Café, torréfié, non décaféiné	30%	5
090122	Café, torréfié, décaféiné	30%	5
090190	Coques et pellicules de café; succédanés du café contenant du café, quelles que soient les proportions du mélange	30%	5
090210	êé vert [êé non fermenté], présenté en emballages immédiats d'un contenu <= 3 kg	30%	5
090220	êé vert [êé non fermenté], présenté en emballages immédiats d'un contenu > 3 kg	30%	5
090230	êE NOIR [êE FERMENTE], ET êE PARTIELLEMENT FERMENTE, PRESENTES EN EMBALLAGES IMMEDIATS D'UN CONTENU <= 3 KG	30%	5
090240	êE NOIR [êE FERMENTE], ET êE PARTIELLEMENT FERMENTE, PRESENTES EN EMBALLAGES IMMEDIATS D'UN CONTENU > 3 KG	30%	5
090300	Maté	30%	5
090411	Poivre du genre 'Piper', non broyé ni pulvérisé	30%	3
090412	Poivre du genre 'Piper', broyé ou pulvérisé	30%	3
090420	Piments du genre 'Capsicum' ou du genre 'Pimenta', séchés ou broyés ou pulvérisés	30%	3
090500	Vanille	30%	5
090610	Cannelle et fleurs de cannellier, non broyées ni pulvérisées	30%	5
090620	Cannelle et fleurs de cannellier, broyées ou pulvérisées	30%	5
090700	Girofles [antofles, clous et griffes]	30%	5
090810	Noix muscades	30%	3
090820	Macis	30%	3
090830	Amomes et cardamomes	30%	3
090910	Graines d'anis ou de badiane	30%	3
090920	Graines de coriandre	30%	3
090930	Graines de cumin	30%	3
090940	Graines de carvi	30%	3

090950	GRAINES DE FENOUIL OU DE GENIEVRE	30%	3
091010	Gingembre	30%	5
091020	Safran	30%	5
091030	Curcuma	30%	5
091040	êym et feuilles de laurier	30%	3
091050	Curry	30%	5
091091	Mélanges d'épices	30%	5
091099	Epices (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de	30%	5
100110	Froment [blé] dur	5%	3
100190	Froment [blé] et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur)	10%	3
100200	Seigle	10%	3
100300	Orge	10%	3
100400	Avoine	10%	1
100510	Maïs de semence	5%	1
100590	Maïs (autre que de semence)	30%	5
100610	Riz en paille [riz paddy]	20%	5
100620	Riz décortiqué [riz cargo ou riz brun]	20%	3
100630	Riz semi-blanchi ou blanchi, même poli ou glacé	20%	3
100640	Riz en brisures	5%	3
100700	Sorgho à grains	30%	3
100810	Sarrasin	30%	3
100820	Millet	30%	3
100830	Alpiste	30%	3
100890	Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet et de l'alpiste)	30%	5
110100	Farines de froment [blé] ou de méteil	30%	5
110210	Farine de seigle	30%	5
110220	Farine de maïs	30%	5
110230	Farine de riz	30%	5
110290	Farines de céréales (à l'excl. des farines de froment [blé], de méteil, de seigle, de maïs et de riz)	30%	5
110311	Gruaux et semoules de froment [blé]	10%	5

110313	Gruaux et semoules de maïs	10%	5
110319	Gruaux et semoules de céréales (à l'excl. des gruaux et semoules de froment [blé] et de maïs)	20%	5
110320	Agglomérés sous forme de pellets	30%	5
110412	Grains d'avoine, aplatis ou en flocons	20%	5
110419	Grains de céréales, aplatis ou en flocons (à l'excl. des grains d'orge et d'avoine)	20%	5
110422	Grains d'avoine, mondés, perlés, tranchés, concassés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine d'avoine)	20%	5
110423	Grains de maïs, mondés, perlés, tranchés, concassés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs)	20%	5
110429	Grains de céréales, mondés, perlés, tranchés, concassés ou autrement travaillés (à l'excl. des grains d'avoine et de maïs, des farines de grains de céréales ainsi que du riz décortiqué, du riz semi-blanchi ou blanchi et du riz en brisures)	20%	5
110430	Germes de céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus	20%	5
110510	Farine, semoule et poudre de pommes de terre	30%	5
110520	Flocons, granulés et agglomérés sous forme de pellets, de pommes de terre	30%	5
110610	Farines, semoules et poudres de légumes à cosse secs du n° 0713	30%	5
110620	Farines, semoules et poudres de sagou ou des racines ou tubercules du n° 0714	30%	5
110630	Farines, semoules et poudres des produits du chapitre 8 'Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons'	30%	5
110710	Malt, non torréfié	10%	5
110720	Malt, torréfié	10%	5
110811	Amidon de froment [blé]	30%	5
110812	Amidon de maïs	10%	5
110813	Fécule de pommes de terre	10%	5
110814	Fécule de manioc [cassave]	30%	5
110819	Amidons et féculés (à l'excl. des amidons et féculés de froment [blé], de maïs, de pommes de terre et de manioc)	30%	5
110820	Inuline	10%	1
110900	Gluten de froment [blé], même à l'état sec	10%	3
120100	Fèves de soja, même concassées	10%	3
120210	Arachides, en coques, non grillées ni autrement cuites	30%	5
120220	Arachides, décortiquées, même concassées, non grillées ni autrement cuites	30%	5
120300	Coprah	30%	3
120400	Graines de lin, même concassées	10%	1

120510	Graines de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates'	10%	1
120590	Graines de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est >= 2% et un composant solide qui contient >= 30 micromoles/g de glucosinolates', mÔme concassées	10%	1
120600	Graines de tournesol, mÔme concassées	10%	1
120710	Noix et amandes de palmistes, mÔme concassées	10%	1
120720	Graines de coton, mÔme concassées	10%	1
120730	Graines de ricin, mÔme concassées	10%	1
120740	Graines de sésame, mÔme concassées	10%	1
120750	Graines de moutarde, mÔme concassées	10%	1
120760	Graines de carÊme, mÔme concassées	10%	1
120791	Graines d'oeillette ou de pavot, mÔme concassées	10%	1
120799	Graines et fruits oléagineux, mÔme concassés (à l'excl. des fruits à coque comestibles, des olives, des fÊves de soja, des arachides, du coprah, des noix et amandes de palmistes et des graines de lin, de navette, de colza, de tournesol, de coton, de ricin	10%	1
120810	Farine de fÊves de soja	10%	5
120890	Farines de graines ou de fruits oléagineux (à l'excl. des farines de moutarde et de fÊves de soja)	10%	5
120910	Graines de betteraves à sucre, à ensemercer	5%	1
120921	Graines de luzerne, à ensemercer	5%	1
120922	Graines de trÊfle 'Trifolium spp.', à ensemercer	5%	1
120923	Graines de fÊtuque, à ensemercer	5%	1
120924	Graines de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], à ensemercer	5%	1
120925	Graines de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], à ensemercer	5%	1
120926	Graines de flÊole des prés, à ensemercer	5%	1
120929	Graines fourragères, à ensemercer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves à sucre, de luzerne, de trÊfle [Trifolium spp.], de fÊtuque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.]	5%	1
120930	Graines de plantes herbacées utilisées principalement pour leurs fleurs, à ensemercer	5%	1
120991	Graines de légumes, à ensemercer	5%	1
120999	Graines, fruits et spores à ensemercer (à l'excl. des légumes à cosse, du maÿs doux, café, Êé, maté, des Êpices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes ainsi que des graines de plantes herbacées utilisé	5%	1
121010	CÂnes de houblon, frais ou secs (sauf broyés, moulus ou sous forme de pellets)	10%	3
121020	CÂnes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets; lupuline	10%	3
121110	Racines de réglisse, fraÔches ou séchées, mÔme coupées, concassées ou pulvérisées	10%	1

121120	Racines de ginseng, fraîches ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées	10%	1
121130	Feuilles de coca, fraîches ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées	10%	5
121140	Paille de pavot, fraîche ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée	10%	5
121190	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de réglisse et de	10%	1
121210	Caroubes, y.c. leurs graines, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées	10%	1
121220	Algues, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées	10%	1
121230	Noyaux et amandes d'abricots, de pêches [y.c. des brugnons et nectarines] ou de prunes	10%	1
121291	Betteraves à sucre, fraîches, réfrigérées, congelées, séchées ou en poudre	10%	2
121299	NOYAUX ET AMANDES DE FRUITS ET AUTRES PRODUITS VEGETAUX - Y.C. LES RACINES DE CHICOREE NON TORREFIEES DE LA VARIETE 'CICHORIUM INTYBUS SATIVUM' -, SERVANT PRINCIPALEMENT A L'ALIMENTATION HUMAINE, N.D.A.	10%	1
121300	Pailles et balles de céréales brutes, même hachées, moulues, pressées ou agglomérées sous forme de pellets	10%	1
121410	Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne	10%	5
121490	Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil., même agglomérés sous forme de pellets (à l'excl. de la farine et des agglomérés sous forme de pellets,	10%	1
130110	Gomme laque	10%	5
130120	Gomme arabique	10%	5
130190	Gommes, résines, gommes-résines, baumes et autres oléorésines, naturelles (à l'excl. de la gomme arabique)	10%	2
130211	Opium	10%	5
130212	Extraits de réglisse (à l'excl. des extraits contenant > 10% en poids de saccharose ou présentés comme sucreries)	10%	5
130213	Extraits de houblon	10%	2
130214	Extraits de pyrèthre ou de racines de plantes à roténone	10%	1
130219	Sucs et extraits végétaux (à l'excl. de l'opium et des sucres et extraits végétaux de réglisse, de houblon, de pyrèthre et de racines de plantes à roténone)	10%	5
130220	Matières pectiques, pectinates et pectates	10%	1
130231	Agar-agar, même modifié	10%	1
130232	Mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée, même modifiés	10%	1
130239	Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)	10%	1
140110	Bambous	10%	1
140120	Rotins	10%	1

140190	Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)	10%	1
140200	Kapok, crin végétal, crin marin et autres matières végétales des espèces principalement utilisées pour le rembourrage, même en nappes avec ou sans support en autres matières	10%	1
140300	Sorgho, piassava, chiendent, istle et autres matières végétales des espèces principalement utilisées pour la fabrication des balais ou des brosses, même en torsades ou en faisceaux	10%	5
140410	Matières premières végétales des espèces principalement utilisées pour la teinture ou le tannage, n.d.a.	10%	1
140420	Linters de coton	10%	3
140490	Produits végétaux, n.d.a.	10%	5
150100	Graisses de porc, y.c. le saindoux, et graisses de volailles, fondues ou autrement extraites (à l'excl. de la stéarine solaire et l'huile de saindoux)	30%	5
150200	Graisses des animaux des espèces bovine, ovine ou caprine (sauf stéarine solaire, huile de saindoux, oléostéarine, oléomargarine et huile de suif, non émulsionnées, ni mélangées, ni autrement préparées)	30%	5
150300	Stéarine solaire, huile de saindoux, oléostéarine, oléomargarine et huile de suif, non émulsionnées, ni mélangées ni autrement préparées	10%	1
150410	Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	30%	3
150420	Graisses et huiles de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies)	10%	1
150430	Graisses et huiles de mammifères marins et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	30%	3
150500	Graisse de suint et substances grasses dérivées, y.c. la lanoline	30%	3
150600	Graisses et huiles animales et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des graisses et huiles de porcins, de volailles, de bovins, d'ovins, de caprins, de poissons et de mammifères marins ainsi que de la stéarine solaire)	30%	5
150710	Huile de soja, brute, même dégommée	30%	5
150790	Huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. de l'huile de soja brute)	30%	5
150810	Huile d'arachide, brute	30%	5
150890	Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. de l'huile d'arachide brute)	30%	5
150910	Huile d'olive vierge et ses fractions, obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile	30%	5
150990	Huile d'olive et ses fractions, traitées mais non chimiquement modifiées, obtenues, à partir des fruits de l'olivier, uniquement par des procédés mécaniques ou physiques, dans des conditions n'altérant pas l'huile	30%	5
151000	Huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives et par des procédés autres que ceux mentionnés au n° 1509, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n° 1509	30%	5
151110	Huile de palme, brute	30%	5
151190	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à	30%	5

	l'excl. de l'huile de palme brute)		
151211	Huiles de tournesol ou de caréame, brutes	30%	5
151219	Huiles de tournesol ou de caréame et leurs fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes)	30%	5
151221	Huile de coton, brute, môme dépourvue de gossipol	30%	5
151229	Huile de coton et ses fractions, môme dépourvues de gossipol ou raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. de l'huile de coton brute)	30%	5
151311	Huile de coco [coprah], brute	30%	5
151319	Huile de coco [coprah] et ses fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. de l'huile de coco brute)	30%	5
151321	Huiles de palmiste ou de babassu, brutes	10%	5
151329	Huiles de palmiste ou de babassu et leurs fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes)	30%	5
151411	Huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est < 2%', brutes	30%	5
151419	Huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est < 2%' et leurs fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes)	30%	5
151491	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, brutes	30%	5
151499	Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique 'huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%' et huiles de moutarde, et leurs fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes)	30%	5
151511	Huile de lin, brute	10%	1
151519	Huile de lin et ses fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. de l'huile brute)	30%	5
151521	Huile de maïs, brute	30%	5
151529	Huile de maïs et ses fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. de l'huile brute)	30%	5
151530	Huile de ricin et ses fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées	10%	1
151540	Huile de tung [abrasin] et ses fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées	30%	5
151550	Huile de sésame et ses fractions, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées	30%	5
151590	Graisses et huiles végétales et leurs fractions, fixes, môme raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de tournesol, de caréame, de coton, de coco [coprah], de palmiste, de babassu, de navette	30%	5
151610	Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, môme raffinées, mais non autrement préparées	30%	5
151620	Graisses et huiles végétales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestérifiées ou élaïdinisées, môme raffinées, mais non autrement préparées	30%	5
151710	Margarine (à l'excl. de la margarine liquide)	30%	5
151790	Mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou huiles animales ou végétales ou de fractions comestibles de différentes graisses ou huiles (sauf graisses et huiles et leurs	10%	5

	fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réestér		
151800	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement; mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou	10%	2
152000	Glycérol brut; eaux et lessives glycéreuses	10%	3
152110	Cires végétales, même raffinées ou colorées (à l'excl. des triglycérides)	10%	1
152190	Cires d'abeilles ou d'autres insectes et spermaceti, même raffinés ou colorés	10%	1
152200	Dé gras; résidus provenant du traitement des corps gras ou des cires animales ou végétales	10%	1
160100	Saucisses, saucissons et produits simil., de viande, d'abats ou de sang; préparations alimentaires à base de ces produits	30%	5
160210	Préparations finement homogénéisées, de viande, d'abats ou de sang, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g	30%	5
160220	Préparations à base de foie de différentes espèces animales (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététi	30%	5
160231	Préparations et conserves de viande ou d'abats de dinde des espèces domestiques (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usa	30%	5
160232	Préparations et conserves de viande ou d'abats de coqs et de poules [des espèces domestiques] (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfan	30%	5
160239	Préparations et conserves de viande ou d'abats de canard, d'oie et de pintade [des espèces domestiques] (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments	30%	5
160241	Préparations et conserves de jambons et de morceaux de jambons des animaux de l'espèce porcine	30%	5
160242	Préparations et conserves d'épaules et de morceaux d'épaules des animaux de l'espèce porcine	30%	5
160249	Préparations et conserves de viande ou d'abats d'animaux de l'espèce porcine, y.c. les mélanges (à l'excl. des préparations et conserves constituées uniquement de jambons et de morceaux de jambon ou d'épaule et de morceaux d'épaule, des saucisses, sauciss	30%	5
160250	Préparations et conserves de viande ou d'abats d'animaux de l'espèce bovine (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages	30%	5
160290	Préparations et conserves à base de viande, d'abats ou de sang (à l'excl. des préparations et conserves de viande ou d'abats de volailles, de porcins et de bovins, des saucisses, saucissons et produits simil., des préparations finement homogénéisées, cond	30%	5
160300	Extraits et jus de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	30%	5
160411	Préparations et conserves de saumons entiers ou en morceaux (à l'excl. des préparations et conserves de saumons hachés)	30%	3
160412	Préparations et conserves de harengs entiers ou en morceaux (à l'excl. des préparations et conserves de harengs hachés)	30%	3
160413	Préparations et conserves de sardines, sardinelles, sprats ou esports, entiers ou en morceaux (à l'excl. des préparations et conserves de poissons hachés)	30%	5



160414	Préparations et conserves de Thons, de listaos et de bonites 'Sarda spp.', entiers ou en morceaux (à l'excl. des préparations et conserves de Thons, de listaos et de bonites hachés)	30%	5
160415	Préparations et conserves de maquereaux entiers ou en morceaux (à l'excl. des préparations et conserves de maquereaux hachés)	30%	5
160416	Préparations et conserves d'anchois entiers ou en morceaux (à l'excl. des préparations et conserves d'anchois hachés)	30%	3
160419	Préparations et conserves de poissons entiers ou en morceaux (à l'excl. des préparations et conserves de poissons hachés, de saumons, de harengs, de sardines, de sardinelles, de sprats ou esprints, de Thons, de listaos, de bonites 'Sarda spp.', de maquerea	30%	5
160420	Préparations et conserves de poissons (à l'excl. des préparations et conserves de poissons entiers ou en morceaux)	30%	5
160430	Caviar et ses succédanés, préparés à partir d'oeufs de poissons	30%	5
160510	Crabes, préparés ou conservés	30%	5
160520	Crevettes, préparées ou conservées	30%	5
160530	Homards, préparés ou conservés	30%	5
160540	Crustacés, préparés ou conservés (à l'excl. des crabes, des crevettes et des homards)	30%	5
160590	Mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés	30%	5
170111	Sucres de canne, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants	30%	5
170112	Sucres de betterave, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants	30%	5
170191	Sucres de canne ou de betterave, à l'état solide, additionnés d'aromatisants ou de colorants	30%	5
170199	Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide (à l'excl. des sucres bruts et des sucres de canne ou de betterave additionnés d'aromatisants ou de colorants)	30%	5
170211	Lactose, à l'état solide, et sirop de lactose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids $\geq$ 99% de lactose, exprimé en lactose anhydre calculé sur matière sèche	10%	3
170219	Lactose, à l'état solide, et sirop de lactose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids $<$ 99% de lactose, exprimé en lactose anhydre calculé sur matière sèche	10%	3
170220	Sucre d'érable, à l'état solide, et sirop d'érable, sans addition d'aromatisants ou de colorants	10%	5
170230	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec $<$ 20% de fructose	10%	3
170240	Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec $\geq$ 20% mais $<$ 50% de fructose (à l'excl. du sucre inverti [ou interverti])	10%	3
170250	Fructose chimiquement pur	10%	3
170260	Fructose, à l'état solide, et sirop de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, contenant en poids à l'état sec $>$ 50% de fructose (à l'excl. du fructose chimiquement pur et du sucre inverti [ou interverti])	10%	5
170290	Sucres, y.c. le sucre inverti [ou interverti] et le maltose chimiquement pur, à l'état solide, sucres et sirops de sucres contenant en poids à l'état sec 50% de fructose, sans addition d'aromatisants ou de colorants, succédanés du miel, mÙme mélangés de m	10%	5
170310	Mélasses de canne, résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre de canne	30%	3

170390	Mélasses de betterave, résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre de betterave	30%	3
170410	Gommes à mâcher [chewing-gum], môme enrobées de sucre	30%	5
170490	Sucreries sans cacao, y.c. le chocolat blanc (à l'excl. des gommes à mâcher)	30%	5
180100	Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés	30%	3
180200	Coques, pellicules [pelures] et autres déchets de cacao	30%	5
180310	Pâte de cacao, non dégraissée	30%	5
180320	Pâte de cacao, complètement ou partiellement dégraissée	30%	5
180400	Beurre, graisse et huile de cacao	30%	5
180500	Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	30%	5
180610	Poudre de cacao, additionnée de sucre ou d'autres édulcorants	30%	5
180620	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 k	30%	5
180631	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés en tablettes, barres ou bâtons, d'un poids <= 2 kg, fourrés	30%	5
180632	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés en tablettes, barres ou bâtons, d'un poids <= 2 kg, non fourrés	30%	5
180690	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao et des produits présentés en tablettes, barres ou bâtons)	30%	5
190110	Préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.; préparations alimentaires à base de lait, de	5%	3
190120	Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de	30%	5
190190	Prep Alimentation	30%	5
190211	Pâtes alimentaires non cuites ni farcies ni autrement préparées, contenant des oeufs	30%	5
190219	Pâtes alimentaires non cuites ni farcies ni autrement préparées, ne contenant pas d'oeufs	30%	5
190220	Pâtes alimentaires, farcies de viande ou d'autres substances, môme cuites ou autrement préparées	30%	5
190230	Pâtes alimentaires, cuites ou autrement préparées (à l'excl. des pâtes alimentaires farcies)	30%	5
190240	Couscous, môme préparé	30%	3
190300	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de féculés, sous forme de flocons, grumeaux, grains perlés, criblures ou formes simil.	30%	5
190410	Produits à base de céréales obtenus par soufflage ou grillage [corn flakes, par exemple]	30%	5
190420	Préparations alimentaires obtenues à partir de flocons de céréales non grillés ou de mélanges de flocons de céréales non grillés et de flocons de céréales grillés ou de céréales soufflés	30%	5
190430	Bulgur de blé sous forme de grains travaillés, obtenu par cuisson des grains de blé dur	30%	5

190490	Céréales (à l'excl. du maïs) en grains ou sous forme de flocons ou de grains autrement travaillés, précuites ou autrement préparées, n.d.a. (à l'excl. de la farine, du gruau et de la semoule, des préparations alimentaires à base de flocons de céréales non	30%	5
190510	Pain croustillant dit Knäckebrot	30%	5
190520	Pain d'épices, môme additionné de cacao	30%	5
190531	Biscuits additionnés d'édulcorants	30%	5
190532	Gaufres et gaufrettes	30%	5
190540	Biscottes, pain grillé et produits simil. grillés	30%	3
190590	Produits de la boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie, môme additionnés de cacao, hosties, cachets vides des types utilisés pour médicaments, pains à cacheter, pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et produits simil. (sauf pain croust	30%	5
200110	Concombres et cornichons, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique	30%	5
200190	Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'excl. des concombres et des cornichons)	30%	5
200210	Tomates, entières ou en morceaux, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	30%	5
200290	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'excl. des tomates entières ou en morceaux)	30%	5
200310	Champignons du genre 'Agaricus', préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	30%	5
200320	Truffes, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	30%	3
200390	Champignons, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique (à l'excl. des champignons du genre 'Agaricus')	30%	3
200410	Pommes de terre, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelées	30%	3
200490	Légumes et mélanges de légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. des confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons, des truffes et des pommes de terre, non mélangés)	30%	5
200510	Légumes, présentés sous la forme de préparations finement homogénéisées, conditionnés pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g	30%	5
200520	Pommes de terre, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelées	30%	3
200540	Pois [Pisum sativum], préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés	30%	5
200551	Haricots [Vigna spp., Phaseolus spp.], en grains, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés	30%	5
200559	Haricots [Vigna spp., Phaseolus spp.], préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés (à l'excl. des haricots en grains)	30%	5
200560	Asperges, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelées	30%	3
200570	Olives, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelées	30%	3

200580	Maïs doux [Zea mays var. saccharata], préparé ou conservé autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelé	30%	5
200590	Légumes et mélanges de légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés (à l'excl. des légumes confits au sucre, des légumes homogénéisés du n° 2005.10, ainsi que des tomates, des champignons, des truffes, des po	30%	5
200600	Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés]	30%	5
200710	Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, présentées sous la forme de préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments	30%	5
200791	Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes d'agrumes, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des préparations homogénéisées du n° 2007.10)	30%	5
200799	Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des préparations homogénéisées du n° 2007.10 ainsi que des confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes d	30%	5
200811	Arachides, préparées ou conservées (sauf confites au sucre)	30%	5
200819	Fruits à coque et autres graines, y.c. les mélanges, préparés ou conservés (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées e	30%	5
200820	Ananas, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cui	30%	5
200830	Agrumes, préparés ou conservés, avec addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, n.d.a.	30%	5
200840	Poires, préparées ou conservées, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, n.d.a.	30%	3
200850	Abricots, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par c	30%	3
200860	Cerises, préparées ou conservées, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf confites au sucre mais non conservées dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues pa	30%	3
200870	Pûches - y.c. les brugnon et nectarines -, préparées ou conservées, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf confites au sucre mais non conservées dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, pu	30%	3
200880	Fraises, préparées ou conservées, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, n.d.a.	30%	5
200891	Coeurs de palmier, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique)	30%	3
200892	Mélanges de fruits ou d'autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (à l'excl. des mélanges de fruits à coque, d'arachides et d'autres graines, des préparations du type '	30%	5
200899	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et	30%	5
200911	Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, congelés	30%	5

200912	Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix <= 20 à 20°C (à l'excl. des jus congelés)	30%	5
200919	Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des jus congelés et des jus d'une valeur Brix <= 20 à 20°C)	30%	5
200921	Jus de pamplemousse ou de pomelo, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix <= 20 à 20°C	30%	5
200929	Jus de pamplemousse ou de pomelo, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 20 à 20°C	30%	5
200931	Jus d'agrumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix <= 20 à 20°C (à l'excl. des mélanges, des jus d'orange, de pamplemousse ou de pomelo)	30%	5
200939	Jus d'agrumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 20 à 20°C (à l'excl. des mélanges ainsi que des jus d'orange, de pamplemousse ou de pomelo)	30%	5
200941	Jus d'ananas, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix <= 20 à 20°C	30%	5
200949	Jus d'ananas, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 20 à 20°C	30%	5
200950	Jus de tomate, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	30%	5
200961	Jus de raisin - y.c. les moûts de raisin -, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix <= 30 à 20°C	30%	5
200969	Jus de raisin - y.c. les moûts de raisin -, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 30 à 20°C	30%	5
200971	Jus de pomme, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix <= 20 à 20°C	30%	5
200979	Jus de pomme, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 20 à 20°C	30%	5
200980	Jus de fruits ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des mélanges ainsi que des jus d'agrumes, d'ananas, de tomate, de raisin - y.c. les moûts - et de pomme)	30%	5
200990	Mélanges de jus de fruits - y.c. les moûts de raisin - et de jus de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	30%	5
210111	Extraits, essences et concentrés de café	30%	5
210112	Préparations à base d'extraits, essences ou concentrés de café ou à base de café	30%	5
210120	Extraits, essences et concentrés de êé ou de maté et préparations à base de ces extraits, essences et concentrés ou à base de êé ou de maté	30%	5
210130	Chicorée torréfiée et autres succédanés torréfiés du café et leurs extraits, essences et concentrés	30%	5
210210	Levures vivantes	10%	2
210220	Levures mortes; autres micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl. des micro-organismes monocellulaires conditionnés comme médicaments)	10%	2
210230	Poudres à lever préparées	10%	2
210310	Sauce de soja	30%	5

210320	Tomato ketchup et autres sauces tomates	30%	3
210330	Farine de moutarde et moutarde préparée	30%	3
210390	Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés (à l'excl. de la sauce de soja, du tomato ketchup et autres sauces tomates, de la farine de moutarde et de la moutarde préparée)	30%	5
210410	Préparations pour soupes, potages ou bouillons; soupes, potages ou bouillons préparés	30%	3
210420	Préparations alimentaires composites homogénéisées consistant en un mélange finement homogénéisé de plusieurs substances de base, telles que viande, poisson, légumes, fruits, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages	30%	5
210500	Glaces de consommation, môme contenant du cacao	30%	3
210610	Concentrats de protéines et substances protéiques texturées	10%	2
210690	Préparations alimentaires, n.d.a.	30%	5
220110	Eaux minérales et eaux gazéifiées, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées	30%	5
220190	Eaux, non additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ni aromatisées (à l'excl. des eaux minérales, des eaux gazéifiées, de l'eau de mer ainsi que des eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté); glace et neige	30%	5
220210	Eaux, y.c. les eaux minérales et les eaux gazéifiées, additionnées de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisées, directement consommables en l'état en tant que boissons	30%	5
220290	Boissons non alcooliques (à l'excl. des eaux, des jus de fruits ou de légumes ainsi que du lait)	30%	5
220300	Bières de malt	30%	5
220410	Vins mousseux produits à partir de raisins frais	30%	5
220421	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool (à l'excl. des vins mousseux); moûts de raisins dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool, en récipients d'une contenance ≤ 2 l	30%	5
220429	Vins de raisins frais, y.c. les vins enrichis en alcool, et moûts de raisins dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool, en récipients d'une contenance > 2 l	30%	5
220430	Moûts de raisins, partiellement fermentés, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5% vol (à l'excl. des moûts de raisins dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool)	30%	3
220510	Vermouës et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques, en récipients d'une contenance ≤ 2 l	30%	5
220590	Vermouës et autres vins de raisins frais préparés à l'aide de plantes ou de substances aromatiques, en récipients d'une contenance > 2 l	30%	5
220600	CIDRE, POIRE, HYDROMEL ET AUTRES BOISSONS FERMENTEES (A L'EXCL. DE LA BIÈRE, DES VINS DE RAISINS FRAIS, DES MOÛTS DE RAISINS AINSI QUE DES VERMOUËS ET AUTRES VINS DE RAISINS FRAIS PRÉPARÉS A L'AIDE DE PLANTES OU DE SUBSTANCES AROMATIQUES)	30%	5
220710	Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique ≥ 80% vol	20%	5
220720	Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres	20%	5
220820	Eaux-de-vie de vin ou de marc de raisins	30%	5

220830	Whiskies	30%	5
220840	Rhum et tafia	30%	5
220850	Gin et genièvre	30%	5
220860	Vodka	30%	5
220870	Liqueurs	30%	5
220890	Alcool éthylique d'un titre alcoométrique volumique < 80% vol, non dénaturé; eaux-de-vie et autres boissons spiritueuses (à l'excl. des eaux-de-vie de vin ou de marc de raisins, des whiskies, du rhum, du tafia, du gin, du genièvre, de la vodka, des liqueur	30%	5
220900	Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique	30%	5
230110	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes ou d'abats, impropres à l'alimentation humaine; cretons	5%	1
230120	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine	5%	1
230210	Sons, remoulages et autres résidus, môme agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du maïs	10%	1
230220	Sons, remoulages et autres résidus, môme agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du riz	5%	1
230230	Sons, remoulages et autres résidus, môme agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment	5%	1
230240	Sons, remoulages et autres résidus, môme agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des céréales (à l'excl. du maïs, du riz ou du froment)	5%	1
230250	Résidus, môme agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses	5%	1
230310	Résidus d'amidonnerie et résidus simil.	10%	1
230320	Pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie	10%	1
230330	Drèches et déchets de brasserie ou de distillerie	10%	1
230400	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja	5%	3
230500	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile d'arachide	10%	1
230610	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de coton	10%	1
230620	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de lin	5%	1
230630	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de tournesol	5%	1
230641	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et	5%	1
230649	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide	5%	1

	érucique 'fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est $\geq 2$		
230650	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de noix de coco ou de coprah	5%	1
230660	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de noix ou d'amandes de palmiste	10%	1
230670	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de germes de maïs	10%	1
230690	Tourteaux et autres résidus solides, môme broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de soja, d'arachide, de coton,	5%	1
230700	Lies de vin; tartre brut	10%	1
230800	Glands de chône, marrons d'Inde, marcs de fruits et autres matières, déchets, résidus et sous-produits végétaux, môme agglomérés sous forme de pellets, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, n.d.a.	10%	1
230910	Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail	30%	5
230990	Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)	30%	3
240110	Tabacs non écotés	10%	5
240120	Tabacs partiellement ou totalement écotés, mais non autrement travaillés	10%	5
240130	Déchets de tabac	10%	5
240210	Cigares, y.c. ceux à bouts coupés, et cigarillos, contenant du tabac	30%	5
240220	Cigarettes contenant du tabac	30%	5
240290	Cigares, cigarillos et cigarettes, en succédanés du tabac	30%	5
240310	Tabac à fumer, môme contenant des succédanés de tabac en toute proportion	10%	5
240391	Tabacs 'homogénéisés' ou 'reconstitués', obtenus par agglomération de particules provenant de feuilles, de débris ou de poussière de tabac	10%	5
240399	Tabac à mâcher, tabac à priser et autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués, et poudre, extraits et sauces de tabac (sauf cigares, y.c. ceux à bouts coupés, cigarillos, cigarettes, tabac à fumer, môme contenant des succédanés de tabac en toute propo	30%	5
250100	SEL, Y.C. LE SEL PREPARE POUR LA TABLE ET LE SEL DENATURE, ET CHLORURE DE SODIUM PUR, MEME EN SOLUTION AQUEUSE; EAU DE MER	20%	5
250200	Pyrites de fer non grillées	10%	1
250300	Soufres de toute espèce (à l'excl. du soufre sublimé, du soufre précipité ou du soufre colloïdal)	10%	1
250410	Graphite naturel, en poudre ou en paillettes	10%	1
250490	Graphite naturel (autre qu'en poudre ou en paillettes)	10%	1
250510	Sables siliceux et sables quartzeux, môme colorés	10%	1
250590	Sables naturels de toute espèce, môme colorés (à l'excl. des sables aurifères, platinifères, monazités, bitumineux, asphaltiques, siliceux ou quartzeux ainsi que des sables de zircon, de rutile ou d'ilménite)	10%	1



250610	Quartz (autres que les sables naturels)	10%	1
250621	Quartzites, bruts ou dégrossis	10%	1
250629	Quartzites, débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des quartzites dégrossis)	10%	1
250700	Kaolin et autres argiles kaoliniques, mûme calcinés	10%	1
250810	Bentonite	10%	1
250820	Terres décolorantes et terres à foulon	10%	1
250830	Argiles réfractaires (à l'excl. des argiles expansées ainsi que du kaolin et des autres argiles kaoliniques)	10%	1
250840	Argiles (à l'excl. des argiles réfractaires ou expansées ainsi que du kaolin et des autres argiles kaoliniques)	10%	1
250850	Andalousite, cyanite et sillimanite	10%	1
250860	Mullite	10%	1
250870	Terres de chamotte ou de dinas	10%	1
250900	Craie	10%	1
251010	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus	10%	1
251020	Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels, et craies phosphatées, moulus	10%	1
251110	Sulfate de baryum naturel [barytine]	5%	1
251120	Carbonate de baryum naturel [wiêérite], mûme calciné	10%	1
251200	Farines siliceuses fossiles [kieselguhr, tripolite, diatomite, par exemple] et autres terres siliceuses analogues, d'une densité apparente $\leq 1$ , mûme calcinées	10%	1
251311	Pierre ponce brute ou en morceaux irréguliers, y.c. la pierre ponce concassée [graviers de pierre ponce ou 'bimskies']	10%	1
251319	Pierre ponce, broyée ou pulvérisée	10%	1
251320	Emeri, corindon naturel, grenat naturel et autres abrasifs naturels, mûme traités êermiquement	10%	1
251400	Ardoise, mûme dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire; poudre d'ardoise et déchets d'ardoise	10%	1
251511	Marbres et travertins, bruts ou dégrossis	10%	2
251512	Marbres et travertins, simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire	10%	5
251520	Ecaussines et autres pierres calcaires de taille ou de construction, d'une densité apparente $\geq 2,5$ , et albâtre, mûme dégrossis ou simplement débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des marbres)	10%	2
251611	Granit, brut ou dégrossi (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)	10%	2
251612	Granit, simplement débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de	10%	2

	trottoirs ou de dalles de pavage)		
251621	Grès, brut ou dégrossi (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)	10%	2
251622	Grès, simplement débité, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des pierres présentant le caractère de pavés, de bordures de trottoirs ou de dalles de pavage)	10%	2
251690	Porphyre, basalte et autres pierres de taille ou de construction, môme dégrossis ou simplement débités, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (sauf granit, grès, pierres présentées sous la forme de granulés, d'éclats ou de poudres, pierr	10%	2
251710	Cailloux, graviers, pierres concassées, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, môme traités èermiquement	10%	2
251720	Macadam de laitier, de scories ou de déchets industriels simil., môme comprenant des matières citées dans le n° 2517.10	10%	2
251730	Tarmacadam	10%	2
251741	Granulés, éclats et poudres de marbre, môme traités èermiquement	10%	1
251749	Granulés, éclats et poudres, môme traités èermiquement, de travertins, d'écaussines, d'albâtre, de granit, de grès, de porphyre, de syénite, de lave, de basalte, de gneiss, de trachyte et autres pierres du n° 2515 et 2516 (à l'excl. des granulés, éclats e	10%	1
251810	Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement util	10%	2
251820	Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)	10%	2
251830	Pisé de dolomie	10%	2
251910	Carbonate de magnésium naturel [magnésite]	10%	1
251990	Magnésie électrofondue; magnésie calcinée à mort [frittée], môme contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage; autre oxyde de magnésium (à l'excl. du carbonate de magnésium naturel [magnésite])	10%	1
252010	Gypse; anhydrite	10%	1
252020	Plâtres, môme colorés ou additionnés de faibles quantités d'accélérateurs ou de retardateurs	10%	2
252100	Castines; pierres à chaux ou à ciment	10%	1
252210	Chaux vive	5%	1
252220	Chaux éteinte	5%	1
252230	Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)	10%	2
252310	Ciments non pulvérisés dits 'clinkers'	10%	2
252321	Ciments Portland blancs, môme colorés artificiellement	20%	3
252329	Ciment Portland normal ou modéré (à l'excl. des ciments Portland blancs, môme colorés artificiellement)	20%	3
252330	CIMENTS ALUMINEUX OU FONDUS	20%	3

252390	Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)	20%	3
252400	Amiante [asbeste] (à l'excl. des ouvrages en cette matière)	10%	5
252510	Mica brut ou clivé en feuilles ou lamelles irrégulières ['splittings']	10%	2
252520	Mica en poudre	10%	2
252530	Déchets de mica	10%	2
252610	Stéatite naturelle, même dégrossie ou simplement débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire, ainsi que du talc, non broyés ni pulvérisés	10%	1
252620	Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée	10%	1
252810	Borates de sodium naturels et leurs concentrés, même calcinés (à l'excl. des borates extraits des saumures naturelles)	10%	1
252890	Borates naturels et leurs concentrés, calcinés ou non (à l'excl. des borates de sodium et leurs concentrés ainsi que des borates extraits des saumures naturelles); acide borique naturel titrant <= 85% de H3BO3 sur produit sec	10%	1
252910	Feldspat	10%	1
252921	Spat fluor, contenant en poids <= 97% de fluorure de calcium	10%	1
252922	Spat fluor, contenant en poids > 97% de fluorure de calcium	10%	1
252930	Leucite; néphéline et néphéline syénite	10%	1
253010	Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées	10%	1
253020	Kiesérite, epsomite [sulfates de magnésium naturels]	10%	1
253090	Sulfures d'arsenic, alunite, terre de pouzzolane, terres colorantes et autres matières minérales, n.d.a.	10%	3
260111	Minerais de fer et leurs concentrés, non agglomérés (à l'excl. des pyrites de fer grillées [cendres de pyrites])	10%	1
260112	Minerais de fer et leurs concentrés, agglomérés (à l'excl. des pyrites de fer grillées [cendres de pyrites])	10%	1
260120	Pyrites de fer grillées [cendres de pyrites]	10%	1
260200	Minerais de manganèse et leurs concentrés, y.c. les minerais de fer manganésifères d'une teneur en manganèse >= 20%, sur produit sec	10%	1
260300	Minerais de cuivre et leurs concentrés	10%	1
260400	Minerais de nickel et leurs concentrés	10%	1
260500	Minerais de cobalt et leurs concentrés	10%	1
260600	Minerais d'aluminium et leurs concentrés	10%	1
260700	Minerais de plomb et leurs concentrés	10%	1
260800	Minerais de zinc et leurs concentrés	10%	1
260900	Minerais d'étain et leurs concentrés	10%	1
261000	Minerais de chrome et leurs concentrés	10%	1

261100	Minerais de tungstène et leurs concentrés	10%	1
261210	Minerais d'uranium et leurs concentrés	10%	1
261220	Minerais de éorium et leurs concentrés	10%	1
261310	Minerais de molybdène et leurs concentrés, grillés	10%	1
261390	Minerais de molybdène et leurs concentrés (à l'excl. des produits grillés)	10%	1
261400	Minerais de titane et leurs concentrés	10%	1
261510	Minerais de zirconium et leurs concentrés	10%	1
261590	Minerais de niobium, de tantale ou de vanadium et leurs concentrés	10%	1
261610	Minerais d'argent et leurs concentrés	10%	1
261690	Minerais de métaux précieux et leurs concentrés (à l'excl. des minerais d'argent et de leurs concentrés)	10%	1
261710	Minerais d'antimoine et leurs concentrés	10%	1
261790	Minerais et leurs concentrés (à l'excl. des minerais et des concentrés de minerais de fer, de manganèse, de cuivre, de nickel, de cobalt, d'aluminium, de plomb, de zinc, d'étain, de chrome, de tungstène, d'uranium, de éorium, de molybdène, de titane, de n	10%	1
261800	Laitier granulé [sable-laitier] provenant de la fabrication de la fonte, du fer ou de l'acier	10%	1
261900	Scories, laitiers (autres que le laitier granulé), battitures et autres déchets de la fabrication de la fonte, du fer ou de l'acier	10%	1
262011	Mattes de galvanisation	10%	1
262019	Cendres et résidus, contenant principalement du zinc (à l'excl. des mattes de galvanisation)	10%	1
262021	Boues d'essence au plomb et boues de composés antidétonants contenant du plomb, provenant des réservoirs de stockage d'essence au plomb et de composés antidétonants contenant de plomb et constitués essentiellement de plomb, de composés de plomb et d'oxyde	10%	5
262029	Cendres et résidus, contenant principalement du plomb (à l'excl. des boues d'essence au plomb et des boues de composés antidétonants contenant du plomb)	10%	5
262030	Cendres et résidus, contenant principalement du cuivre	10%	5
262040	Cendres et résidus, contenant principalement de l'aluminium	10%	5
262060	Cendres et résidus contenant de l'arsenic, du mercure, du éallium ou leurs mélanges, des types utilisés pour l'extraction de l'arsenic ou de ces métaux ou pour la fabrication de leurs composés chimiques (à l'excl. des cendres et résidus provenant de la fa	10%	5
262091	Cendres et résidus contenant de l'antimoine, du béryllium, du cadmium, du chrome ou leurs mélanges (à l'excl. des cendres et résidus provenant de la fabrication du fer ou de l'acier)	10%	5
262099	Cendres et résidus contenant du métal ou des composés de métaux (à l'excl. des cendres et résidus provenant de la fabrication du fer ou de l'acier, des produits contenant principalement du zinc, du plomb, du cuivre ou de l'aluminium, des produits contenan	10%	5
262110	Cendres et résidus provenant de l'incinération des déchets municipaux	10%	5
262190	Scories et cendres, y.c. les cendres de varech (à l'excl. du laitier granulé [sable-laitier], des scories, laitiers, battitures et autres déchets de la fabrication du fer ou de l'acier, des cendres et résidus contenant du métal ou des composés de métaux a	10%	3

270111	Anêracite, mÔme pulvérisé, mais non aggloméré	10%	1
270112	Houille bitumineuse, mÔme pulvérisée, mais non agglomérée	10%	1
270119	Houilles, mÔme pulvérisées, mais non agglomérées (à l'excl. de l'anêracite et de la houille bitumineuse)	10%	1
270120	Briquettes, boulets et combustibles solides simil. obtenus à partir de la houille	10%	1
270210	Lignites, mÔme pulvérisés, mais non agglomérés	10%	1
270220	Lignites agglomérés	10%	1
270300	Tourbe, y.c. la tourbe pour litière, mÔme agglomérée	10%	1
270400	Cokes et semi-cokes de houille, de lignite ou de tourbe, mÔme agglomérés; charbon de cornue	10%	1
270500	Gaz de houille, gaz à l'eau, gaz pauvre et gaz simil. (à l'excl. des gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux)	10%	1
270600	Goudrons de houille, de lignite ou de tourbe et autres goudrons minéraux, mÔme déshydratés ou étÔtés, y.c. les goudrons reconstitués	10%	1
270710	Benzols 'benzène' contenant > 50% de benzène (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)	10%	2
270720	Toluol 'toluène' contenant > 50% de toluène (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)	10%	2
270730	Xylol 'xylènes' contenant > 50% de xylènes (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)	10%	2
270740	Naphtalène contenant > 50% de naphtalène (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)	10%	2
270750	Mélanges d'hydrocarbures aromatiques distillant 65% ou plus de leur volume, y.c. les pertes, à 250°C d'après la méthode ASTM D 86 (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)	10%	2
270760	Phénols contenant > 50% de phénols (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)	10%	2
270791	Huiles de créosote (à l'excl. des produits de constitution chimique définie)	10%	2
270799	Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille de haute température et produits analogues dans lesquels les constituants aromatiques prédominent en poids par rapport aux constituants non aromatiques (sauf les produits de co	10%	2
270810	Brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux	10%	2
270820	Coke de brai de goudron de houille ou d'autres goudrons minéraux	10%	2
270900	Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	10%	2
271011	Huiles légères et préparations de pétrole ou de minéraux bitumineux distillant en volume, y.c. les pertes, >= 90% à 210°C, d'après la méthode ASTM D 86	10%	3
271019	Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, n.d.a.	10%	3
271091	Déchets d'huiles contenant des diphényles polychlorés [PCB], des terphényles polychlorés [PCT] ou des diphényles polybromés [PBB]	10%	3
271099	Déchets d'huiles contenant principalement des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des celles contenant des diphényles polychlorés [PCB], des terphényles polychlorés [PCT] ou des diphényles polybromés [PBB])	10%	3

271111	Gaz naturel, liquéfié	10%	1
271112	Propane, liquéfié	10%	1
271113	Butanes, liquéfiés (à l'excl. des butanes d'une pureté >= 95% en n-butane ou en isobutane)	10%	1
271114	Eéthylène, propylène, butylène et butadiène, liquéfiés (à l'excl. de l'ééthylène d'une pureté >= 95% et du propylène, du butylène et du butadiène d'une pureté >= 90%)	10%	1
271119	Hydrocarbures gazeux, liquéfiés, n.d.a. (à l'excl. du gaz naturel, du propane, des butanes, de l'ééthylène, du propylène, du butylène et du butadiène)	10%	1
271121	Gaz naturel, à l'état gazeux	10%	1
271129	Hydrocarbures à l'état gazeux, n.d.a. (à l'excl. du gaz naturel)	10%	1
271210	Vaseline	20%	5
271220	Paraffine contenant en poids < 0,75% d'huile	10%	1
271290	Paraffine cire de pétrole microcristalline, 'slack wax', ozokérite, cire de lignite, cire de tourbe, autres cires minérales et produits simil. obtenus par synéèse ou par d'autres procédés, mŰme colorés (à l'excl. de la vaseline et de la paraffine contenant	10%	1
271311	Coke de pétrole, non calciné	10%	1
271312	Coke de pétrole, calciné	10%	1
271320	Bitume de pétrole	10%	1
271390	Résidus des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. du coke de pétrole et du bitume de pétrole)	10%	1
271410	Schistes et sables bitumineux	10%	1
271490	Bitumes et asphaltes, naturels; asphaltites et roches asphaltiques	10%	1
271500	Mastics bitumineux, 'cut-backs' et autres mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturels, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral	10%	1
271600	Energie électrique	10%	1
280110	Chlore	10%	1
280120	Iode	10%	1
280130	Fluor; brome	10%	1
280200	Soufre sublimé ou précipité; soufre colloïdal	10%	1
280300	Carbone [noirs de carbone et autres formes de carbone, n.d.a.]	10%	1
280410	Hydrogène	10%	1
280421	Argon	10%	1
280429	Gaz rares (à l'excl. de l'argon)	10%	1
280430	Azote	10%	1
280440	Oxygène	10%	1
280450	Bore; tellure	10%	1

280461	Silicium, contenant en poids $\geq 99,99\%$ de silicium	10%	1
280469	Silicium, contenant en poids $< 99,99\%$ de silicium	10%	1
280470	Phosphore	10%	1
280480	Arsenic	10%	1
280490	Sélénium	10%	1
280511	Sodium	10%	1
280512	Calcium	10%	1
280519	METAUX ALCALINS (A L'EXCL. DU SODIUM)	10%	1
280530	Métaux de terres rares, scandium et yttrium, même mélangés ou alliés entre eux	10%	1
280540	Mercure	10%	1
280610	Chlorure d'hydrogène [acide chlorhydrique]	10%	1
280620	Acide chlorosulfurique	10%	1
280700	Acide sulfurique; oléum	10%	1
280800	Acide nitrique; acides sulfonitriques	10%	1
280910	Pentaoxyde de diphosphore	10%	1
280920	Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non	10%	1
281000	Oxydes de bore; acides boriques	10%	1
281111	Fluorure d'hydrogène [acide fluorhydrique]	10%	1
281119	Acides inorganiques (à l'excl. de l'oléum, des oxydes de bore, du pentaoxyde de diphosphore, du chlorure d'hydrogène [acide chlorhydrique], du fluorure d'hydrogène [acide fluorhydrique] ainsi que des acides sulfurique, chlorosulfurique, nitrique, sulfonit	10%	1
281121	Dioxyde de carbone	10%	1
281122	Dioxyde de silicium	10%	1
281123	Dioxyde de soufre	10%	1
281129	Composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques (à l'excl. du pentaoxyde de diphosphore, des oxydes de bore ainsi que des dioxydes de carbone, de silicium ou de soufre)	10%	1
281210	Chlorures et oxychlorures	10%	1
281290	Halogénures et oxyhalogénures des éléments non métalliques (à l'excl. des chlorures et des oxychlorures)	10%	1
281310	Disulfure de carbone	10%	1
281390	Sulfures des éléments non métalliques (à l'excl. du disulfure de carbone); trisulfure de phosphore du commerce	10%	1
281410	Ammoniac anhydre	10%	1
281420	Ammoniac en solution aqueuse [ammoniaque]	10%	1

281511	Hydroxyde de sodium [soude caustique], solide	10%	1
281512	Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]	10%	1
281520	Hydroxyde de potassium [potasse caustique]	10%	1
281530	Peroxydes de sodium ou de potassium	10%	1
281610	Hydroxyde et peroxyde de magnésium	10%	1
281640	Oxydes, hydroxydes et peroxydes, de strontium ou de baryum	10%	1
281700	Oxyde de zinc; peroxyde de zinc	10%	1
281810	CORINDON ARTIFICIEL	10%	1
281820	OXYDE D'ALUMINIUM (A L'EXCL. DU CORINDON ARTIFICIEL)	10%	1
281830	Hydroxyde d'aluminium	10%	1
281910	Trioxyde de chrome	10%	1
281990	Oxydes et hydroxydes de chrome (à l'excl. du trioxyde)	10%	1
282010	Dioxyde de manganèse	10%	1
282090	Oxydes de manganèse (à l'excl. du dioxyde)	10%	1
282110	Oxydes et hydroxydes de fer	10%	1
282120	Terres colorantes contenant en poids $\geq$ 70% de fer combiné, évalué en Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	10%	1
282200	Oxydes et hydroxydes de cobalt; oxydes de cobalt du commerce	10%	1
282300	Oxydes de titane	10%	1
282410	Monoxyde de plomb [liéarge, massicot]	10%	1
282420	Minium et mine orange	10%	1
282490	Oxydes de plomb (à l'excl. du monoxyde de plomb [liéarge, massicot])	10%	1
282510	Hydrazine et hydroxylamine et leurs sels inorganiques	10%	1
282520	Oxyde et hydroxyde de lithium	10%	1
282530	Oxydes et hydroxydes de vanadium	10%	1
282540	Oxydes et hydroxydes de nickel	10%	1
282550	Oxydes et hydroxydes de cuivre	10%	1
282560	Oxydes de germanium et dioxyde de zirconium	10%	1
282570	Oxydes et hydroxydes de molybdène	10%	1
282580	Oxydes d'antimoine	10%	1
282590	BASES INORGANIQUES ET OXYDES, HYDROXYDES ET PEROXYDES METALLIQUES, NON REPR. SOUS 2814.10 A 2825.80	10%	1
282611	Fluorures d'ammonium ou de sodium	10%	1



282612	Fluorure d'aluminium	10%	1
282619	Fluorures (à l'excl. des fluorures d'ammonium, de sodium ou d'aluminium)	10%	1
282620	Fluorosilicates de sodium ou de potassium	10%	1
282630	Hexafluoroaluminate de sodium [cryoliée synéctique]	10%	1
282690	Fluorosilicates, fluoroaluminates et autres sels complexes de fluor (à l'excl. des fluorosilicates de sodium ou de potassium ainsi que de l'hexafluoroaluminate de sodium [cryoliée synéctique])	10%	1
282710	Chlorure d'ammonium	10%	1
282720	Chlorure de calcium	10%	1
282731	Chlorure de magnésium	10%	1
282732	Chlorure d'aluminium	10%	1
282733	Chlorures de fer	10%	1
282734	Chlorure de cobalt	10%	1
282735	Chlorure de nickel	10%	1
282736	Chlorure de zinc	10%	1
282739	Chlorures (à l'excl. des chlorures d'ammonium, de calcium, de magnésium, d'aluminium, de fer, de cobalt, de nickel et de zinc)	10%	1
282741	Oxychlorures et hydroxychlorures de cuivre	10%	1
282749	Oxychlorures et hydroxychlorures (autres que de cuivre)	10%	1
282751	Bromures de sodium ou de potassium	10%	1
282759	Bromures et oxybromures (à l'excl. des bromures de sodium ou de potassium)	10%	1
282760	Iodures et oxyiodures	10%	1
282810	Hypochlorites de calcium, y.c. l'hypochlorite de calcium du commerce	10%	1
282890	Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)	20%	3
282911	Chlorate de sodium	10%	1
282919	Chlorates (autres que de sodium)	10%	1
282990	Perchlorates; bromates et perbromates; iodates et periodates	10%	1
283010	Sulfures de sodium	10%	1
283020	Sulfure de zinc	10%	1
283030	Sulfure de cadmium	10%	1
283090	Sulfures (autres que de sodium, de zinc ou de cadmium); polysulfures, de constitution chimique définie ou non	10%	1
283110	Diéionites et sulfoxyates de sodium	10%	1
283190	Diéionites et sulfoxyates (autres que de sodium)	10%	1

283210	Sulfites de sodium	10%	1
283220	Sulfites (autres que de sodium)	10%	1
283230	éiosulfates	10%	1
283311	Sulfate de disodium	10%	1
283319	Sulfates de sodium (à l'excl. du sulfate de disodium)	10%	1
283321	Sulfate de magnésium	10%	1
283322	Sulfate d'aluminium	10%	1
283323	Sulfates de chrome	10%	1
283324	Sulfates de nickel	10%	1
283325	Sulfates de cuivre	10%	1
283326	Sulfate de zinc	10%	1
283327	Sulfate de baryum	10%	1
283329	Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de chrome, de nickel, de cuivre, de zinc ou de baryum)	10%	1
283330	Aluns	10%	1
283340	Peroxo-sulfates [persulfates]	10%	1
283410	Nitrites	10%	1
283421	Nitrate de potassium	10%	1
283429	Nitrates (autres que de potassium)	10%	1
283510	Phosphinates [hypophosphites] et phosphonates [phosphites]	10%	1
283522	Phosphates de mono- ou de disodium	10%	1
283523	Phosphate de trisodium	10%	1
283524	Phosphates de potassium	10%	1
283525	Hydrogénéoréophosphate de calcium [phosphate dicalcique]	10%	1
283526	Phosphates de calcium (à l'excl. de l'hydrogénéoréophosphate de calcium [phosphate dicalcique])	10%	1
283529	Phosphates (à l'excl. des phosphates de monosodium, de disodium, de trisodium, de potassium ou de calcium)	10%	1
283531	Triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium], de constitution chimique définie ou non	10%	1
283539	Polyphosphates, de constitution chimique définie ou non (à l'excl. du triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium])	10%	1
283610	Carbonates d'ammonium, y.c. le carbonate d'ammonium du commerce	10%	1
283620	Carbonate de disodium	10%	1

283630	Hydrogénocarbonate [bicarbonate] de sodium	10%	1
283640	Carbonates de potassium	10%	1
283650	Carbonate de calcium	10%	1
283660	Carbonate de baryum	10%	1
283670	Carbonates de plomb	10%	1
283691	Carbonates de lithium	10%	1
283692	Carbonate de strontium	10%	1
283699	Carbonates et peroxocarbonates [percarbonates] (à l'excl. de l'hydrogénocarbonate [bicarbonate] de sodium ainsi que des carbonates d'ammonium - y.c. le carbonate d'ammonium du commerce -, de disodium, de potassium, de calcium, de baryum, de plomb, de lithium)	10%	1
283711	Cyanures de sodium	10%	1
283719	Cyanures et oxycyanures (autres que de sodium)	10%	1
283720	Cyanures complexes	10%	1
283800	Fulminates, cyanates et éiocyanates	10%	1
283911	Métasilicates de sodium	10%	1
283919	Silicates de sodium, y.c. les silicates du commerce (à l'excl. des métasilicates)	10%	1
283920	Silicates de potassium, y.c. les silicates du commerce	10%	1
283990	Silicates, y.c. les silicates des métaux alcalins du commerce (à l'excl. des silicates de sodium ou de potassium)	10%	1
284011	Tétraborate de disodium [borax raffiné], anhydre	10%	1
284019	Tétraborate de disodium [borax raffiné] (à l'excl. du tétraborate de disodium anhydre)	10%	1
284020	Borates (à l'excl. du tétraborate de disodium [borax raffiné])	10%	1
284030	Peroxoborates [perborates]	10%	1
284110	Aluminates	10%	1
284120	Chromates de zinc ou de plomb	10%	1
284130	Dichromate de sodium	10%	1
284150	Chromates, dichromates et peroxochromates (à l'excl. des chromates de zinc ou de plomb ainsi que du dichromate de sodium)	10%	1
284161	Permanganate de potassium	10%	1
284169	Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)	10%	1
284170	Molybdates	10%	1
284180	Tungstates [wolframates]	10%	1
284190	Sels des acides oxométalliques ou peroxométalliques (à l'excl. des aluminates, des chromates, des dichromates, des peroxochromates, des manganites, des manganates, des	10%	1

	permanganates, des molybdates et des tungstates [wolframates])		
284210	Silicates doubles ou complexes des acides ou peroxyacides inorganiques [y.c. les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non]	10%	1
284290	Sels des acides ou peroxyacides inorganiques (à l'excl. des azotures, des sels des acides oxométalliques ou peroxyométalliques ainsi que des silicates doubles ou complexes [y.c. les aluminosilicates de constitution chimique définie ou non])	10%	1
284310	Métaux précieux à l'état colloïdal	10%	1
284321	Nitrate d'argent	10%	1
284329	Composés d'argent, inorganiques ou organiques, de constitution chimique définie ou non (à l'excl. du nitrate d'argent)	10%	1
284330	Composés d'or, inorganiques ou organiques, de constitution chimique définie ou non	10%	1
284390	Composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, de constitution chimique définie ou non (à l'excl. des composés d'argent ou d'or); amalgames de métaux précieux	10%	1
284410	Uranium naturel et ses composés; alliages, dispersions - y.c. les cermet - , produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium naturel ou des composés de l'uranium naturel [Euratom]	10%	1
284420	Uranium enrichi en U 235 et ses composés; plutonium et ses composés; alliages, dispersions - y.c. les cermet - , produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium enrichi en U 235, du plutonium ou des composés de ces produits [Euratom]	10%	1
284430	Uranium appauvri en U 235 et ses composés; éorium et ses composés; alliages, dispersions - y.c. les cermet - , produits céramiques et mélanges renfermant de l'uranium appauvri en U 235, du éorium ou des composés de ces produits	10%	1
284440	Éléments, isotopes et composés radioactifs; alliages, dispersions - y.c. les cermet - , produits céramiques et mélanges renfermant ces éléments, isotopes ou composés; résidus radioactifs (sauf uranium naturel, uranium enrichi ou appauvri en U235, plutoni	10%	1
284450	Éléments combustibles [cartouches] usés [irradiés] de réacteurs nucléaires [Euratom]	10%	1
284510	Eau lourde [oxyde de deutérium] [Euratom]	10%	1
284590	Isotopes, non radioactifs et leurs composés inorganiques ou organiques, de constitution chimique définie ou non (à l'excl. de l'eau lourde [oxyde de deutérium])	10%	1
284610	Composés de cérium	10%	1
284690	Composés, inorganiques ou organiques, des métaux des terres rares, de l'yttrium ou du scandium ou des mélanges de ces métaux (à l'excl. des composés de cérium)	10%	1
284700	Peroxyde d'hydrogène [eau oxygénée], même solidifié avec de l'urée	10%	1
284800	Phosphures, de constitution chimique définie ou non (à l'excl. des ferrophosphores)	10%	1
284910	Carbure de calcium, de constitution chimique définie ou non	10%	1
284920	Carbure de silicium, de constitution chimique définie ou non	10%	1
284990	Carbures, de constitution chimique définie ou non (à l'excl. des carbures de calcium et de silicium)	10%	1
285000	Hydrures, nitrures, azotures, siliciures et borures, de constitution chimique définie ou non (à l'excl. des composés qui constituent également des carbures du n° 2849)	10%	1
285100	Composés inorganiques, y.c. les eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté, n.d.a.; air liquide, y.c. l'air liquide dont les gaz ont été éliminés; air comprimé;	10%	1

	amalgames (autres que de métaux précieux)		
290110	Hydrocarbures acycliques, saturés	10%	1
290121	Eéthylène	10%	1
290122	Propène [propylène]	10%	1
290123	Butène [butylène] et ses isomères	10%	1
290124	Buta-1,3-diène et isoprène	10%	1
290129	Hydrocarbures acycliques, non saturés (à l'excl. de l'ééthylène, du propène [propylène], du butène [butylène] et ses isomères ainsi que du buta-1,3-diène et de l'isoprène)	10%	1
290211	CYCLOHEXANE	10%	1
290219	Hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques (à l'excl. du cyclohexane)	10%	1
290220	BENZENE	10%	1
290230	TOLUENE	10%	1
290241	o-Xylène	10%	1
290242	m-Xylène	10%	1
290243	p-Xylène	10%	1
290244	ISOMERES DU XYLENE EN MELANGE	10%	1
290250	Styrène	10%	1
290260	Eéthylbenzène	10%	1
290270	Cumène	10%	1
290290	Hydrocarbures cycliques (à l'excl. des hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, du benzène, du toluène, des xylènes, du styrène, de l'ééthylbenzène et du cumène)	10%	1
290311	Chlorométhane [chlorure de méthyle] et chloroéthane [chlorure d'éthyle]	10%	1
290312	Dichlorométhane [chlorure de méthylène]	10%	1
290313	Chloroforme [trichlorométhane]	10%	1
290314	Tétrachlorure de carbone	10%	1
290315	1,2-Dichloroéthane [chlorure d'éthylène]	10%	1
290319	Dérivés chlorés saturés des hydrocarbures acycliques (à l'excl. du chlorométhane [chlorure de méthyle], du chloroéthane [chlorure d'éthyle], du dichlorométhane [chlorure de méthylène], du chloroforme [trichlorométhane], du tétrachlorure de carbone et du 1,2-dich	10%	1
290321	Chlorure de vinyle [chloroéthylène]	10%	1
290322	Trichloroéthylène	10%	1
290323	Tétrachloroéthylène [perchloroéthylène]	10%	1
290329	Dérivés chlorés non saturés des hydrocarbures acycliques (à l'excl. du chlorure de vinyle [chloroéthylène], du trichloroéthylène et du tétrachloroéthylène [perchloroéthylène])	10%	1

290330	Dérivés fluorés, dérivés bromés et dérivés iodés des hydrocarbures acycliques	10%	1
290341	Trichlorofluorométhane	10%	1
290342	Dichlorodifluorométhane	10%	1
290343	Trichlorotrifluoroéthane	10%	1
290344	Dichlorotétrafluoroéthane et chloropentafluoroéthane	10%	1
290345	Dérivés des hydrocarbures acycliques, perhalogénés uniquement avec du fluor et du chlore (à l'excl. du trichlorofluorométhane, du dichlorodifluorométhane, des trichlorotrifluoroéthane, des dichlorotétrafluoroéthane et du chloropentafluoroéthane)	10%	1
290346	Bromochlorodifluorométhane, bromotrifluorométhane et dibromotétrafluoroéthane	10%	1
290347	Dérivés perhalogénés des hydrocarbures acycliques contenant au moins deux halogènes différents (à l'excl. des dérivés perhalogénés uniquement avec du fluor et du chlore ainsi que du bromochlorodifluorométhane, du bromotrifluorométhane et des dibromotétrafluoroéthane)	10%	1
290349	Dérivés halogénés des hydrocarbures acycliques contenant au moins deux halogènes différents (à l'excl. des dérivés perhalogénés)	10%	1
290351	1,2,3,4,5,6-Hexachlorocyclohexane	10%	1
290359	Dérivés halogénés des hydrocarbures cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques (à l'excl. du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane)	10%	1
290361	Chlorobenzène, o-dichlorobenzène et p-dichlorobenzène	10%	1
290362	Hexachlorobenzène et DDT [1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chloro-phényl)éthane]	10%	1
290369	Dérivés halogénés des hydrocarbures aromatiques (à l'excl. du chlorobenzène, du o-dichlorobenzène, du p-dichlorobenzène, de l'hexachlorobenzène et du DDT '1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chloro-phényl)éthane')	10%	1
290410	Dérivés, seulement sulfonés, des hydrocarbures, leurs sels et leurs esters éthyliques	10%	1
290420	Dérivés, seulement nitrés ou seulement nitrosés, des hydrocarbures	10%	1
290490	Dérivés sulfonés, nitrés ou nitrosés des hydrocarbures, même halogénés (à l'excl. des dérivés seulement sulfonés, seulement nitrés ou seulement nitrosés)	10%	1
290511	Méthanol [alcool méthylique]	10%	1
290512	Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]	10%	1
290513	Butane-1-ol [alcool n-butylique]	10%	1
290514	Butanols (à l'excl. du butane-1-ol [alcool n-butylique])	10%	1
290515	Pentanol [alcool amylique] et ses isomères	10%	1
290516	Octanol [alcool octylique] et ses isomères	10%	1
290517	Dodécane-1-ol [alcool laurique], hexadécane-1-ol [alcool cétylique] et octadécane-1-ol [alcool stéarique]	10%	1
290519	Monoalcools acycliques saturés (à l'excl. du méthanol [alcool méthylique], du propane-1-ol [alcool propylique], du propane-2-ol [alcool isopropylique], des butanols, du pentanol [alcool amylique] et ses isomères, de l'octanol [alcool octylique] et ses isomères)	10%	1
290522	Alcools terpéniques acycliques	10%	1

290529	Monoalcools acycliques non saturés (à l'excl. des alcools terpéniques acycliques)	10%	1
290531	Eéthylène glycol [ééanediol]	10%	1
290532	Propylène glycol [propane-1,2-diol]	10%	1
290539	Diols acycliques (à l'excl. de l'ééthylène glycol [ééanediol] et du propylène glycol [propane-1,2-diol])	10%	1
290541	2-Eéthyl-2-[hydroxymééthyl]propane-1,3-diol [trimééthylolpropane]	10%	1
290542	Pentaéryéritel [pentaéryérite]	10%	1
290543	Mannitol	10%	3
290544	D-Glucitol [sorbitol]	10%	3
290545	Glycérol	10%	3
290549	Triols, tétrols et autres polyalcools acycliques (à l'excl. des diols, du 2-ééthyl-2-(hydroxymééthyl)propane-1,3-diol [trimééthylolpropane], du pentaéryéritel, du mannitol, du D-glucitol [sorbitol] et du glycérol)	10%	1
290551	Eéchlorvynol [DCI]	10%	1
290559	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des alcools acycliques (à l'excl. du eéchlorvynol [DCI])	10%	1
290611	Menêol	10%	1
290612	Cyclohexanol, mééthylcyclohexanols et dimééthylcyclohexanols	10%	1
290613	Stérols et inositols	10%	1
290614	Terpinéols	10%	1
290619	Alcools cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du menêol, du cyclohexanol, des mééthylcyclohexanols, des dimééthylcyclohexanols, des stérols, des inositols et des terpinéols)	10%	1
290621	Alcool benzylique	10%	1
290629	Alcools cycliques aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. de l'alcool benzylique)	10%	1
290711	Phénol [hydroxybenzène] et ses sels	10%	1
290712	Crésols et leurs sels	10%	1
290713	Octylphénol, nonylphénol et leurs isomères; sels de ces produits	10%	1
290714	Xylénols et leurs sels	10%	1
290715	Naphtols et leurs sels	10%	1
290719	Monophénols (à l'excl. du phénol [hydroxybenzène], des crésols, de l'octylphénol, du nonylphénol, des isomères de l'octylphénol et du nonylphénol, des xylénols, des naphtols ainsi que des sels de tous ces produits)	10%	1
290721	Résorcinol et ses sels	10%	1
290722	Hydroquinone et ses sels	10%	1
290723	4,4'-Isopropylidènediphénol [bisphénol A, diphénylpropane] et ses sels	10%	1

290729	Polyphénols et phénols-alcools (à l'excl. du résorcinol, de l'hydroquinone, du 4,4'-isopropylidènediphénol [bisphénol A, diphénylolpropane] ainsi que des sels de ces produits)	10%	1
290810	Dérivés seulement halogénés des phénols ou des phénols-alcools et leurs sels	10%	1
290820	Dérivés seulement sulfonés des phénols ou des phénols-alcools, leurs sels et leurs esters	10%	1
290890	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des phénols ou des phénols-alcools (à l'excl. des dérivés seulement halogénés et leurs sels ainsi que des dérivés seulement sulfonés, leurs sels et leurs esters)	10%	1
290911	Eêr diéylique [oxyde de diéyle]	10%	1
290919	Eêers acycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. de l'éêr diéylique [oxyde de diéyle])	10%	1
290920	Eêers cyclaniques, cycléniques, cycloterpéniques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1
290930	Eêers aromatiques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1
290941	2,2'-Oxydiéanol [diéylène-glycol]	10%	1
290942	Eêers monoméyliques de l'ééylène-glycol ou du diéylène-glycol	10%	1
290943	Eêers monobutyliques de l'ééylène-glycol ou du diéylène-glycol	10%	1
290944	Eêers monoalkyliques de l'ééylène-glycol ou du diéylène-glycol (à l'excl. du 2,2'-oxydiéanol [diéylène-glycol] ainsi que des éêers monoméyliques ou monobutyliques)	10%	1
290949	Eêers-alcools et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2,2'-oxydiéanol [diéylène-glycol] ainsi que des éêers monoalkyliques de l'ééylène-glycol ou du diéylène-glycol)	10%	1
290950	Eêers-phénols, éêers-alcools-phénols et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1
290960	Peroxydes d'alcools, peroxydes d'éêers, peroxydes de cétones et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1
291010	Oxirane [oxyde d'ééylène]	10%	1
291020	Mééyloxirane [oxyde de propylène]	10%	1
291030	1-Chloro-2,3-époxypropane [épichlorhydrine]	10%	1
291090	Epoxydes, époxy-alcools, époxy-phénols et époxy-éêers, avec trois atomes dans le cycle, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. de l'oxirane [oxyde d'ééylène], du mééyloxirane [oxyde de propylène] et du 1-chloro-2,3-époxyprop)	10%	1
291100	Acétals et hém-acétals, mÛme contenant d'autres fonctions oxygénées, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1
291211	Mééanal [formaldéhyde]	10%	1
291212	Eéanal [acétaldéhyde]	10%	1
291213	Butanal [butyraldéhyde, isomère normal]	10%	1
291219	Aldéhydes acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'excl. du mééanal [formaldéhyde], de l'ééanal [acétaldéhyde] et du butanal [butyraldéhyde, isomère normal])	10%	1
291221	Benzaldéhyde [aldéhyde benzoïque]	10%	1
291229	Aldéhydes cycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'excl. du	10%	1



	benzaldéhyde [aldéhyde benzoïque]		
291230	Aldéhydes-alcools	10%	1
291241	Vanilline [aldéhyde mééthylprotocatéchiq	10%	1
291242	Eéthylvanilline [aldéhyde ééthylprotocatéchiq	10%	1
291249	Aldéhydes-ééthers, aldéhydes-phénols et aldéhydes contenant d'autres fonctions oxygénées (à l'excl. de l'ééthylvanilline [aldéhyde ééthylprotocatéchiq] et de la vanilline [aldéhyde mééthylprotocatéchiq])	10%	1
291250	Polymères cycliques des aldéhydes	10%	1
291260	Paraformaldéhyde	10%	1
291300	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des aldéhydes, des polymères cycliques des aldéhydes ou du formaldéhyde	10%	1
291411	Acétone	10%	1
291412	Butanone [mééthylééthylcétone]	10%	1
291413	4-Mééthylpentane-2-one [mééthylisobutylcétone]	10%	1
291419	Cétones acycliques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'excl. de l'acétone, du butanone [mééthylééthylcétone] et du 4-mééthylpentane-2-one [mééthylisobutylcétone])	10%	1
291421	Camphre	10%	1
291422	Cyclohexanone et mééthylcyclohexanones	10%	1
291423	Ionones et mééthylionones	10%	1
291429	Cétones cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'excl. du camphre, de la cyclohexanone, des mééthylcyclohexanones, des ionones et des mééthylionones)	10%	1
291431	Phénylacétone [phénylpropane-2-one]	10%	1
291439	Cétones aromatiques ne contenant pas d'autres fonctions oxygénées (à l'excl. de la phénylacétone [phénylpropane-2-one])	10%	1
291440	Cétones-alcools et cétones-aldéhydes	10%	1
291450	Cétones-phénols et cétones contenant d'autres fonctions oxygénées	10%	1
291461	Anétraquinone	10%	1
291469	Quinones (à l'excl. de l'anétraquinone)	10%	1
291470	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des cétones ou des quinones	10%	1
291511	Acide formique	10%	1
291512	Sels de l'acide formique	10%	1
291513	Esters de l'acide formique	10%	1
291521	Acide acétique	10%	1
291522	Acétate de sodium	10%	1
291523	Acétates de cobalt	10%	1

291524	Anhydride acétique	10%	1
291529	Sels de l'acide acétique (à l'excl. des acétates de sodium et de cobalt)	10%	1
291531	Acétate d'ééyle	10%	1
291532	Acétate de vinyle	10%	1
291533	Acétate de n-butyle	10%	1
291534	Acétate d'isobutyle	10%	1
291535	Acétate de 2-ééoxyééyle	10%	1
291539	Esters de l'acide acétique (à l'excl. des acétates d'ééyle, de vinyle, de n-butyle, d'isobutyle et de 2-ééoxyééyle)	10%	1
291540	Acides mono-, di- ou trichloroacétiques, leurs sels et leurs esters	10%	1
291550	Acide propionique, ses sels et ses esters	10%	1
291560	Acides butanoïques, acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters	10%	1
291570	Acide palmitique, acide stéarique, leurs sels et leurs esters	10%	1
291590	Acides monocarboxyliques acycliques saturés, anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides formique, acétique, mono- ou trichloroacétiques, propionique, butanoïques, pentanoïques,	10%	1
291611	Acide acrylique et ses sels	10%	1
291612	Esters de l'acide acrylique	10%	1
291613	Acide mééacrylique et ses sels	10%	1
291614	Esters de l'acide mééacrylique	10%	1
291615	Acides oléique, linoléique ou linoléinique, leurs sels et leurs esters	10%	1
291619	Acides monocarboxyliques acycliques non saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides acrylique, mééacrylique, oléique, linoléique ou linoléinique ainsi que de	10%	1
291620	Acides monocarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1
291631	Acide benzoïque, ses sels et ses esters	10%	1
291632	Peroxyde de benzoyle et chlorure de benzoyle	10%	1
291634	Acide phénylacétique et ses sels	10%	1
291635	Esters de l'acide phénylacétique	10%	1
291639	Acides monocarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides benzoïque ou phénylacétique et des sels et esters de ces produits ainsi qu'à l'excl	10%	1
291711	Acide oxalique, ses sels et ses esters	10%	1
291712	Acide adipique, ses sels et ses esters	10%	1
291713	Acide azélaïque, acide sébacique, leurs sels et leurs esters	10%	1

291714	Anhydride maléique	10%	1
291719	Acides polycarboxyliques acycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides oxalique, adipique, azélaïque ou sébacique et des sels et esters de ces acides ainsi	10%	1
291720	Acides polycarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés	10%	1
291731	Oréophtalates de dibutyle	10%	1
291732	Oréophtalates de dioctyle	10%	1
291733	Oréophtalates de dinonyle ou de didécyle	10%	1
291734	Esters de l'acide oréophtalique (à l'excl. des oréophtalates de dibutyle, de dioctyle, de dinonyle ou de didécyle)	10%	1
291735	Anhydride phtalique	10%	1
291736	Acide téréphtalique et ses sels	10%	1
291737	Téréphtalate de diméthyle	10%	1
291739	Acides polycarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des esters de l'acide oréophtalique, de l'anhydride phtalique, de l'acide téréphtalique et ses	10%	1
291811	Acide lactique, ses sels et ses esters	5%	1
291812	Acide tartrique	10%	1
291813	Sels et esters de l'acide tartrique	10%	1
291814	Acide citrique	10%	1
291815	Sels et esters de l'acide citrique	10%	1
291816	Acide gluconique, ses sels et ses esters	10%	1
291819	Acides carboxyliques à fonction alcool mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides lactique, tartrique, citrique ou gluconique ain	10%	1
291821	Acide salicylique et ses sels	10%	1
291822	Acide o-acétylsalicylique, ses sels et ses esters	10%	1
291823	Esters de l'acide salicylique et leurs sels (à l'excl. de l'acide o-acétylsalicylique, ses sels et ses esters)	10%	1
291829	Acides carboxyliques à fonction phénol mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides salicylique ou o-acétylsalicylique ainsi que de	10%	1
291830	Acides carboxyliques à fonction aldéhyde ou cétone mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1
291890	Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides contenant uniquement la fonction alcool, phénol,	10%	1
291900	Esters phosphoriques et leurs sels, y.c. les lactophosphates; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1

292010	Esters éiophosphoriques [phosphoroéioates] et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	10%	1
292090	Esters des acides inorganiques des non-métaux et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des esters des halogénures d'hydrogène ainsi que des esters éiophosphoriques [phosphoroéioates], de leurs sels et de leurs dérivé	10%	1
292111	Mono-, di- ou triméthylamine et leurs sels	10%	1
292112	Diéthylamine et ses sels	10%	1
292119	Monoamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. de la mono-, di- ou triméthylamine, de la diéthylamine et des sels de ces produits)	10%	1
292121	Eéthylènediamine et ses sels	10%	1
292122	Hexaméthylènediamine et ses sels	10%	1
292129	Polyamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. de l'ééthylènediamine, de l'hexaméthylènediamine et des sels de ces produits)	10%	1
292130	Monoamines et polyamines cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, et leurs dérivés; sels de ces produits	10%	1
292141	Aniline et ses sels	10%	1
292142	Dérivés de l'aniline et leurs sels	10%	1
292143	Toluidines et leurs dérivés; sels de ces produits	10%	1
292144	Diphénylamine et ses dérivés; sels de ces produits	10%	1
292145	1-Naphtylamine [alpha-naphtylamine], 2-naphtylamine [Z-naphtylamine] et leurs dérivés; sels de ces produits	10%	1
292146	Amfétamine [DCI], benzfétamine [DCI], dexamfétamine [DCI], étillamfétamine [DCI], fencamfamine [DCI], léfétamine [DCI], lévamfétamine [DCI], méfénorex [DCI] et phentermine [DCI] ainsi que leurs sels	10%	1
292149	Monoamines aromatiques et leurs dérivés, et sels de ces produits (à l'excl. de l'aniline, des toluidines, de la diphénylamine, de la 1-naphtylamine, de la 2-naphtylamine et de leurs dérivés et des sels de ces produits ainsi que de l'amfétamine [DCI], du b	10%	1
292151	o-, m-, p-Phénylènediamine, diaminotoluènes, et leurs dérivés; sels de ces produits	10%	1
292159	Polyamines aromatiques et leurs dérivés, et sels de ces produits (à l'excl. de la o-, m-, p-phénylènediamine, des diaminotoluènes et de leurs dérivés ainsi que des sels de ces produits)	10%	1
292211	Monoééanolamine et ses sels	10%	1
292212	Diééanolamine et ses sels	10%	1
292213	Triééanolamine et ses sels	10%	1
292214	Dextropropoxyphène [DCI] et ses sels	10%	1
292219	Amino-alcools, leurs ééers et leurs esters; sels de ces produits (sauf ceux à fonctions oxygénées différentes et à l'excl. de la monoééanolamine, de la diééanolamine, de la triééanolamine, du dextropropoxyphène ainsi que des sels de ces produits)	10%	1
292221	Acides aminonaphtolsulfoniques et leurs sels	10%	1
292222	Anisidines, dianisidines, phénétidines, et leurs sels	10%	1

292229	Amino-naphtols et autres amino-phénols, leurs éthers et esters; sels de ces produits (à l'excl. des amino-naphtols et autres amino-phénols à fonctions oxygénées différentes, des acides aminonaphtolsulfoniques, des anisidines, des dianisidines ou des phénét	10%	1
292231	Amfépramone [DCI], mééadone [DCI] et normééadone [DCI] ainsi que leurs sels	10%	1
292239	Amino-aldéhydes, amino-cétones et amino-quinones; sels de ces produits (autres que ceux à fonctions oxygénées différentes ainsi que de l'amfépramone [DCI], du mééadone [DCI] et du normééadone [DCI] et de leurs sels)	10%	1
292241	Lysine et ses esters; sels de ces produits	10%	1
292242	Acide glutamique et ses sels	10%	1
292243	Acide anêranilique et ses sels	10%	1
292244	Tilidine [DCI] et ses sels	10%	1
292249	Amino-acides et leurs esters; sels de ces produits (à l'excl. des amino-acides à fonctions oxygénées différentes ainsi que de la lysine et de ses esters, leurs sels, de l'acide glutamique, de l'acide anêranilique et du tilidine [DCI] et leurs sels)	10%	1
292250	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino	10%	1
292310	Choline et ses sels	10%	1
292320	Léciéines et autres phosphoaminolipides, de constitution chimique définie ou non	10%	1
292390	Sels et hydroxydes d'ammonium quaternaires (à l'excl. de la choline et de ses sels)	10%	1
292411	Méprobamate [DCI]	10%	1
292419	Amides [y.c. les carbamates] acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. du monoééanolamine et ses sels)	10%	1
292421	Uréines et leurs dérivés; sels de ces produits	10%	1
292423	Acide 2-acétamidobenzoïque [acide N-acétylanêranilique] et ses sels	10%	1
292424	Eéinamate [DCI]	10%	1
292429	Amides, y.c. les carbamates, cycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. des uréines et de leurs dérivés, des sels de ces produits, de l'acide 2-acétamidobenzoïque [acide N-acétylanêranilique] et ses sels ainsi que de l'ééinamate [DCI])	10%	1
292511	Saccharine et ses sels	10%	1
292512	Glutééimide [DCI]	10%	1
292519	Imides et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. de la saccharine, ses sels et du glutééimide [DCI])	10%	1
292520	Imines et leurs dérivés; sels de ces produits	10%	1
292610	Acrylonitrile	10%	1
292620	1-Cyanoguanidine [dicyandiamide]	10%	1
292630	Fenproporex [DCI] et ses sels; mééadone [DCI]-intermédiaire [4-cyano-2-dimééylamino-4,4-diphénylbutane]	10%	1
292690	Composés à fonction nitrile (à l'excl. de l'acrylonitrile, de la 1-cyanoguanidine [dicyandiamide], du fenproporex [DCI] et ses sels, et du mééadone [DCI]-intermédiaire [4-	10%	1

	cyano-2-diméthylamino-4,4-diphénylbutane])		
292700	Composés diazoïques, azoïques ou azoxyques	10%	1
292800	Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine	10%	1
292910	Isocyanates	10%	1
292990	Composés à fonctions azotées (sauf isocyanates, composés aminés à fonctions oxygénées, sels et hydroxydes organiques d'ammonium quaternaires, léciènes et autres phosphoaminolipides, composés à fonction amide de l'acide carbonique, composés à fonction ami	10%	1
293010	Diéiicarbonates [xanêates, xanêogénates]	10%	1
293020	éiocarbamates et diéiocarbamates	10%	1
293030	Mono-, di- ou tétrasulfures de éiourame	10%	1
293040	Mééionine	10%	1
293090	éiocomposés organiques (à l'excl. des diéiicarbonates [xanêates, xanêogénates], des éiocarbamates, des diéiocarbamates, des mono-, di- ou tétrasulfures de éiourame ainsi que de la mééionine)	10%	1
293100	Composés organo-inorganiques de constitution chimique définie présentés isolément, n.d.a.	10%	1
293211	Tétrahydrofuranne	10%	1
293212	2-Furaldéhyde [furfural]	10%	1
293213	Alcool furfurylique et alcool tétrahydrofurfurylique	10%	1
293219	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'oxygène exclusivement, dont la structure comporte un cycle furanne, hydrogéné ou non, non condensé (à l'excl. du tétrahydrofuranne, du 2-furaldéhyde [furfural] et des alcools furfurylique et tétrahydrofurfuryliq	10%	1
293221	Coumarine, mééylcoumarines et ééylcoumarines	10%	1
293229	Lactones (à l'excl. de la coumarine, des mééylcoumarines et des ééylcoumarines)	10%	1
293291	Isosafrole	10%	1
293292	1-[1,3-Benzodioxole-5-yl]propane-2-one	10%	1
293293	Pipéronal	10%	1
293294	Safrole	10%	1
293295	Tétrahydrocannabinols [tous les isomères]	10%	1
293299	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'oxygène exclusivement (à l'excl. des lactones, de l'isosafrole, du 1-[1,3-benzodioxole-5-yl]propane-2-one, du pipéronal, du safrole, du tétrahydrocannabinols [tous les isomères] ainsi que des composés dont la st	10%	1
293311	Phénazone [antipyrine] et ses dérivés	10%	1
293319	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle pyrazole, hydrogéné ou non, non condensé (à l'excl. de la phénazone [antipyrine] et de ses dérivés)	10%	1
293321	Hydantoïne et ses dérivés	10%	1
293329	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure	10%	1

	comporte un cycle imidazole, hydrogéné ou non, non condensé (à l'excl. de l'hydantoïne et de ses dérivés)		
293331	Pyridine et ses sels	10%	1
293332	Pipéridine et ses sels	10%	1
293333	Alfentanil [DCI], aniléridine [DCI], bézitramide [DCI], bromazépam [DCI], cétobémidone [DCI], difénoxine [DCI], diphénoxyate [DCI], dipipanone [DCI], fentanyl [DCI], mééylphénidate [DCI], pentazocine [DCI], pééidine [DCI], pééidine [DCI] intermédiaire A,	10%	1
293339	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle pyridine, hydrogéné ou non, non condensé (à l'excl. de la pyridine, de la pipéridine, de l'alfentanil [DCI], de l'aniléridine [DCI], du bézitramide [DCI],	10%	1
293341	Lévorphanol [DCI] et ses sels	10%	1
293349	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, comportant une structure à cycles quinoléine ou isoquinoléine, hydrogénés ou non, sans autres condensations (à l'excl. du lévorphanol [DCI] et ses sels)	10%	1
293352	Malonylurée [acide barbiturique] et ses sels	10%	1
293353	Allobarbital [DCI], amobarbital [DCI], barbital [DCI], butalbital [DCI], butobarbital, cyclobarbital [DCI], mééylphénobarbital [DCI], pentobarbital [DCI], phénobarbital [DCI], secbutabarbital [DCI], sécobarbital [DCI] et vinylbital [DCI] ainsi que leurs s	10%	1
293354	Dérivés de malonylurée [acide barbiturique] et leurs sels (à l'excl. des sels de malonylurée)	10%	1
293355	Loprazolam [DCI], mécloqualone [DCI], mééaqualone [DCI] et zipéprol [DCI] ainsi que leurs sels	10%	1
293359	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle pyrimidine, hydrogéné ou non, ou pipérazine (à l'excl. de la malonylurée [acide barbiturique] et ses dérivés ainsi que de l'allobarbital [DCI], de l'amoba	10%	1
293361	Mélamine	10%	1
293369	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle triazine, hydrogéné ou non, non condensé (à l'excl. de la mélamine)	10%	1
293371	6-Hexanelactame [epsilon-caprolactame]	10%	1
293372	Clobazam [DCI] et mééyprylone [DCI]	10%	1
293379	Lactames (à l'excl. du 6-hexanelactame [epsilon-caprolactame], du clobazam [DCI] et du mééyprylone [DCI])	10%	1
293391	Alprazolam [DCI], camazépam [DCI], chlordiazépoxyde [DCI], clonazépam [DCI], clorazépate, délorazépam [DCI], diazépam [DCI], estazolam [DCI], fludiazépam [DCI], flunitrazépam [DCI], flurazépam [DCI], halazépam [DCI], loflazépate d'ééyle [DCI], lorazépam [	10%	1
293399	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement (à l'excl. des composés comportant une structure à cycles quinoléine ou isoquinoléine, hydrogénés ou non, sans autres condensations ainsi que des composés dont la structure comporte un cycle	10%	1
293410	Composés hétérocycliques dont la structure comporte un cycle éiazole, hydrogéné ou non, non condensé	10%	1
293420	Composés hétérocycliques comportant une structure à cycles benzoéiazole, hydrogénés ou non, sans autres condensations	10%	1
293430	Composés hétérocycliques comportant une structure à cycles phénoéiazine, hydrogénés ou non, sans autres condensations	10%	1

293491	Aminorex [DCI], brotizolam [DCI], clotiazépam [DCI], cloxazolam [DCI], dextromoramide [DCI], haloxazolam [DCI], kétazolam [DCI], mésocarb [DCI], oxazolam [DCI], pémoline [DCI], phendimétrazine [DCI], phenmétrazine [DCI] et sufentanil [DCI] ainsi que leurs	10%	1
293499	Acides nucléiques et leurs sels, de constitution chimique définie ou non; composés hétérocycliques (à l'excl. des composés à hétéroatome[s] d'oxygène exclusivement ou des composés à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, des composés dont la structure compor	10%	1
293500	Sulfonamides	10%	1
293610	Provitamines, non mélangées	10%	1
293621	Vitamines A et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	10%	1
293622	Vitamine B1 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	10%	1
293623	Vitamine B2 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	10%	1
293624	Acide D- ou DL-pantoïque [vitamine B3 ou vitamine B5] et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	10%	1
293625	Vitamine B6 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	10%	1
293626	Vitamine B12 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	10%	1
293627	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	10%	1
293628	Vitamine E et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	10%	1
293629	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)	10%	1
293690	Mélanges de provitamines ou de vitamines, même en solutions quelconques, et concentrats naturels de vitamines	10%	1
293711	Somatropine, ses dérivés et analogues structuraux, utilisés principalement comme hormones	10%	1
293712	Insuline et ses sels, utilisé principalement comme hormones	10%	1
293719	Hormones polypeptidiques, hormones protéiques et hormones glycoprotéiques, leurs dérivés et analogues structuraux, utilisés principalement comme hormones (à l'excl. du somatotropine, de ses dérivés et analogues structuraux et de l'insuline et de ses sels)	10%	1
293721	Cortisone, hydrocortisone, prednisone [déhydrocortisone] et prednisolone [déhydrohydrocortisone]	10%	1
293722	Dérivés halogénés des hormones corticostéroïdes	5%	1
293723	Oestrogènes et progestogènes	5%	1
293729	Hormones stéroïdes, leurs dérivés et analogues structuraux, utilisés principalement comme hormones (à l'excl. de la cortisone, de l'hydrocortisone, de la prednisone [déhydrocortisone], de la prednisolone [déhydrohydrocortisone], des dérivés halogénés des	5%	1
293731	Épinéphrine	10%	1
293739	Hormones de la catécholamine, leurs dérivés et analogues structuraux, utilisés principalement comme hormones (à l'excl. de l'épinéphrine)	10%	1
293740	Dérivés des amino-acides, utilisés principalement comme hormones	10%	1
293750	Prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes, leurs dérivés et analogues structuraux, utilisés principalement comme hormones	10%	1



293790	Hormones naturels ou reproduits par synthèse; leurs dérivés et analogues structuraux, utilisés principalement comme hormones (à l'excl. des hormones polypeptidiques, protéiques, glycoprotéiques, stéroïdes, des hormones de la catécholamine, des prostaglandi	10%	1
293810	Rutoside [rutine] et ses dérivés	10%	1
293890	Hétérosides, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés (à l'excl. du rutoside [rutine] et de ses dérivés)	10%	1
293911	Concentrés de paille de pavot; buprénorphine [DCI], codéine, dihydrocodéine [DCI], ééylmorphine, étorphine [DCI], héroïne, hydrocodone [DCI], hydromorphone [DCI], morphine, nicomorphine [DCI], oxycodone [DCI], oxymorphone [DCI], pholcodine [DCI], éébacone	10%	1
293919	Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. des concentrés de paille de pavot, du buprénorphine [DCI], du codéine, du dihydrocodéine [DCI], de l'ééylmorphine, de l'étorphine [DCI], du héroïne, du hydrocodone [DCI], du hydromorp	10%	1
293921	Quinine et ses sels	10%	1
293929	Alcaloïdes du quinquina et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. de la quinine et de ses sels)	10%	1
293930	Caféine et ses sels	10%	1
293941	Ephédrine et ses sels	10%	1
293942	Pseudoéphédrine [DCI] et ses sels	10%	1
293943	Caéine [DCI] et ses sels	10%	1
293949	Ephédrines et leurs sels (à l'excl. de l'éphédrine, de la pseudoéphédrine [DCI], de la caéine [DCI] et de leurs sels)	10%	1
293951	Fénétylline [DCI] et ses sels	10%	1
293959	ééophylline et aminophylline [ééophylline-ééylénediamine] et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. du fénétylline [DCI] et de ses sels)	10%	1
293961	Ergométrine [DCI] et ses sels	10%	1
293962	Ergotamine [DCI] et ses sels	10%	1
293963	Acide lysergique et ses sels	10%	1
293969	Alcaloïdes de l'ergot de seigle et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'excl. de l'ergotamine, de l'ergométrine ou de l'acide lysergique, et de leurs sels)	10%	1
293991	Cocaïne, ecgonine, lévométfétfamine, métfétfamine [DCI], racémate de métfétfamine; sels, esters et autres dérivés de ces produits	10%	1
293999	Alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés (à l'excl. de la ééophylline, de l'aminophylline [ééophylline-ééylénediamine], des alcaloïdes de l'opium, du quinquina ou de l'ergot de seigle	10%	1
294000	Sucres chimiquement purs (à l'excl. du saccharose, du lactose, du maltose, du glucose et du fructose [lévulose]); éthers, acétals et esters de sucres et leurs sels (à l'excl. des provitamines, des vitamines, des hormones, des hétérosides et des alcaloïdes	10%	1
294110	Pénicillines et leurs dérivés, à structure d'acide pénicillanique; sels de ces produits	5%	1
294120	Streptomycines et leurs dérivés; sels de ces produits	5%	1
294130	Tétracyclines et leurs dérivés; sels de ces produits	5%	1

294140	Chloramphénicol et ses dérivés; sels de ces produits	5%	1
294150	Erythromycine et ses dérivés; sels de ces produits	5%	1
294190	Antibiotiques (à l'excl. des pénicillines et de leurs dérivés à structure d'acide pénicillanique, des streptomycines, des tétracyclines, du chloramphénicol, de l'érythromycine, de leurs dérivés et des sels de tous ces produits)	5%	1
294200	Composés organiques de constitution chimique définie présentés isolément, n.d.a.	5%	1
300110	Glandes et autres organes, à usages opothérapeutiques, à l'état desséché, même pulvérisés	5%	1
300120	Extraits, à usages opothérapeutiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions	5%	1
300190	Héparine et ses sels; autres substances humaines ou animales préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, n.d.a.	5%	1
300210	Antisérums, autres fractions du sang, produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologique	5%	1
300220	Vaccins pour la médecine humaine	5%	1
300230	Vaccins pour la médecine vétérinaire	5%	1
300290	Sang humain; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic; toxines, cultures de micro-organismes et produits simil. (à l'excl. des levures et des vaccins)	5%	1
300310	Médicaments contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	5%	1
300320	Médicaments contenant des antibiotiques, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des médicaments contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines)	5%	1
300331	Médicaments contenant de l'insuline, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	5%	1
300339	Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones, mais ne contenant pas d'antibiotiques, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des médicaments contenant de l'insuline)	5%	1
300340	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni stéroïdes utilisés comme hormones, ni antibiotiques, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	5%	1
300390	Médicaments constitués par des produits mélangés entre eux, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, mais ni présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail (sauf produits du n° 3002, 3005 ou 3006, médicaments contenant	5%	1
300410	Médicaments contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits, présentés sous forme de doses [y.c. ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou c	5%	1
300420	Médicaments contenant des antibiotiques, présentés sous forme de doses [y.c. ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des produits contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à	5%	1
300431	Médicaments contenant de l'insuline, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses [y.c. ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la vente au détail	5%	1
300432	Médicaments contenant des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés et analogues structurels, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses [y.c. ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la vente au	5%	1

300439	Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses [y.c. ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la vente au détail (à l'excl	5%	1
300440	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni stéroïdes utilisés comme hormones, ni antibiotiques, présentés sous forme de doses [y.c. ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la	5%	1
300450	Médicaments contenant des provitamines, des vitamines, y.c. les concentrats naturels, ou des dérivés de ces produits utilisés principalement en tant que vitamines, présentés sous forme de doses [y.c. ceux destinés à être administrés par voie percutanée] o	5%	1
300490	Médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses [y.c. ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des	5%	1
300510	Pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive, imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires	5%	1
300590	Ouates, gazes, bandes et articles analogues [pansements, sparadraps, sinapismes, par exemple], imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires (à	5%	1
300610	Catguts stériles, ligatures stériles simil. pour sutures chirurgicales et adhésifs stériles pour tissus organiques utilisés en chirurgie pour refermer les plaies; laminaires stériles; hémostatiques résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire	5%	1
300620	Réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins	5%	1
300630	Préparations opacifiantes pour examens radiographiques; réactifs de diagnostic conçus pour être employés sur le patient	5%	1
300640	Ciments et autres produits d'obturation dentaire; ciments pour la réfection osseuse	5%	1
300650	Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence	5%	1
300660	Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones, de prostaglandines, de éromboxanes, de leucotriènes, de leurs dérivés et analogues structurels ou de spermicides	5%	1
300670	Préparations présentées sous forme de gel conçues pour être utilisées en médecine humaine ou vétérinaire comme lubrifiant pour certaines parties du corps lors des opérations chirurgicales ou des examens médicaux ou comme agent de couplage entre le corps e	5%	1
300680	Déchets pharmaceutiques	5%	1
310100	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil.,	5%	1
310210	Urée, même en solution aqueuse (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310221	Sulfate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310229	Sels doubles et mélanges de sulfate d'ammonium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310230	Nitrate d'ammonium, même en solution aqueuse (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310240	Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1

310250	Nitrate de sodium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310260	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310270	Cyanamide calcique (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310280	Mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales (à l'excl. des produits présentés en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310290	Engrais minéraux ou chimiques azotés (sauf urée; sulfate d'ammonium; nitrates d'ammonium ou de sodium; cyanamide calcique, sels doubles et mélanges nitrates ammonium/calcium, urée/nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales, nitrate d'ammoniu	5%	1
310310	Superphosphates (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310320	Scories de déphosphoration (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310390	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates, des scories de déphosphoration et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310410	Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310420	Chlorure de potassium, destiné à Être utilisé comme engrais (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310430	Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310490	Sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310510	Engrais d'origine animale ou végétale, engrais minéraux ou chimiques, présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg	5%	1
310520	Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310530	Hydrogénoréophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1
310540	Dihydrogénoréophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], mÊme en mélange avec l'hydrogénoréophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <=	5%	1
310551	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénoréophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoréophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en	5%	1
310559	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote (à l'excl. des nitrates) et phosphore (à l'excl. du dihydrogénoréophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoréophosphate de diammonium [phosphate diammoni	5%	1
310560	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)	5%	1

310590	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux (à l'excl.)	5%	1
320110	Extrait de quebracho	10%	1
320120	Extrait de mimosa	10%	1
320190	Extraits tannants d'origine végétale (à l'excl. des extraits de quebracho ou de mimosa); tanins et leur sels, éthers, esters et autres dérivés	10%	1
320210	Produits tannants organiques synœtiques	10%	1
320290	Produits tannants inorganiques; préparations tannantes, même contenant des produits tannants naturels; préparations enzymatiques pour le prêtannage	10%	1
320300	Matières colorantes d'origine végétale ou animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale ou animale ou bien destinées à entrer	10%	1
320411	Colorants organiques synœtiques dispersés; préparations à base de colorants organiques synœtiques dispersés, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl.)	10%	1
320412	Colorants organiques synœtiques acides, même métallisés, et colorants organiques synœtiques à mordants; préparations à base de colorants organiques synœtiques acides ou à mordants, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer	10%	1
320413	Colorants organiques synœtiques basiques; préparations à base de colorants organiques synœtiques basiques, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl.)	10%	1
320414	Colorants organiques synœtiques directs; préparations à base de colorants organiques synœtiques directs, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl.)	10%	1
320415	Colorants organiques synœtiques de cuve, y.c. ceux utilisables en l'état comme colorants pigmentaires; préparations à base de colorants organiques synœtiques de cuve, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédient	10%	1
320416	Colorants organiques synœtiques réactifs; préparations à base de colorants organiques synœtiques réactifs, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl.)	10%	1
320417	Colorants organiques synœtiques pigmentaires; préparations à base de colorants organiques synœtiques pigmentaires, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes	10%	1
320419	Matières colorantes organiques synœtiques (sauf colorants dispersés, acides, à mordants, basiques, directs, de cuve, réactifs et pigmentaires); préparations à base de matières colorantes organiques synœtiques ou bien destinées à entrer comme ingrédients	10%	1
320420	Produits organiques synœtiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents, même de constitution chimique définie	10%	1
320490	Produits organiques synœtiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie	10%	1
320500	Laques colorantes (à l'excl. des laques de Chine ou du Japon et des peintures laquées); préparations à base de laques colorantes, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparation	10%	2
320611	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids $\geq 80\%$ de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations c	10%	2

320619	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids < 80% de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations co	10%	2
320620	Pigments et préparations à base de composés du chrome, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations du n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212,	10%	2
320630	Pigments et préparations à base de composés du cadmium, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations du n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212	10%	2
320641	Outremer et ses préparations, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations du n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	10%	2
320642	Liéopone, autres pigments et préparations à base de sulfure de zinc, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations du n° 3207, 3208, 320	10%	2
320643	Pigments et préparations à base d'hexacyanoferrates [ferrocyanures ou ferricyanures], des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations du n	10%	2
320649	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations col	10%	2
320650	Produits inorganiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie	10%	2
320710	Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations simil., des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie	10%	2
320720	Compositions vitrifiables, engobes et préparations simil., des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie	10%	2
320730	Lustres liquides et préparations simil., des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie	10%	2
320740	Frittes et autres verres, sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons	10%	2
320810	Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux, et produits à base de polyesters en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant excède 50% du poids de la solution	30%	5
320820	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux, et produits à base de polymères acryliques ou vinyliques en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du	30%	5
320890	Peintures et vernis à base de polymères synéétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux; produits visés dans le libellé du n° 3901 à 3913 en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la p	30%	5
320910	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux	30%	5
320990	Peintures et vernis à base de polymères synéétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)	30%	5
321000	Peintures et vernis (à l'excl. des produits à base de polymères synéétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs	30%	5
321100	Siccatis préparés	5%	1
321210	Feuilles pour le marquage au fer, des types utilisés pour le marquage des reliures, des cuirs	5%	1

	ou coiffes de chapeaux		
321290	Pigments, y.c. les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; teintures et autres matières colorantes, n.d.a., présentées dans des formes ou	10%	2
321310	Couleurs en assortiments pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs simil., en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements simil.	10%	2
321390	Couleurs pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs simil., en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements simil. (à l'excl. des couleurs en assortiments)	10%	2
321410	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics; enduits utilisés en peinture	20%	3
321490	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie	20%	3
321511	Encres d'imprimerie, noires, môme concentrées ou sous formes solides	5%	1
321519	Encres d'imprimerie, môme concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)	5%	2
321590	Encres à écrire et à dessiner, môme concentrées ou sous formes solides	10%	3
330111	Huiles essentielles de bergamote, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'	10%	2
330112	Huiles essentielles d'orange, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des essences de fleurs d'oranger)	10%	2
330113	Huiles essentielles de citron, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'	10%	2
330114	Huiles essentielles de lime ou de limette, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'	10%	2
330119	Huiles essentielles d'agrumes, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles de bergamote, d'orange, de citron, de lime ou de limette)	10%	2
330121	Huiles essentielles de géranium, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'	10%	2
330122	Huiles essentielles de jasmin, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'	10%	2
330123	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'	10%	2
330124	Huiles essentielles de menêe poivrée 'Menêa piperita', déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'	10%	2
330125	Huiles essentielles de menêes, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles de menêe poivrée 'Menêa piperita')	10%	2
330126	Huiles essentielles de vétiver, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'	10%	2
330129	Huiles essentielles, déterpénées ou non, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menêes ou de vétiver)	10%	2
330130	Résinoïdes	10%	2
330190	Oléorésines d'extraction; solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénéation des huiles essenti	10%	2
330210	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les	10%	2

	industries des produits alimentaires et des boissons		
330290	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des mélanges des types utilisés pour les industries ali	10%	3
330300	Parfums et eaux de toilette (à l'excl. des préparations pour l'après-rasage [lotions after-shave] et des désodorisants corporels)	30%	5
330410	Produits de maquillage pour les lèvres	30%	5
330420	Produits de maquillage pour les yeux	30%	5
330430	Préparations pour manucures ou pédicures	30%	5
330491	Poudres pour le maquillage ou l'entretien ou les soins de la peau, y.c. les poudres pour bébés et les poudres compactes (à l'excl. des médicaments)	30%	5
330499	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, y.c. les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer (à l'excl. des médicaments, des produits de maquillage pour les lèvres ou les yeux,	30%	5
330510	Shampooings	30%	5
330520	Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents	30%	5
330530	Laques pour cheveux	30%	5
330590	Préparations capillaires (à l'excl. des shampooings, des laques pour cheveux et des préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents)	30%	5
330610	Dentifrices, préparés, même des types utilisés par les dentistes	30%	5
330620	Fils utilisés pour nettoyer les espaces intermédiaires [fils dentaires], en emballages individuels de détail	30%	1
330690	Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, y.c. les poudres et crèmes pour faciliter l'adhérence des dentiers (à l'excl. des dentifrices et des fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires [fils dentaires])	30%	5
330710	Préparations pour le rasage, le rasage ou l'après-rasage	30%	5
330720	Désodorisants corporels et antisudoraux, préparés	30%	5
330730	Sels parfumés et autres préparations pour bains	30%	5
330741	Agarbatti' et autres préparations odoriférantes agissant par combustion	30%	5
330749	Préparations pour parfumer ou pour désodoriser les locaux, y.c. les préparations odoriférantes pour cérémonies religieuses (à l'excl. de l'agarbatti et des autres préparations odoriférantes agissant par combustion)	30%	5
330790	Dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, n.d.a.	30%	5
340111	Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents, pour la toilette, y.c.	30%	5
340119	Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents (à l'excl. des produits	30%	5
340120	Savons en flocons, en paillettes, en granulés ou en poudres et savons liquides ou pâteux	30%	5



340130	Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, mÔme contenant du savon	30%	5
340211	Agents de surface organiques, anioniques, mÔme conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)	20%	5
340212	Agents de surface organiques, cationiques, mÔme conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)	20%	5
340213	Agents de surface organiques, non ioniques, mÔme conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)	20%	5
340219	Agents de surface organiques, mÔme conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons et des agents de surface anioniques, cationiques ou non ioniques)	20%	5
340220	Préparations tensio-actives, préparations pour lessives, préparations auxiliaires de lavage et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail (à l'excl. des agents de surface organiques, des savons et des préparations organiques tensio-a	30%	5
340290	Préparations tensio-actives, préparations pour lessives, préparations auxiliaires de lavage et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des agents de surface organiques, des savons et des préparations or	30%	5
340311	Préparations des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations contenant comme constitua	10%	2
340319	Préparations lubrifiantes, y.c. huiles de coupe, préparations pour le dégrillage des écrous, préparations antirouille ou anticorrosion, préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (sauf	10%	2
340391	Préparations des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	10%	2
340399	Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de min	10%	2
340410	Cires de lignite modifié chimiquement	30%	3
340420	Cires de poly'oxyééylène' [polyééylène-glycol]	30%	3
340490	Cires artificielles et cires préparées (à l'excl. des cires de lignite modifié chimiquement et des cires de poly'oxyééylène' [polyééylène-glycols])	30%	3
340510	Cirages, crèmes et préparations simil. pour l'entretien des chaussures ou du cuir, mÔme sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations (à l'excl. des cire	30%	5
340520	Encaustiques et préparations simil. pour l'entretien des meubles en bois, des parquets ou d'autres boiseries, mÔme sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces prépa	30%	5
340530	Brillants et préparations simil. pour carrosseries, mÔme sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations (à l'excl. des brillants pour métaux et des cires	30%	5
340540	Pâtes, poudres et autres préparations à récurer, mÔme sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations	30%	5
340590	Brillants pour verre ou métaux, mÔme sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations	30%	5
340600	Bougies, chandelles, cierges et articles simil.	20%	5

340700	Pâtes à modeler, y.c. celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites 'cires pour l'art dentaire' présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes simil.; a	30%	3
350110	Caséines	10%	3
350190	Caséinates et autres dérivés des caséines; colles de caséine (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)	5%	3
350211	Ovalbumine séchée [en feuilles, écailles, cristaux, poudres, etc.]	10%	3
350219	Ovalbumine (à l'excl. de l'ovalbumine séchée [en feuilles, écailles, cristaux, poudres, etc.]	10%	3
350220	Lactalbumine, y.c. les concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80% de protéines de lactosérum	10%	3
350290	Albumines, albuminates et autres dérivés des albumines (à l'excl. de l'ovalbumine et du lactalbumine [y.c. les concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80% de protéines de lactosérum])	10%	3
350300	Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés; ichtyocolle; autres colles d'origine animale (à l'excl. des colles de caséine du n° 3501 ainsi que des produits conditio	10%	3
350400	Peptones et leurs dérivés; autres matières protéiques et leurs dérivés, n.d.a.; poudre de peau, traitée ou non au chrome	10%	3
350510	Dextrine et autres amidons et féculés modifiés [les amidons et féculés pré-gélatinisés ou estérifiés, par exemple]	10%	3
350520	Colles à base d'amidons ou de féculés, de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net <= 1 kg)	20%	3
350610	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg	20%	3
350691	Adhésifs à base de polymères du n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg)	20%	3
350699	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.	20%	3
350710	Présure et ses concentrats	10%	2
350790	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats)	10%	2
360100	Poudres propulsives	10%	2
360200	Explosifs préparés (à l'excl. des poudres propulsives)	10%	2
360300	Mèches de sécurité; cordeaux détonants; amorces et capsules fulminantes; allumeurs; détonateurs électriques (à l'excl. des fusées d'obus et des douilles, munies ou non de leurs amorces)	10%	2
360410	Articles pour feux d'artifice	30%	3
360490	Fusées de signalisation ou parafusées et simil., pétards et autres articles de pyrotechnie (à l'excl. des articles pour feux d'artifice et des cartouches à blanc)	30%	3
360500	Allumettes (autres que les articles de pyrotechnie du n° 3604)	30%	5
360610	Combustibles liquides et gaz combustibles liquéfiés en récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs et d'une capacité <= 300 cm³	30%	3
360690	Ferrocérium et autres alliages pyrophoriques sous toutes formes; métaldéhyde, hexaméthylènetétramine et produits simil., présentés en tablettes, bâtonnets ou sous des	30%	3

	formes simil. impliquant leur utilisation comme combustibles; combustibles à base d'alcoo		
370110	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour rayons X (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	5%	1
370120	Films photographiques plans à développement et tirage instantanés, sensibilisés, non impressionnés, même en chargeurs	30%	3
370130	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm	5%	1
370191	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome], en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des films à développement et tirage instantanés ainsi que des p	30%	3
370199	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'excl. des plaques et films pour rayons X, des films à développement et tirage in	5%	1
370210	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, en rouleaux, pour rayons X (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	5%	1
370220	Pellicules photographiques à développement et tirage instantanés, en rouleaux, sensibilisées, non impressionnées	30%	3
370231	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur <= 105 mm, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'excl. des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	30%	3
370232	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur <= 35 mm, comportant une émulsion aux halogénures d'argent, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des pellicules pour rayons X et des produits	30%	3
370239	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur <= 105 mm, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des pellicules pour rayons X, des produits en papier, en carton ou en matières textiles ainsi	30%	3
370241	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 610 mm et d'une longueur > 200 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'excl. des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	30%	3
370242	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 610 mm et d'une longueur > 200 m, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	30%	3
370243	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 610 mm et d'une longueur <= 200 m (à l'excl. des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	10%	1
370244	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 105 mm mais <= 610 mm (à l'excl. des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	5%	1
370251	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur <= 16 mm et d'une longueur <= 14 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	30%	3
370252	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur <= 16 mm et d'une longueur > 14 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	30%	3
370253	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais <= 35 mm et d'une longueur <= 30 m, pour diapositives en couleurs	30%	3
370254	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais <= 35 mm et d'une longueur <= 30 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'ex	30%	3

370255	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais <= 35 mm et d'une longueur > 30 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'excl.	30%	3
370256	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 35 mm, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'excl. des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	30%	3
370291	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur <= 16 mm, pour la photographie en monochrome (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	30%	3
370293	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais <= 35 mm et d'une longueur <= 30 m, pour la photographie en monochrome (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'excl. des pel	30%	3
370294	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais <= 35 mm et d'une longueur > 30 m, pour la photographie en monochrome (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'excl. des pell	30%	3
370295	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 35 mm, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des pellicules pour rayons X, des microfilms, des films pour les arts graphiques ainsi que des produ	10%	1
370310	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, en rouleaux, d'une largeur > 610 mm	10%	1
370320	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)	30%	3
370390	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)	30%	3
370400	Plaques, pellicules, films, papiers, cartons et textiles, photographiques, impressionnés mais non développés	30%	3
370510	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, pour la reproduction offset (à l'excl. des plaques prêtes à l'emploi ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	5%	1
370520	Microfilms, impressionnés et développés (autres que pour la reproduction offset)	30%	3
370590	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées (à l'excl. des microfilms, des films cinématographiques, des pellicules pour la reproduction offset ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	10%	1
370610	Films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son ou ne comportant que l'enregistrement du son, d'une largeur >= 35 mm	30%	1
370690	Films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son ou ne comportant que l'enregistrement du son, d'une largeur < 35 mm	30%	1
370710	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques	30%	1
370790	Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des vernis, colles, adhésifs et	5%	1
380110	Graphite artificiel (à l'excl. du graphite de cornue, du charbon de cornue et des ouvrages en graphite artificiel, y.c. les ouvrages réfractaires au feu à base de graphite artificiel)	10%	2
380120	Graphite colloïdal ou semi-colloïdal	10%	1
380130	Pâtes carbonées pour électrodes et pâtes simil. pour le revêtement intérieur des fours	10%	1

380190	Préparations à base de graphite ou d'autre carbone, sous forme de pâtes, blocs, plaquettes ou d'autres demi-produits (à l'excl. des pâtes carbonées pour électrodes et des pâtes simil. pour le revêtement intérieur des fours)	10%	1
380210	Charbons activés (à l'excl. des produits ayant le caractère de médicaments ou conditionnés pour la vente au détail en tant que désodorisants pour réfrigérateurs, automobiles, etc.)	10%	1
380290	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y.c. le noir animal épuisé (à l'excl. des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)	10%	1
380300	Tall oil, même raffiné	10%	1
380400	Lessives résiduelles de la fabrication des pâtes de cellulose, même concentrées, désucriées ou traitées chimiquement, y.c. les lignosulfonates (à l'excl. du tall oil, de la soude caustique et de la poix de sulfate [poix de tall oil])	10%	1
380510	Essences de térébenthène, de bois de pin ou de papeterie au sulfate	10%	1
380520	Huile de pin contenant l'alpha-terpinéol comme constituant principal	10%	1
380590	Dipentène brut; essence de papeterie au bisulfite et autres paracymènes bruts; essences terpéniques provenant de la distillation ou d'autres traitements des bois de conifères (à l'excl. des essences de térébenthène, de bois de pin ou de papeterie au sulfate)	10%	1
380610	COLOPHANES	10%	1
380620	Sels de colophanes, d'acides résiniques ou de dérivés de colophanes ou d'acides résiniques (autres que les sels des adducts de colophanes)	10%	1
380630	Gommes esters	10%	1
380690	ACIDES RESINIQUES ET LEURS DERIVES, DERIVES DES COLOPHANES, ESSENCE DE COLOPHANES, HUILES DE COLOPHANES ET GOMMES FONDUES (A L'EXCL. DES COLOPHANES, DES SELS DE COLOPHANES OU D'ACIDES RESINIQUES AINSI QUE DES GOMMES ESTERS)	10%	1
380700	Goudrons de bois; huiles de goudron de bois; créosote de bois; mééylène; poix végétales; poix de brasserie et préparations simil. à base de colophanes, d'acides résiniques ou de poix végétales	10%	1
380810	Insecticides présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	20%	5
380820	Fongicides présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	5%	1
380830	Herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de croissance pour plantes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	5%	1
380840	Désinfectants et produits simil., présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	5%	1
380890	Antirongeurs et autres produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides et des désinfectants)	10%	1
380910	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple], à base de matières amylicées, des types utilisés dans	10%	3
380991	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple], des types utilisés dans l'industrie du cuir ou dans l	10%	1

380992	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple], des types utilisés dans l'industrie du papier ou dans	10%	1
380993	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, par exemple], des types utilisés dans l'industrie du cuir ou dans l	10%	1
381010	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits	10%	1
381090	Flux à souder ou à braser et autres préparations auxiliaires pour le soudage ou le brasage des métaux; préparations des types utilisés pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes ou des baguettes de soudage (à l'excl. des pâtes et poudres composées de m	10%	1
381111	Préparations antidétonantes à base de composés du plomb, pour essences	10%	1
381119	Préparations antidétonantes pour essences (à l'excl. des préparations à base de composés du plomb)	10%	1
381121	Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	10%	2
381129	Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	10%	2
381190	Inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants, améliorants de viscosité, additifs anticorrosifs et autres additifs préparés, pour huiles minérales - y.c. l'essence - ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales (à l'excl. des pr	10%	2
381210	Préparations dites 'accélérateurs de vulcanisation'	10%	1
381220	Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques, n.d.a.	10%	1
381230	Préparations antioxydantes et autres stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques	10%	1
381300	Compositions et charges pour appareils extincteurs; grenades et bombes extinctrices (à l'excl. des appareils extincteurs, même portatifs, chargés ou non, ainsi que des produits chimiques, ayant des propriétés extinctrices, présentés isolément sans être co	10%	1
381400	Solvants et diluants organiques composites, n.d.a.; préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)	5%	2
381511	Catalyseurs supportés ayant comme substance active le nickel ou un composé de nickel, n.d.a.	10%	1
381512	Catalyseurs supportés ayant comme substance active un métal précieux ou un composé de métal précieux, n.d.a.	10%	1
381519	Catalyseurs supportés, n.d.a. (sauf ayant comme substance active le nickel, un métal précieux ou un composé de ces métaux)	10%	1
381590	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation et des catalyseurs supportés)	10%	1
381600	Ciments, mortiers, bétons et compositions simil. réfractaires (à l'excl. des préparations à base de graphite ou d'autre carbone)	10%	2
381700	Alkylbenzènes en mélanges et alkylnaphtalènes en mélanges, obtenus par alkylation de benzène et de naphtalène (à l'excl. des isomères d'hydrocarbures cycliques en mélanges)	10%	1
381800	Éléments chimiques et composés chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique, présentés sous forme de disques ou formes analogues ou encore en cylindres, barres, etc., ou découpés en disques, plaques ou formes analogues, polis ou non et recou	10%	1

381900	Liquides pour freins hydrauliques et autres liquides préparés pour transmissions hydrauliques, ne contenant ni huiles de pétrole ni huiles de minéraux bitumineux ou en contenant < 70% en poids	10%	3
382000	Préparations antigél et liquides préparés pour dégivrage (à l'excl. des additifs préparés pour huiles minérales ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales)	10%	1
382100	Milieux de culture préparés pour le développement des micro-organismes	10%	1
382200	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support ainsi que des matériaux de référence certifiés (à l'excl. des réactifs composés de diagnostic conçus pour être em	10%	1
382311	Acide stéarique industriel	10%	3
382312	Acide oléique industriel	10%	3
382313	Tous acides gras industriels	10%	3
382319	Acides gras monocarboxyliques industriels; huiles acides de raffinage (à l'excl. de l'acide stéarique, de l'acide oléique et des tous acides gras)	10%	3
382370	Alcools gras industriels	10%	3
382410	Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie	10%	1
382420	Acides naphthéniques, leurs sels insolubles dans l'eau et leurs esters	10%	1
382430	Carbures métalliques non agglomérés mélangés entre eux ou avec des liants métalliques	10%	1
382440	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	10%	1
382450	Mortiers et bétons, non réfractaires	10%	1
382460	Sorbitol (à l'excl. du D-Glucitol [sorbitol])	10%	3
382471	Mélanges contenant des hydrocarbures acycliques perhalogénés uniquement avec du fluor et du chlore	10%	1
382479	Mélanges contenant des dérivés perhalogénés des hydrocarbures acycliques comportant au moins deux halogénés différents (sauf uniquement avec du fluor et du chlore)	10%	1
382490	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y.c. celles consistant en mélanges de produits naturels, n.d.a.	10%	3
382510	Déchets municipaux	10%	5
382520	Boues d'épuration	10%	5
382530	Déchets cliniques	10%	5
382541	Déchets de solvants organiques, halogénés	10%	5
382549	Déchets de solvants organiques, non-halogénés	10%	5
382550	Déchets de solutions [liqueurs] décapantes pour métaux, de liquides hydrauliques, de liquides pour freins et de liquides antigél	10%	3
382561	Déchets des industries chimiques ou des industries connexes, contenant principalement des constituants organiques (à l'excl. de liquides antigél)	10%	5
382569	Déchets des industries chimiques ou des industries connexes (à l'excl. des déchets de solutions [liqueurs] décapantes pour métaux, de liquides hydrauliques, de liquides pour freins et de liquides antigél et ceux contenant principalement des constituants	10%	5

382590	Produits résiduels des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'excl. des déchets)	10%	2
390110	Polyéthylène d'une densité < 0,94, sous formes primaires	10%	2
390120	Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires	10%	2
390130	Copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, sous formes primaires	10%	2
390190	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène ainsi que des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle)	10%	2
390210	Polypropylène, sous formes primaires	10%	2
390220	Polyisobutylène, sous formes primaires	10%	2
390230	Copolymères de propylène, sous formes primaires	10%	2
390290	Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires (à l'excl. du polypropylène, du polyisobutylène et des copolymères de propylène)	10%	2
390311	Polystyrène expansible, sous formes primaires	10%	2
390319	Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)	10%	2
390320	Copolymères de styrène-acrylonitrile [SAN], sous formes primaires	10%	2
390330	Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS], sous formes primaires	10%	2
390390	Polymères du styrène, sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène ainsi que des copolymères de styrène-acrylonitrile [SAN] ou d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS])	10%	2
390410	Poly[chlorure de vinyle], sous formes primaires, non mélangé à d'autres substances	10%	2
390421	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances	10%	2
390422	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, plastifié, mélangé à d'autres substances	10%	2
390430	Copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle, sous formes primaires	10%	2
390440	Copolymères du chlorure de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle)	10%	2
390450	Polymères du chlorure de vinylidène, sous formes primaires	10%	2
390461	Polytétrafluoroéthylène, sous formes primaires	10%	2
390469	Polymères fluorés du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires (à l'excl. du polytétrafluoroéthylène)	10%	2
390490	Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires (à l'excl. du poly[chlorure de vinyle], des copolymères du chlorure de vinyle, des polymères du chlorure de vinylidène ainsi que des polymères fluorés)	10%	2
390512	Poly[acétate de vinyle], en dispersion aqueuse	10%	2
390519	Poly[acétate de vinyle], sous formes primaires (à l'excl. des produits en dispersion aqueuse)	10%	2
390521	Copolymères d'acétate de vinyle, en dispersion aqueuse	10%	2
390529	Copolymères d'acétate de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des produits en dispersion aqueuse)	10%	2
390530	Poly[alcool vinylique], même contenant des groupes acétate non hydrolysés, sous formes	10%	2



	primaires		
390591	Copolymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle et autres copolymères du chlorure de vinyle, et copolymères d'acétate de vinyle)	10%	2
390599	Polymères des esters de vinyle et autres polymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, du poly[acétate de vinyle], des copolymères ainsi que du poly[alcool vinylique], même conte	10%	2
390610	Poly[méacrylate de méthyle], sous formes primaires	10%	2
390690	Polymères acryliques, sous formes primaires (à l'excl. du poly[méacrylate de méthyle])	10%	2
390710	Polyacétals, sous formes primaires	10%	2
390720	Polyéthers, sous formes primaires (à l'excl. des polyacétals)	10%	2
390730	Résines époxydes, sous formes primaires	10%	2
390740	Polycarbonates, sous formes primaires	10%	2
390750	Résines alkydes, sous formes primaires	10%	2
390760	Poly[éthylène téréphtalate], sous formes primaires	10%	2
390791	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes et du poly[éthylène téréphtalate])	10%	2
390799	POLYESTERS ALLYLIQUES ET AUTRES POLYESTERS, SATURÉS, SOUS FORMES PRIMAIRES	10%	2
390810	Polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12, sous formes primaires	10%	2
390890	Polyamides, sous formes primaires (à l'excl. du polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12)	10%	2
390910	Résines uréiques et résines de éiourée, sous formes primaires	10%	2
390920	Résines mélaminiques, sous formes primaires	10%	2
390930	Résines aminiques, sous formes primaires (à l'excl. des résines de éiourée ainsi que des résines uréiques ou mélaminiques)	10%	2
390940	Résines phénoliques, sous formes primaires	10%	2
390950	Polyuréthanes, sous formes primaires	10%	2
391000	Silicones sous formes primaires	10%	2
391110	Résines de pétrole, résines de coumarone, résines d'indène, résines de coumarone-indène et polyterpènes, sous formes primaires	10%	2
391190	Polysulfures, polysulfones et autres polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires	10%	2
391211	Acétates de cellulose, non plastifiés, sous formes primaires	10%	2
391212	Acétates de cellulose, plastifiés, sous formes primaires	10%	2
391220	Nitrates de cellulose, y.c. les collodions, sous formes primaires	10%	2
391231	Carboxyméthylcellulose et ses sels, sous formes primaires	10%	2

391239	Eéers de cellulose, sous formes primaires (à l'excl. de la carboxymééyllcellulose et de ses sels)	10%	2
391290	Cellulose et ses dérivés chimiques, n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. des acétates, nitrates et ééers de cellulose)	10%	2
391310	Acide alginique, ses sels et ses esters, sous formes primaires	10%	2
391390	Polymères naturels et polymères naturels modifiés [protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, par exemple], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. de l'acide alginique et de ses sels et esters)	10%	2
391400	Echangeurs d'ions à base de polymères du n° 3901 à 3913, sous formes primaires	10%	2
391510	Déchets, rognures et débris de polymères de l'ééylène	10%	2
391520	Déchets, rognures et débris de polymères du styrène	10%	2
391530	Déchets, rognures et débris de polymères du chlorure de vinyle	10%	2
391590	Déchets, rognures et débris de matières plastiques (à l'excl. des déchets, rognures et débris de polymères de l'ééylène, du styrène ou du chlorure de vinyle)	10%	2
391610	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], jones, bâtons et profilés, mŰme ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères de l'ééylène	10%	2
391620	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], jones, bâtons et profilés, mŰme ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle	10%	2
391690	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], jones, bâtons et profilés, mŰme ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en polymères de l'ééylène ou du ch	10%	2
391710	Boyaux artificiels en protéines durcies ou en matières plastiques cellulosiques	30%	5
391721	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'ééylène, mŰme munis d'accessoires	30%	5
391722	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, mŰme munis d'accessoires	30%	5
391723	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, mŰme munis d'accessoires	30%	5
391729	Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques, mŰme munis d'accessoires (à l'excl. des tubes et tuyaux en polymères de l'ééylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)	30%	5
391731	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression $\geq 27,6$ MPa, mŰme munis d'accessoires	20%	3
391732	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires	30%	5
391733	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires	30%	5
391739	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières, mŰme munis d'accessoires (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression $\geq 27,6$ MPa)	30%	5
391740	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, par exemple], en matières plastiques	10%	3
391810	RevŰtements de sols, mŰme auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, en polymères du chlorure de vinyle; revŰtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur $\geq 45$ cm, constitués d'une couche de matière plastique fixée en	30%	3

391890	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur $\geq$ 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support	30%	3
391910	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur $\leq$ 20 cm	5%	1
391990	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur $\leq$ 20 cm ainsi que des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	10%	2
392010	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement	10%	2
392020	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement	10%	2
392030	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement d	10%	2
392043	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids $\geq$ 6% de plastifiants, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travail	10%	2
392049	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids $<$ 6% de plastifiants, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travail	10%	2
392051	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[méthacrylate de méthyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simple	10%	2
392059	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement d	10%	2
392061	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polycarbonates non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpé	10%	2
392062	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplem	5%	1
392063	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non saturés non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement	10%	2
392069	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées d	10%	2
392071	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement déc	10%	2
392072	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en fibre vulcanisée, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme ca	10%	2
392073	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en acétate de cellulose, non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement d	10%	2

392079	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en dérivés non alvéolaires de la cellulose, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement	10%	2
392091	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[butyral de vinyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement	10%	2
392092	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyamides non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées d	10%	2
392093	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement déco	10%	2
392094	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement dé	10%	2
392099	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simpl	10%	2
392111	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du styrène, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols	10%	2
392112	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du chlorure de vinyle, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtement	10%	2
392113	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthanes alvéolaires, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de mu	20%	5
392114	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose alvéolaire régénérée, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols,	10%	2
392119	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en	10%	2
392190	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou	10%	3
392210	Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques	30%	5
392220	Sièges et couvercles de cuvettes d'aisance, en matières plastiques	30%	5
392290	Bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse et articles simil. pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques (à l'excl. des baignoires, des douches, d'éviers, des lavabos ainsi que des sièges et couvercles de cuvettes d'aisance)	30%	5
392310	Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques	10%	3
392321	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène	10%	3
392329	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène)	10%	3
392330	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques	10%	3

392340	Bobines, fusettes, canettes et supports simil., en matières plastiques	10%	3
392350	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	10%	3
392390	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et sup	30%	5
392410	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques	30%	5
392490	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse,	30%	5
392510	Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l	10%	3
392520	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques	20%	3
392530	Volets, stores, y.c. les stores vénitiens, et articles simil., et leurs parties, en matières plastiques (à l'excl. des accessoires et garnitures)	20%	5
392590	Éléments structuraux utilisés notamment pour la construction des sols, des murs, des cloisons, des plafonds ou des toits, en matières plastiques: gouttières et accessoires; rambardes, balustrades, rampes et barrières simil.; rayonnages de grandes dimensio	20%	3
392610	Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.	30%	5
392620	Vêtements et accessoires du vêtement, y.c. les gants, mitaines et moufles, fabriqués par couture ou collage à partir de feuilles en matières plastiques	30%	5
392630	Garnitures pour meubles, carrosseries ou simil., en matières plastiques (à l'excl. des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)	30%	5
392640	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques	30%	5
392690	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières du n° 3901 à 3914, n.d.a.	30%	5
400110	Latex de caoutchouc naturel, même prévulcanisé	10%	2
400121	Caoutchouc naturel sous forme de feuilles fumées	10%	2
400122	Caoutchoucs techniquement spécifiés [TSNR]	10%	2
400129	Caoutchouc naturel, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'excl. du latex de caoutchouc naturel, même prévulcanisé, des produits sous forme de feuilles fumées ainsi que des caoutchoucs techniquement spécifiés [TSNR])	10%	2
400130	Balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommes naturelles analogues, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'excl. du caoutchouc naturel, même prévulcanisé)	10%	2
400211	Latex de caoutchouc styrène-butadiène [SBR] ou de caoutchouc styrène-butadiène carboxylé [XSBR]	10%	2
400219	Caoutchouc styrène-butadiène [SBR] ou caoutchouc styrène-butadiène carboxylé [XSBR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'excl. du latex)	10%	2
400220	Caoutchouc butadiène [BR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	10%	2
400231	Caoutchouc isobutène-isoprène 'butyle' [IIR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	10%	2
400239	Caoutchouc isobutène-isoprène halogéné [CIIR ou BIIR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	10%	2

400241	Latex de caoutchouc chloroprène 'chlorobutadiène' [CR]	10%	2
400249	Caoutchouc chloroprène 'chlorobutadiène' [CR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'excl. du latex)	10%	2
400251	Latex de caoutchouc acrylonitrile-butadiène [NBR]	10%	2
400259	Caoutchouc acrylonitrile-butadiène [NBR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'excl. du latex)	10%	2
400260	Caoutchouc isoprène [IR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	10%	2
400270	Caoutchouc ééylène-propylène-diène non conjugué [EPDM], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	10%	2
400280	Mélanges de caoutchouc naturel, de balata, de gutta-percha, de guayule, de chicle ou de gommés naturelles analogues avec des produits de la présente position, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	10%	2
400291	Latex de caoutchouc synéétique (sauf latex de caoutchouc styrène-butadiène, de caoutchouc styrène-butadiène carboxylé, de caoutchouc butadiène, de caoutchouc isobutène-isoprène [butyle], de caoutchouc isobutène-isoprène halogéné, de caoutchouc chloroprène	10%	2
400299	Caoutchouc synéétique et factice pour caoutchouc dérivé des huiles, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (sauf latex et caoutchoucs styrène-butadiène, styrène-butadiène carboxylé, butadiène, isobutène-isoprène [butyle], isobutène-isoprène	10%	2
400300	Caoutchouc régénéré sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	10%	2
400400	Déchets, débris et rognures de caoutchouc non durci, môme réduits en poudre ou en granulés	10%	2
400510	Caoutchouc, non vulcanisé, additionné de noir de carbone ou de silice, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	10%	2
400520	Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, en solutions ou en dispersions (à l'excl. du caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice ainsi que des mélanges de caoutchouc naturel, de balata, de gutta-percha, de guayule, de chicle ou de gommés naturelles a	10%	2
400591	Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, en plaques, feuilles ou bandes (à l'excl. du caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice ainsi que des mélanges de caoutchouc naturel, de balata, de gutta-percha, de guayule, de chicle ou de gommés naturelles a	10%	2
400599	Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, sous formes primaires (à l'excl. des solutions, des dispersions, des produits en plaques, feuilles ou bandes, du caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice ainsi que des mélanges de caoutchouc naturel, de bala	10%	2
400610	Profilés pour le rechapage des pneumatiques, en caoutchouc non vulcanisé	30%	5
400690	Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, môme mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvraisons qu'un	30%	5
400700	Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des fils nus simples dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 5 mm ainsi que des matières textiles associées à des fils de caoutchouc [p.ex. fils et cordes de caoutchouc recouverts de	30%	3
400811	Plaques, feuilles et bandes, en caoutchouc alvéolaire non durci	30%	5
400819	Baguettes et profilés, en caoutchouc alvéolaire non durci	30%	5
400821	Plaques, feuilles et bandes, en caoutchouc non alvéolaire non durci	30%	5
400829	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci	30%	3
400911	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières	30%	5

	ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires		
400912	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, par exemple]	30%	5
400921	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, sans accessoires	30%	5
400922	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, par exemple]	30%	5
400931	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, sans accessoires	30%	5
400932	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, par exemple]	30%	5
400941	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, sans accessoires	30%	5
400942	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, par exemple]	30%	3
401011	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé, renforcées seulement de métal	30%	2
401012	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé, renforcées seulement de matières textiles	30%	3
401013	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé, renforcées seulement de matières plastiques (autres que les matières textiles)	30%	2
401019	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des produits renforcés seulement de métal, de matières textiles ou de matières plastiques)	30%	2
401031	Courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 180 cm	30%	2
401032	Courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 180 cm (sauf striées)	30%	2
401033	Courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, striées, d'une circonférence extérieure > 180 cm mais <= 240 cm	30%	2
401034	Courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 180 cm mais <= 240 cm (sauf striées)	30%	2
401035	Courroies de transmission sans fin, crantées 'synchrones', en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 150 cm	30%	2
401036	Courroies de transmission sans fin, crantées 'synchrones', en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 150 cm mais <= 198 cm	30%	2
401039	Courroies de transmission, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. de courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 240 cm et des courroies de transmission sans fin, crantées 'synchrones', d	30%	2
401110	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme, y.c. les voitures du type 'break' et les voitures de course	10%	3
401120	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus ou les camions (à l'excl. des pneumatiques à crampons, à chevrons ou simil.)	10%	3

401130	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour véhicules aériens	0%	1
401140	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les motocycles	30%	2
401150	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les bicyclettes	30%	2
401161	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, à chevrons ou simil., des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers	10%	2
401162	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, à chevrons ou simil., des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre <= 61 cm	10%	2
401163	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, à chevrons ou simil., des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre > 61 cm	10%	2
401169	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, à chevrons ou simil. (à l'excl. des articles des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers, de génie civil et de manutention industrielle)	10%	2
401192	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers (à l'excl. des pneumatiques à crampons, à chevrons ou simil.)	10%	3
401193	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre <= 61 cm (à l'excl. des pneumatiques à crampons, à chevrons ou simil.)	10%	3
401194	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre > 61 cm (à l'excl. des pneumatiques à crampons, à chevrons ou simil.)	10%	3
401199	PNEUMATIQUES NEUFS, EN CAOUTCHOUC (A L'EXCL. DES PNEUMATIQUES A CRAMpons, A CHEVRONS OU SIMILAIRES AINSI QUE DES PNEUMATIQUES DES TYPES UTILISEES POUR LES VOITURES DE TOURISME, LES VOITURES DU TYPE 'BREAK', LES VOITURES DE COURSE, LES AUTOBUS, LES CAMIONS,	10%	3
401211	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme, y.c. les voitures du type 'break' et les voitures de course	30%	5
401212	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus ou camions	30%	5
401213	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour véhicules aériens	30%	5
401219	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc (à l'excl. des pneumatiques des types utilisés pour les voitures de tourisme, les voitures du type 'break', les voitures de course, les autobus, les camions ou les véhicules aériens)	30%	5
401220	Pneumatiques usagés, en caoutchouc	30%	5
401290	Bandages pleins ou creux [mi-pleins], bandes de roulement amovibles pour pneumatiques et flaps, en caoutchouc	30%	5
401310	Chambres à air, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme [y.c. les voitures du type 'break' et les voitures de course], les autobus ou les camions	10%	3
401320	Chambres à air, en caoutchouc, des types utilisés pour les bicyclettes	10%	2
401390	Chambres à air, en caoutchouc (à l'excl. des chambres à air des types utilisés pour les voitures de tourisme, les voitures du type 'break', les voitures de course, les autobus, les camions et les bicyclettes)	10%	3
401410	Préservatifs en caoutchouc vulcanisé non durci	5%	1
401490	Articles d'hygiène ou de pharmacie, y.c. les tétines, en caoutchouc vulcanisé non durci, môme avec parties en caoutchouc durci, n.d.a. (à l'excl. des préservatifs ainsi que des	5%	2



	vêtements et accessoires du vêtement, y.c. les gants, pour tous usages)		
401511	Gants en caoutchouc vulcanisé non durci, pour la chirurgie	5%	1
401519	Gants, mitaines et moufles, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des gants pour la chirurgie)	30%	3
401590	Vêtements et accessoires du vêtement en caoutchouc vulcanisé non durci, pour tous usages (à l'excl. des gants, mitaines et moufles, des chaussures ou des coiffures ainsi que des parties de chaussures ou de coiffures)	30%	5
401610	Ouvrages en caoutchouc alvéolaire non durci, n.d.a.	30%	5
401691	Revêtements de sol et tapis de pied, en caoutchouc vulcanisé non durci, à bords biseautés ou moulurés, à coins arrondis, à bordures ajourées ou autrement travaillés (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire ainsi que des ouvrages simplement découpé	30%	5
401692	Gommes à effacer, en caoutchouc vulcanisé non durci, prêtes à l'emploi (à l'excl. des articles simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire)	30%	5
401693	Joint en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)	30%	5
401694	Pare-chocs, même gonflables, pour l'accostage des bateaux, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des produits en caoutchouc alvéolaire)	10%	2
401695	Matelas pneumatiques, oreillers gonflables, coussins gonflables et autres articles gonflables, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des canots, radeaux et autres engins flottants, des pare-chocs pour l'accostage des bateaux ainsi que des articles	30%	5
401699	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a.	30%	5
401700	Caoutchouc durci [ébonite, par exemple], sous toutes formes, y.c. les déchets et débris; ouvrages en caoutchouc durci, n.d.a.	30%	5
410120	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y.c. les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire <= 8 kg lorsqu'ils sont secs, <= 10 kg lorsqu'ils sont salés secs ou <= 16 kg lorsqu'ils sont frais, salés verts ou autrement conservés (à	10%	2
410150	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y.c. les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire > 16 kg, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés (à l'excl. des cuirs et peaux tannés, parcheminés ou autrement p	10%	2
410190	Croupons, demi-croupons, flancs et cuirs et peaux refendus, bruts, de bovins [y.c. les buffles] ou d'équidés, même épilés, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés ainsi que cuirs et peaux entiers d'un poids unitaire > 8 kg mais <	10%	2
410210	Peaux brutes, lainées, d'ovins, fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklées ou autrement conservées (à l'excl. des peaux d'agneaux dits 'astrakan', 'breitschwanz', 'caracul', 'persianer' ou simil. ainsi que d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie	10%	2
410221	Peaux brutes, épilées ou sans laine, d'ovins, picklées, même refendues	10%	2
410229	Peaux brutes, épilées ou sans laine, d'ovins, fraîches, ou salées, séchées, chaulées ou autrement conservées, même refendues (à l'excl. des peaux picklées ou parcheminées)	10%	2
410310	Cuirs et peaux bruts de caprins, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, même épilés ou refendus (à l'excl. des cuirs et peaux parcheminés ainsi que des cuirs et peaux bruts non épilés de chèvres, de chevrettes ou de chevreaux du	10%	2
410320	Cuirs et peaux bruts de reptiles, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, même refendus (à l'excl. des cuirs et peaux parcheminés)	10%	2
410330	Cuirs et peaux bruts de porcins, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, même épilés ou refendus (à l'excl. des cuirs et peaux parcheminés)	10%	2

410390	Cuirs et peaux bruts, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, môme épilés ou refendus, y.c. les cuirs et peaux et parties de peaux d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet (à l'excl. des cuirs et peaux parcheminés ains	10%	2
410411	Pleine fleur non refendue ainsi que cÂtés fleur, à l'état humide [y.c. 'wet-blue'], de cuirs et peaux entiers de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, tannés, épilés (sauf autrement préparés)	10%	2
410419	Cuirs et peaux de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, à l'état humide [y.c. 'wet-blue'], tannés, épilés, môme refendus (sauf autrement préparés, pleine fleur, non refendue ainsi que cÂtés fleur)	10%	2
410441	Pleine fleur non refendue ainsi que cÂtés fleur, à l'état sec [en cro  te], de cuirs et peaux de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, épilés (sauf autrement préparés)	10%	2
410449	Cuirs et peaux de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, à l'état sec [en cro  te], épilés, môme refendus (sauf autrement préparés, pleine fleur non refendue ainsi que cÂtés fleur)	10%	2
410510	Peaux d'ovins, à l'état humide [y.c. 'wet-blue'], tannées, épilées, môme refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prêtannées)	10%	2
410530	Peaux d'ovins, à l'état sec [en cro  te], épilées, môme refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prêtannées)	10%	2
410621	Cuirs et peaux de caprins, à l'état humide [y.c. 'wet-blue'], tannées, épilées, môme refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prêtannées)	10%	2
410622	Cuirs et peaux de caprins, à l'état sec [en cro  te], épilées, môme refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prêtannées)	10%	2
410631	Cuirs et peaux de porcins, à l'état humide [y.c. 'wet-blue'], tannés, épilés, môme refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prêtannées)	10%	2
410632	Cuirs et peaux de porcins, à l'état sec [en cro  te], épilés, môme refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prêtannées)	10%	2
410640	Cuirs et peaux de reptiles, tannés ou en cro  te, môme refendus (sauf autrement préparés)	10%	2
410691	Cuirs et peaux épilés d'antilopes, de chevreuils, d'élans, d'éléphants et d'autres animaux, y.c. les animaux aquatiques, et peaux d'animaux dépourvus de poils, à l'état humide [y.c. 'wet-blue'], tannés, môme refendus (sauf autrement préparés ainsi que sim	10%	2
410692	Cuirs et peaux épilés d'antilopes, de chevreuils, d'élans, d'éléphants et d'autres animaux, y.c. les animaux aquatiques, et peaux d'animaux dépourvus de poils, à l'état sec [en cro  te], môme refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prêtannées)	10%	2
410711	Cuirs et peaux entiers pleine fleur, non refendue [y.c. cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	10%	2
410712	Cuirs et peaux entiers cÂtés fleur [y.c. cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	10%	2
410719	Cuirs et peaux entiers [y.c. cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'excl. des cuirs et peaux pleine fleur non refendue, des cuirs et peaux cÂtés fleur, des cuirs e	10%	2
410791	Cuirs et peaux pleine fleur, non refendue [y.c. cuirs et peaux parcheminés], de parties et autres pièces de cuirs et peaux de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'excl. des cuirs et peaux chamo	10%	2
410792	Cuirs et peaux cÂtés fleur [y.c. cuirs et peaux parcheminés], de parties et autres pièces de cuirs et peaux de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, p	10%	2

410799	Cuirs et peaux [y.c. cuirs et peaux parcheminés] de parties et autres pièces de cuirs et peaux de bovins [y. c. les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'excl. des cuirs et peaux pleine fleur non refendue, des cu	10%	2
411200	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'ovins, épilés, même refendus (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	10%	2
411310	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de caprins, épilés, même refendus (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	10%	2
411320	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de porcins, épilés, même refendus (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	10%	2
411330	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de reptiles, même refendus (à l'excl. des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	10%	2
411390	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'antilopes, de chevreuils, d'élans, d'éléphants et d'autres animaux, y.c. les animaux aquatiques, épilés, et peaux d'animaux dépourvus de poils, même refendus (à l'excl. de	10%	2
411410	Cuirs et peaux chamoisés, y.c. le chamois combiné (à l'excl. des cuirs et peaux préalablement mégissés puis traités au formol ainsi que des cuirs et peaux simplement nourris à l'huile après tannage)	10%	2
411420	Cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés (à l'excl. des cuirs reconstitués, vernis ou métallisés)	10%	2
411510	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées	10%	2
411520	Rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir	10%	2
420100	Articles de sellerie ou de bourrellerie pour tous animaux, y.c. les traits, laisses, genouillères, muselières, tapis de selles, fontes, manteaux pour chiens et articles simil., en toutes matières (à l'excl. des harnais pour enfants ou adultes ainsi que de	30%	3
420211	Malles, valises et malles, y.c. les malles de toilette et les malles porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	30%	3
420212	Malles, valises et malles, y.c. les malles de toilette et les malles porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles	30%	3
420219	Malles, valises et malles, y.c. les malles de toilette et malles porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil. (à l'excl. des articles à surface extérieure en cuir naturel, reconstitué ou verni, en matières plastiques ou en matières	30%	3
420221	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	30%	3
420222	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matières textiles	30%	3
420229	Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier	30%	3
420231	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	30%	3
420232	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en	30%	3

	matières textiles		
420239	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de p	30%	3
420291	Sacs de voyage, sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, app	30%	3
420292	Sacs de voyage, sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, app	30%	3
420299	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique	30%	3
420310	Vêtements, en cuir naturel ou reconstitué (à l'excl. des accessoires du vêtement, des chaussures ou des coiffures et leurs parties ainsi que des articles du chapitre 95 [p.ex. les protège-tibias ou les masques d'escrime])	30%	3
420321	Gants, mitaines et moufles spécialement conçus pour la pratique des sports, en cuir naturel ou reconstitué	30%	3
420329	Gants, mitaines et moufles, en cuir naturel ou reconstitué (à l'excl. des articles spécialement conçus pour la pratique des sports)	30%	3
420330	Ceintures, ceinturons et baudriers, en cuir naturel ou reconstitué	30%	3
420340	Accessoires du vêtement, en cuir naturel ou reconstitué (à l'excl. des gants, des mitaines, des moufles, des ceintures, des ceinturons, des baudriers, des chaussures, des coiffures, des parties de chaussures ou de coiffures ainsi que des articles du chapi	30%	3
420400	Articles en cuir naturel ou reconstitué, à usages techniques	10%	3
420500	Ouvrages en cuir naturel ou reconstitué (sauf meubles; appareils d'éclairage; articles de bijouterie fantaisie; boutons et leurs parties; boutons de manchette; jouets, jeux et engins sportifs; fouets, cravaches et articles simil.; articles de sellerie ou	30%	3
420610	Cordes en boyaux (à l'excl. des cordes harmoniques ainsi que des catguts et ligatures stériles simil. pour sutures chirurgicales)	30%	3
420690	Ouvrages en boyaux, en baudruches, en vessies ou en tendons (à l'excl. des catguts stériles et des ligatures stériles simil. pour sutures chirurgicales ainsi que des cordes en boyaux ou des cordes harmoniques)	30%	3
430110	Pelleteries brutes de visons, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	30%	3
430130	Pelleteries brutes d'agneaux dits 'astrakan', 'breitschwanz', 'caracul', 'persianer' ou simil., d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	30%	3
430160	Pelleteries brutes de renards, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	30%	3
430170	Pelleteries brutes de phoques ou d'otaries, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	30%	3
430180	Pelleteries brutes, entières, même sans les têtes, queues ou pattes (à l'excl. des pelleteries brutes de visons, d'agneaux dits 'astrakan', 'breitschwanz', 'caracul', 'persianer' ou simil., d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet, de renard	30%	3
430190	Têtes, queues, pattes et autres morceaux utilisables en pelleterie	30%	3
430211	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de visons	30%	3

430213	Pelleteries entières, mÔme sans les tÔtes, queues ou pattes, tannées ou apprÔtées, mais non assemblées, d'agneaux dits 'astrakan', 'breitschwanz', 'caracul', 'persianer' ou simil. ainsi que d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet	30%	3
430219	Pelleteries entières, mÔme sans les tÔtes, queues ou pattes, tannées ou apprÔtées, mais non assemblées (à l'excl. des pelleteries de visons, d'agneaux dits 'astrakan', 'breitschwanz', 'caracul', 'persianer' ou simil. ainsi que d'agneaux des Indes, de Chin	30%	3
430220	TÔtes, queues, pattes et autres morceaux, déchets et chutes, non assemblés, de pelleteries tannées ou apprÔtées	30%	3
430230	Pelleteries entières, tannées ou apprÔtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières (à l'excl. des vÔtements, des accessoires du vÔtement et des autres articles en pelleteries)	30%	3
430310	VÔtements et accessoires du vÔtement, en pelleteries (à l'excl. des chaussures, des coiffures, des parties de chaussures ou de coiffures ainsi que des gants comportant à la fois des pelleteries et du cuir)	30%	3
430390	Articles en pelleteries (à l'excl. des vÔtements, des accessoires du vÔtement et des articles du chapitre 95 [p.ex. jouets, jeux, engins sportifs])	30%	3
430400	Pelleteries factices et articles en pelleteries factices (à l'excl. des chaussures, des coiffures, des parties de chaussures ou de coiffures, des gants comportant à la fois des pelleteries factices et du cuir ainsi que des articles du chapitre 95 [p.ex. j	30%	3
440110	Bois de chauffage en rondins, bÔches, ramilles, fagots ou sous formes simil.	30%	3
440121	Bois de conifères, en plaquettes ou en particules (à l'excl. des bois des espèces utilisées principalement pour la teinture ou le tannage)	30%	3
440122	Bois en plaquettes ou en particules (à l'excl. des bois de conifères et des bois des espèces utilisées principalement pour la teinture ou le tannage)	30%	3
440130	Sciures, déchets et débris de bois, mÔme agglomérés sous forme de bÔches, briquettes, boulettes ou sous formes simil.	30%	3
440200	Charbon de bois - y.c. le charbon de coques ou de noix -, mÔme aggloméré (à l'excl. des fusains et du charbon de bois conditionné comme médicament, mélangé d'encens ou activé)	30%	3
440310	Bois bruts, traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation (à l'excl. des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil., des traverses en bois pour voies ferrées ou simil. ainsi que	30%	3
440320	Bois bruts de conifères, mÔme écorcés, désaubiés ou équarris (à l'excl. des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil.,	30%	3
440341	Bois bruts de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, mÔme écorcés, désaubiés ou équarris (à l'excl. des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cann	30%	3
440349	Bois bruts des bois tropicaux visés à la note I de sous-position du présent chapitre, mÔme écorcés, désaubiés ou équarris (à l'excl. des bois de dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'	30%	3
440391	BOIS BRUTS DE CHENE 'QUERCUS SPP.', MEME ECORCES, DESAUBIERES OU EQUARRIS (A L'EXCL. DES BOIS TRAITES AVEC UNE PEINTURE, DE LA CREOSOTE OU D'AUTRES AGENTS DE CONSERVATION, DES BOIS SIMPLEMENT DEGROSSIS OU ARRONDIS POUR CANNES, PARAPLUIES, MANCHES D'OUTILS	30%	3
440392	BOIS BRUTS DE HETRE 'FAGUS SPP.', MEME ECORCES, DESAUBIERES OU EQUARRIS (A L'EXCL. DES BOIS TRAITES AVEC UNE PEINTURE, DE LA CREOSOTE OU D'AUTRES AGENTS DE CONSERVATION, DES BOIS SIMPLEMENT DEGROSSIS OU ARRONDIS POUR CANNES, PARAPLUIES, MANCHES D'OUTILS O	30%	3

440399	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (sauf bois de conifères, bois de chêne 'Quercus spp.' ou de hêtre 'Fagus spp.', bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, par	30%	3
440410	Bois feuillards; échelas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simplement dégrossis ou arrondis, non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou simil.; bois en lames, r	30%	3
440420	Bois feuillards; échelas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois dégrossis ou arrondis, non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, manches d'outils ou simil.; bois en lames, rubans et simil. (sauf a	30%	3
440500	Laine [paille] de bois; farine de bois, c'est-à-dire la poudre de bois passant, avec au maximum 8% en poids de déchets, au tamis ayant une ouverture de mailles de 0,63 mm	30%	3
440610	Traverses en bois, pour voies ferrées ou simil., non imprégnées	30%	3
440690	Traverses en bois, pour voies ferrées ou simil., imprégnées	30%	3
440710	Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm	30%	3
440724	Bois de virola, mahogany 'Swietenia spp.', imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm	30%	3
440725	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm	30%	3
440726	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm	30%	3
440729	Bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm (sauf virola, mahogany 'Swietenia spp.', imbuia	30%	3
440791	Bois de chêne 'Quercus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm	30%	3
440792	Bois de hêtre 'Fagus spp.', sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm	30%	3
440799	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre ainsi que des bois de conifère	30%	3
440810	Feuilles pour placage - y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié -, feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même r	30%	3
440831	Feuilles pour placage - y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié -, feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bo	30%	3
440839	Feuilles pour placage - y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié -, feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bo	30%	3
440890	Feuilles pour placage - y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié -, feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bo	30%	3
440910	Bois de conifères, y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés 'languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.' tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, p	30%	3

440920	Bois, y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés 'languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.' tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, mÔme rabotés, poncés ou coll	30%	3
441021	Panneaux dits 'oriented strand board' et panneaux dits 'waferboard', en bois, bruts ou simplement poncés	30%	3
441029	Panneaux dits 'oriented strand board' et panneaux dits 'waferboard', en bois (sauf bruts ou simplement poncés)	30%	3
441031	Panneaux de particules et panneaux simil., en bois, mÔme agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simplement poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cel	30%	5
441032	Panneaux de particules et panneaux simil., en bois, mÔme agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de	30%	5
441033	Panneaux de particules et panneaux simil., en bois, mÔme agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented stran	30%	5
441039	Panneaux de particules et panneaux simil., en bois, mÔme agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simplement poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées	30%	5
441090	Panneaux de particules et panneaux simil., en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, mÔme agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf panneaux de fibres; panneaux cellulaires; p	30%	5
441111	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, mÔme agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf carton, panneaux de particules, mÔme stratifiés, bois stratifi	30%	5
441119	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, mÔme agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf carton, panneaux simpl. poncés ou de particules, mÔme stratifiés,	30%	5
441121	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, mÔme agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,5 g/cm³ et <= 0,8 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf carton, panneaux de particules, mÔme stratifié	30%	5
441129	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, mÔme agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,5 g/cm³ mais <= 0,8 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf carton, panneaux simpl. poncés ou de particules,	30%	5
441131	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, mÔme agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,35 g/cm³ mais <= 0,5 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf carton, panneaux de particules, mÔme strati	30%	5
441139	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, mÔme agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,35 g/cm³ mais <= 0,5 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf carton, panneaux simpl. poncés ou de particules	30%	5
441191	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, mÔme agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,35 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf carton, panneaux de particules, mÔme stratifiés, bois strati	30%	5
441199	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, mÔme agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,35 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf carton, panneaux simplement poncés ou de particules, mÔme strati	30%	5
441213	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés	30%	5
441214	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et autres	30%	5

	que de bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (		
441219	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. des bois contre-plaqués du n° 4412.13 et 4412.14, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés	30%	5
441222	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets	30%	5
441223	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et autres que de bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre et contenant au moins un panneau de particules (à l'excl. des pa	30%	5
441229	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et autres que de bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre, ne contenant pas de panneaux de particules (à l'excl. des bois	30%	5
441292	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ayant au moins un pli en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'excl. des bois du n° 4412.22, des panneaux en bois dit 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des bois marq	30%	5
441293	Bois plaqués et bois stratifiés simil., contenant au moins un panneau de particules (à l'excl. des bois du n° 4412.23, des panneaux cellulaires en bois ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	30%	5
441299	Bois plaqués et bois stratifiés simil., ne contenant pas de panneaux de particules (à l'excl. des bois du n° 4412.29 et 4412.92, des bois contre-plaqués, des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets,	30%	5
441300	Bois dits 'densifiés', en blocs, planches, lames ou profilés	30%	5
441400	Cadres en bois pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.	30%	5
441510	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages simil., en bois; tambours [toure] pour câbles, en bois	10%	5
441520	Palettes simples, palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois; rehausses de palettes en bois (à l'excl. des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport)	30%	5
441600	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains	20%	5
441700	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois (à l'excl. des moules du n° 8480, des formes de chapellerie ainsi que des machines et parties de	30%	5
441810	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois	30%	5
441820	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois	30%	5
441830	Panneaux pour parquets, en bois (à l'excl. des lames et frises pour parquets, non assemblées)	30%	5
441840	Coffrages pour le bétonnage, en bois (à l'excl. des panneaux en bois contre-plaqués)	30%	5
441850	Bardeaux ['shingles' et 'shakes'], en bois	30%	5
441890	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, y.c. les panneaux cellulaires (à l'excl. des fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, des portes et leurs cadres, chambranles et seuils, des panneaux, lames et frises pour p	30%	5
441900	Articles en bois pour la table ou la cuisine (à l'excl. des articles d'ameublement, des objets d'ornement, des ouvrages de tonnellerie, des parties d'articles en bois pour la table ou la cuisine, des balais, des brosses ainsi que des tamis et cribles à ma	30%	5



442010	Statuettes et autres objets d'ornement, en bois (autres que marquetés ou incrustés)	30%	5
442090	Bois marquetés et bois incrustés; coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages simil., en bois; articles d'ameublement en bois (à l'excl. des statuettes et autres objets d'ornement, des meubles, des appareils d'éclairage ainsi que d	30%	5
442110	Cintres pour vêtements, en bois	30%	5
442190	Ouvrages, en bois, n.d.a.	30%	5
450110	Liège naturel brut ou simplement préparé, c'est-à-dire simplement nettoyé en surface	10%	1
450190	Déchets de liège; liège concassé, granulé ou pulvérisé	10%	1
450200	Liège naturel, écorché ou simplement équarri, ou en cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire, y.c. les ébauches à arêtes vives pour bouchons	10%	1
450310	Bouchons de tous types en liège naturel, y.c. leurs ébauches à arêtes arrondies	10%	2
450390	Ouvrages en liège naturel (à l'excl. des cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire, des bouchons et leurs ébauches, des chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles, des coiffures et leurs parties, de	10%	2
450410	Cubes, briques, plaques, feuilles et bandes, en liège aggloméré; carreaux de toute forme, en liège aggloméré; cylindres pleins, y.c. les disques, en liège aggloméré	10%	2
450490	Liège aggloméré, avec ou sans liant, et ouvrages en liège aggloméré (sauf chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles, coiffures et leurs parties, bourres et séparateurs pour cartouches de chasse, jeux, jouets et engins sport	10%	2
460120	Nattes, paillasons et claies en matières à tresser végétales, tissés ou parallélisés, à plat	30%	3
460191	Tresses et articles simil. en matières à tresser, même assemblés en bandes; matières à tresser, tresses et articles simil., en matières à tresser végétales, tissés ou parallélisés, à plat (à l'excl. des revêtements muraux du n° 4814 ainsi que des nattes,	30%	3
460199	Matières à tresser, tresses et articles simil., en matières à tresser non végétales, tissés ou parallélisés, à plat (à l'excl. des revêtements muraux du n° 4814 ainsi que des parties de chaussures ou de coiffures)	30%	5
460210	Ouvrages de vannerie obtenus directement en forme à partir de matières à tresser végétales ou confectionnés à l'aide des matières à tresser végétales du n° 4601; ouvrages en luffa (sauf revêtements muraux du n° 4814, ficelles, cordes et cordages, chaussur	30%	3
460290	Ouvrages de vannerie obtenus directement en forme à partir de matières à tresser non végétales ou confectionnés à l'aide de matières à tresser non végétales du n° 4601 (à l'excl. des revêtements muraux du n° 4814, des ficelles, cordes et cordages, des cha	30%	3
470100	Pâtes mécaniques de bois, non traitées chimiquement	10%	1
470200	Pâtes chimiques de bois, à dissoudre	10%	1
470311	Pâtes chimiques de bois de conifères, à la soude ou au sulfate, écrués (à l'excl. des pâtes à dissoudre)	10%	1
470319	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, écrués (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères)	10%	1
470321	Pâtes chimiques de bois de conifères, à la soude ou au sulfate, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre)	10%	1
470329	Pâtes chimiques de bois, à la soude ou au sulfate, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères)	10%	1
470411	Pâtes chimiques de bois de conifères, au bisulfite, écrués (à l'excl. des pâtes à dissoudre)	10%	1

470419	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, écrues (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères)	10%	1
470421	Pâtes chimiques de bois de conifères, au bisulfite, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre)	10%	1
470429	Pâtes chimiques de bois, au bisulfite, mi-blanchies ou blanchies (à l'excl. des pâtes à dissoudre et des pâtes de bois de conifères)	10%	1
470500	Pâtes de bois obtenues par la combinaison d'un traitement mécanique et d'un traitement chimique	10%	1
470610	Pâtes de linters de coton	10%	1
470620	Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts]	10%	1
470691	Pâtes mécaniques de matières fibreuses cellulosiques (autres que le bois, les linters de coton ainsi que les pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts])	10%	1
470692	Pâtes chimiques de matières fibreuses cellulosiques (autres que le bois, les linters de coton ainsi que les pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts])	10%	1
470693	Pâtes mi-chimiques de matières fibreuses cellulosiques (autres que le bois, les linters de coton ainsi que les pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts])	10%	1
470710	Papiers ou cartons à recycler [déchets et rebuts] de papiers ou cartons kraft écrus ou de papiers ou cartons ondulés	10%	1
470720	Papiers ou cartons à recycler [déchets et rebuts] de papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte chimique blanchie, non colorés dans la masse	10%	2
470730	Papiers ou cartons à recycler [déchets et rebuts] de papiers ou cartons obtenus principalement à partir de pâte mécanique [journaux, périodiques et imprimés simil., par exemple]	10%	2
470790	Papiers ou cartons à recycler [déchets et rebuts], y.c. les déchets et rebuts non triés (à l'excl. de la laine de papier, des déchets et rebuts de papiers ou cartons kraft écrus ou de papiers ou cartons ondulés ainsi que des produits non colorés dans la m	10%	2
480100	PAPIER JOURNAL, EN ROULEAUX OU EN FEUILLES DES TYPES DEFINIS DANS LES NOTES 7A) OU 7B) DU PRESENT CHAPITRE	0%	1
480210	Papiers et cartons formés feuille à feuille [papiers à la main], de tout format et de toute forme	5%	1
480220	Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format	10%	2
480230	Papiers supports pour carbone, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format	10%	2
480240	Papiers supports pour papiers peints, non couchés ni enduits	10%	2
480254	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout form	5%	1
480255	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique	5%	1
480256	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en	5%	1

	feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté $\leq 435$ mm et l'		
480257	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté $> 435$ mm ou don	5%	1
480258	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout form	5%	1
480261	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont $> 10\%$ en poids de la composition fibreus	5%	1
480262	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté $\leq 435$ mm et l'	5%	1
480269	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté $> 435$ mm ou don	5%	1
480300	Papiers utilisés pour papiers de toilette, serviettes à démaquiller, essuie-mains, serviettes ou papiers simil. à usages domestiques, d'hygiène ou de toilette, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, mÔme crÚpés, plissés, gaufrés, estampés, p	10%	3
480411	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm	10%	2
480419	Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté $> 36$ cm et l'autre $> 15$ cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers et c	10%	2
480421	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm (à l'excl. des articles du n° 4802, 4803 ou 4808)	10%	2
480429	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm (à l'excl. des papiers écrus ainsi que des articles du n° 4802, 4803 ou 4808)	10%	2
480431	Papiers et cartons kraft, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté $> 36$ cm et l'autre $> 15$ cm à l'état non plié, d'un poids $\leq 150$ g/m <sup>a</sup> (à l'excl. des papiers et	10%	2
480439	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté $> 36$ cm et l'autre $> 15$ cm à l'état non plié, d'un poids $\leq 150$ g/m <sup>a</sup> (à l'excl. des produits écrus, d	5%	1
480441	Papiers et cartons kraft, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté $> 36$ cm et l'autre $> 15$ cm à l'état non plié, d'un poids $> 150$ g/m <sup>a</sup> mais $< 225$ g/m <sup>a</sup> (à l'excl.	10%	2
480442	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté $> 36$ cm et l'autre $> 15$ cm à l'état non plié, d'un poids $> 150$ g/m <sup>a</sup> mais $< 225$ g/m <sup>a</sup> , blanchis dans la	10%	2
480449	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté $> 36$ cm et l'autre $> 15$ cm à l'état non plié, d'un poids $> 150$ g/m <sup>a</sup> mais $< 225$ g/m <sup>a</sup> (sauf produits é cru	10%	2
480451	Papiers et cartons kraft, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté $> 36$ cm et l'autre $> 15$ cm à l'état non plié, d'un poids $\geq 225$ g/m <sup>a</sup> (à l'excl. des papiers et	10%	2
480452	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur $> 36$ cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté $> 36$ cm et l'autre $> 15$ cm à l'état non plié, d'un poids $\geq 225$ g/m <sup>a</sup> , blanchis uniformément dans la m	10%	2

480459	Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids $\geq 225$ g/m <sup>2</sup> (sauf produits 'kraftliner', pap	10%	2
480511	Papier mi-chimique pour cannelure, non couché ni enduit, en rouleaux d'une largeur > 36 cm	10%	2
480512	Papier paille pour cannelure, en rouleaux d'une largeur > 36 cm, poids $\geq 130$ g/m <sup>2</sup>	10%	2
480519	Papier pour cannelure, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. du papier mi-chimique pour cannelure et du papier	10%	2
480524	Testliner [fibres récupérées], non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids $\leq 150$ g/m <sup>2</sup>	10%	2
480525	Testliner [fibres récupérées], non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids > 150 g/m <sup>2</sup>	10%	2
480530	Papier sulfite d'emballage, non couché ni enduit, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	10%	2
480540	Papier et carton filtre, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	10%	2
480550	Papier et carton feutre, papier et carton laineux, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	10%	2
480591	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids $\leq 150$ g/m <sup>2</sup> , n.d.a.	10%	2
480592	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids > 150 g/m <sup>2</sup> mais < 225 g/m <sup>2</sup> , n.d.a.	10%	2
480593	Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids $\geq 225$ g/m <sup>2</sup> , n.d.a.	10%	2
480610	Papiers et cartons sulfurisés [parchemin végétal], en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	10%	2
480620	Papiers ingraissables ['greaseproof'], en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	10%	2
480630	Papiers-calques, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	10%	2
480640	Papier dit 'cristal' et autres papiers calandrés transparents ou translucides, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers-calq	10%	2
480700	Papiers et cartons assemblés à plat par collage, non couchés ni enduits à la surface ni imprégnés, même renforcés intérieurement, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre >	10%	2
480810	Papiers et cartons ondulés, même avec recouvrement par collage, même perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	5%	1

480820	Papiers kraft pour sacs de grande contenance, crûpés ou plissés, mûme gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un coté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié	10%	2
480830	Papiers kraft, crûpés ou plissés, mûme gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un coté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers kraft pour sa	10%	2
480890	Papiers et cartons crûpés, plissés, gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un coté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié (à l'excl. des articles du n° 4803 ains	5%	1
480910	Papiers carbone et papiers simil., mûme imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un cÂté au moins > 36 cm à l'état non plié	5%	1
480920	Papiers dits 'autocopiants', mûme imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un cÂté au moins > 36 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)	5%	1
480990	Papiers pour duplication ou reports - y.c. les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset -, mûme imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un cÂté au moins > 36 cm à l	10%	2
481013	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres,	5%	1
481014	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres,	5%	1
481019	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres,	5%	1
481022	Papier couché léger, dit 'LWC', du type utilisé pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au k	10%	2
481029	Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à	10%	2
481031	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues p	10%	2
481032	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, blanchis uniformément dans la masse et dont > 95% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de bois obtenues p	10%	2
481039	Papiers et cartons kraft, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou feuilles définis par notes 7a ou 7b de ce chapitre (sauf produits utilisés à des fins graphiques et les papiers et cartons blan	10%	2
481092	Papiers et cartons multicouches, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons kraft ainsi que des produ	5%	1
481099	Papiers et cartons couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, avec ou sans liants, mûme coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout f	5%	1
481110	Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format	10%	2
481141	Papiers et cartons, auto-adhésifs, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des	10%	2

	produits du n° 4810)		
481149	Papiers et cartons gommés ou adhésifs, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons auto-adhésifs ainsi que des produits du n° 4810)	10%	2
481151	Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, blanchis, d'un poids > 150 g/m², en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adh	10%	2
481159	Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et ca	10%	2
481160	Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des produits du n° 4803, 4809 ou 4818)	10%	2
481190	Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des	10%	2
481200	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier	10%	2
481310	Papier à cigarettes, en cahiers ou en tubes	10%	2
481320	Papier à cigarettes, en rouleaux d'une largeur <= 5 cm	10%	3
481390	Papier à cigarettes, mûme découpé à format (à l'excl. des papiers en cahiers, en tubes ou en rouleaux d'une largeur <= 5 cm)	20%	2
481410	Papier dit 'ingrain'	30%	3
481420	Papiers peints et revêtements muraux simil., constitués par du papier enduit ou recouvert, sur l'endroit, d'une couche de matière plastique grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée	30%	3
481430	Papiers peints et revêtements muraux simil., constitués par du papier recouvert, sur l'endroit, de matières à tresser, mûme tissées à plat ou parallélisées	30%	3
481490	Papiers peints et revêtements muraux simil., en papier (à l'excl. du papier dit 'ingrain' ainsi que des produits du n° 4814.20 ou 4814.30); vitrauphanies	30%	3
481500	Couvre-parquets à supports de papier ou de carton, mûme découpés (à l'excl. des couvre-parquets sans support ou à plancher en matière textile)	30%	3
481610	Papiers carbone et papiers simil., présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, mûme conditionnés en boîtes	20%	3
481620	Papiers dits 'autocopiants', présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, mûme conditionnés en boîtes (à l'excl. de	10%	3
481630	Stencils complets, en papier, mûme conditionnés en boîtes	20%	3
481690	Papiers pour duplication ou reports - présentés en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire -, et plaques offset, en papier,	30%	3
481710	Enveloppes, en papier ou en carton	30%	5
481720	Cartes-lettres, cartes postales non illustrées et cartes pour correspondance, en papier ou en carton (à l'excl. des articles comportant un timbre-poste imprimé)	30%	3
481730	Boîtes, pochettes et présentations simil., en papier ou en carton, renfermant un assortiment	30%	3

	d'articles de correspondance		
481810	Papier hygiénique, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm	30%	5
481820	Mouchoirs, serviettes à démaquiller et essuie-mains, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	30%	5
481830	Nappes et serviettes de table, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	30%	5
481840	Serviettes et tampons hygiéniques, couches pour bébés et articles hygiéniques simil., en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose	30%	5
481850	Vêtements et accessoires du vêtement, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des guêtres et articles simil., des coiffures et leurs parties ainsi que des chaussures et leurs parties, y.c. les semelles intè	30%	5
481890	Papiers des types utilisés pour papiers de toilette et pour papiers simil., ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, des types utilisés à des fins domestiques ou sanitaires, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm, ou coupés à format; articles à us	30%	5
481910	Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé	10%	5
481920	Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé	10%	3
481930	Sacs, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, d'une largeur à la base >= 40 cm	10%	3
481940	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)	10%	5
481950	Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé ainsi	10%	5
481960	Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)	10%	5
482010	Registres, livres comptables, carnets de notes, de commandes ou de quittances, blocs-mémorandums, blocs de papier à lettres, agendas et ouvrages simil., en papier ou carton	30%	5
482020	Cahiers pour l'écriture, en papier ou carton	30%	5
482030	Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers, en papier ou en carton	30%	5
482040	Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton	30%	5
482050	Albums pour échantillonnages ou pour collections, en papier ou en carton	30%	3
482090	Sous-main et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, en papier ou en carton, et couvertures pour livres, en papier ou en carton (sauf registres, livres comptables, carnets de notes, de commandes ou de quittances, blocs-mémorandums, blocs de	30%	3
482110	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées	20%	5
482190	Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées	20%	5
482210	Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports simil., en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis, des types utilisés pour l'enroulement des fils textiles	10%	2
482290	Tambours, bobines, fusettes, canettes et supports simil., en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis (à l'excl. des articles des types utilisés pour l'enroulement des fils textiles)	10%	2

482312	Papier auto-adhésif, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm (sauf colorié en surface, décoré en surface ou imprimé)	20%	3
482319	Papier gommé ou adhésif, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 15 cm (à l'excl. des articles auto-adhésifs)	20%	3
482320	Papier et carton-filtre, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire	20%	3
482340	Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés en disques	20%	3
482360	Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles simil., en papier ou en carton	30%	5
482370	Articles moulés ou pressés en pâte à papier, n.d.a.	30%	5
482390	Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rect	30%	5
490110	Livres, brochures et imprimés simil., en feuillets isolés, même pliés (à l'excl. des publications périodiques et des publications à usages principalement publicitaires)	0%	1
490191	Dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules	0%	1
490199	Livres, brochures et imprimés simil. (à l'excl. des produits en feuillets isolés, des dictionnaires et encyclopédies, même en fascicules, des publications périodiques ainsi que des publications à usages principalement publicitaires)	0%	1
490210	Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité, paraissant au moins quatre fois par semaine	0%	1
490290	Journaux et publications périodiques imprimés, même illustrés ou contenant de la publicité (à l'excl. des journaux et publications paraissant au moins quatre fois par semaine)	0%	1
490300	Albums ou livres d'images et albums à dessiner ou à colorier, pour enfants	0%	1
490400	Musique manuscrite ou imprimée, illustrée ou non, même reliée	0%	1
490510	Globes, imprimés (à l'excl. des globes en relief)	0%	1
490591	Ouvrages cartographiques de tous genres, y.c. les plans topographiques, imprimés, sous forme de livres ou de brochures (à l'excl. des globes ainsi que des cartes et plans en relief)	0%	1
490599	Ouvrages cartographiques de tous genres, y.c. les cartes murales et les plans topographiques, imprimés (à l'excl. des cartes et plans en relief, des globes ainsi que des ouvrages cartographiques sous forme de livres ou de brochures)	0%	1
490600	Plans et dessins d'architectes, d'ingénieurs et autres plans et dessins industriels, commerciaux, topographiques ou simil., obtenus en original à la main; textes écrits à la main; reproductions photographiques sur papier sensibilisé et copies obtenues au	10%	2
490700	TIMBRES-POSTE, TIMBRES FISCAUX ET ANALOGUES, NON OBLITERES, AYANT COURS OU DESTINES A AVOIR COURS DANS LE PAYS DE DESTINATION; PAPIER TIMBRE; BILLETS DE BANQUE, CHEQUES, TITRES D'ACTIONS OU D'OBLIGATIONS ET TITRES SIMILAIRES :	30%	3
490810	Décalcomanies vitrifiables	20%	3
490890	Décalcomanies de tous genres (à l'excl. des articles vitrifiables)	20%	3
490900	Cartes postales imprimées ou illustrées; cartes imprimées comportant des voeux ou des messages personnels, même illustrées, avec ou sans enveloppes, garnitures ou applications	10%	3



491000	Calendriers de tous genres, imprimés, y.c. les blocs de calendriers à effeuiller	30%	5
491110	Imprimés publicitaires, catalogues commerciaux et simil.	30%	5
491191	Images, gravures et photographies, n.d.a.	30%	3
491199	Imprimés, n.d.a.	30%	5
500100	Cocons de vers à soie propres au dévidage	10%	5
500200	Soie grège [non moulinée]	10%	3
500310	Déchets de soie, y.c. les cocons non dévidables, les déchets de fils et les effilochés, non cardés ni peignés	10%	5
500390	Déchets de soie, y.c. les cocons non dévidables, les déchets de fils et les effilochés, cardés ou peignés	10%	5
500400	Fils de soie (sauf les fils de déchets de soie et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
500500	Fils de déchets de soie, non conditionnés pour la vente au détail	10%	2
500600	Fils de soie ou de déchets de soie, conditionnés pour la vente au détail; poil de Messine [crin de Florence]	30%	3
500710	Tissus de bourrette	30%	3
500720	Tissus contenant $\geq$ 85% en poids de soie ou de déchets de soie (autres que la bourrette)	30%	3
500790	Tissus de soie ou de déchets de soie (autres que la bourrette), contenant en prédominance, mais $<$ 85% de soie ou de déchets de soie	30%	3
510111	Laines de tonte en suint, y.c. les laines lavées à dos, non cardées ni peignées	10%	2
510119	Laines en suint, y.c. les laines lavées à dos, non cardées ni peignées (à l'excl. des laines de tonte)	10%	2
510121	Laines de tonte, dégraissées, non carbonisées ni cardées ni peignées	10%	2
510129	Laines dégraissées, non carbonisées ni cardées ni peignées (à l'excl. des laines de tonte)	10%	2
510130	Laines carbonisées, non cardées ni peignées	10%	2
510211	Poils fins, non cardés ni peignés, de chèvre du Cachemire	10%	1
510219	Poils fins, non cardés ni peignés (à l'excl. de la laine et de chèvre du Cachemire)	10%	1
510220	Poils grossiers, non cardés ni peignés (à l'excl. des poils et soies de brosse ainsi que des crins [poils de la crinière ou de la queue])	10%	1
510310	Blousses de laine ou de poils fins (à l'excl. des effilochés)	10%	1
510320	Déchets de laine ou de poils fins, y.c. les déchets de fils (à l'excl. des blousses et des effilochés)	10%	1
510330	Déchets de poils grossiers, y.c. les déchets de fils (à l'excl. des effilochés, des déchets de poils et soies de brosse ainsi que des déchets de crins [poils de la crinière ou de la queue])	10%	1
510400	Effilochés de laine ou de poils fins ou grossiers, non cardés ni peignés	10%	5
510510	Laine cardée	10%	5
510521	Laine peignée en vrac'	10%	5

510529	Laine peignée (à l'excl. de la 'laine peignée en vrac')	10%	5
510531	Poils de chèvre du Cachemire, cardés ou peignés	10%	1
510539	Poils fins, cardés ou peignés (à l'excl. de la laine et de chèvre du Cachemire)	10%	1
510540	Poils grossiers, cardés ou peignés	10%	1
510610	Fils de laine cardée, contenant $\geq$ 85% en poids de laine (non conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
510620	Fils de laine cardée, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de laine (non conditionnés pour la vente au détail)	10%	1
510710	Fils de laine peignée, contenant $\geq$ 85% en poids de laine, non conditionnés pour la vente au détail	10%	2
510720	Fils de laine peignée, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de laine, non conditionnés pour la vente au détail	10%	2
510810	Fils de poils fins, cardés, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils de laine)	10%	2
510820	Fils de poils fins, peignés, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils de laine)	10%	2
510910	Fils de laine ou de poils fins, contenant $\geq$ 85% en poids de laine ou de poils fins, conditionnés pour la vente au détail	10%	1
510990	Fils de laine ou de poils fins, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de laine ou de poils fins, conditionnés pour la vente au détail	10%	1
511000	Fils de poils grossiers ou de crin, y.c. les fils de crin guipés, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des crins non raccordés)	10%	1
511111	Tissus de laine cardée ou de poils fins cardés, contenant $\geq$ 85% en poids de laine ou de poils fins, d'un poids $\leq$ 300 g/m <sup>2</sup>	30%	3
511119	Tissus de laine cardée ou de poils fins cardés, contenant $\geq$ 85% en poids de laine ou de poils fins, d'un poids $>$ 300 g/m <sup>2</sup>	30%	5
511120	Tissus de laine cardée ou de poils fins cardés, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de laine ou de poils fins, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synétiqes ou artificiels	30%	3
511130	Tissus de laine cardée ou de poils fins cardés, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de laine ou de poils fins, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synétiqes ou artificielles discontinues	30%	3
511190	Tissus de laine cardée ou de poils fins cardés, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de laine ou de poils fins (à l'excl. des tissus de laine ou de poils fins mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synétiqes ou artificiels ou	30%	3
511211	Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés, contenant $\geq$ 85% en poids de laine ou de poils fins, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	30%	5
511219	Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés, contenant $\geq$ 85% en poids de laine ou de poils fins, d'un poids $>$ 200 g/m <sup>2</sup>	30%	3
511220	Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de laine ou de poils fins, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synétiqes ou artificiels	30%	5
511230	Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de laine ou de poils fins, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synétiqes ou artificielles discontinues	30%	3

511290	Tissus de laine peignée ou de poils fins peignés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de laine ou de poils fins (à l'excl. des tissus de laine ou de poils fins mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synéthétiques ou artificiels)	30%	5
511300	Tissus de poils grossiers ou de crin (à l'excl. des tissus pour usages techniques du n° 5911)	30%	5
520100	Coton, non cardé ni peigné	10%	2
520210	Déchets de fils de coton	10%	2
520291	Effilochés de coton	10%	2
520299	Déchets de coton (à l'excl. des déchets de fils et des effilochés)	10%	2
520300	Coton, cardé ou peigné	10%	2
520411	Fils à coudre de coton, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail	5%	5
520419	Fils à coudre de coton, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, non conditionnés pour la vente au détail	5%	5
520420	Fils à coudre de coton, conditionnés pour la vente au détail	30%	5
520511	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 714,29 décitex [ $\leq$ 14 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520512	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 232,56 décitex mais < 714,29 décitex [ $>$ 14 numéros métriques mais $\leq$ 43 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520513	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 192,31 décitex mais < 232,56 décitex [ $>$ 43 numéros métriques mais $\leq$ 52 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520514	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 125 décitex mais < 192,31 décitex [ $>$ 52 numéros métriques mais $\leq$ 80 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520515	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant < 125 décitex [ $>$ 80 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520521	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 714,29 décitex [ $\leq$ 14 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520522	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 232,56 décitex mais < 714,29 décitex [ $>$ 14 numéros métriques mais $\leq$ 43 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520523	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 192,31 décitex mais < 232,56 décitex [ $>$ 43 numéros métriques mais $\leq$ 52 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520524	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 125 décitex mais < 192,31 décitex [ $>$ 52 numéros métriques mais $\leq$ 80 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520526	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 106,38 décitex mais < 125 décitex [ $>$ 80 numéros métriques mais $\leq$ 94 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520527	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, titrant $\geq$ 83,33 décitex mais < 106,38 décitex [ $>$ 94 numéros métriques mais $\leq$ 120 numéros métriques]	10%	5

	métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)		
520528	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant $< 83,33$ décitex [ $> 120$ numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520531	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 714,29$ décitex [ $\leq 14$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520532	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 232,56$ décitex mais $< 714,29$ décitex [ $> 14$ numéros métriques mais $\leq 43$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et le	20%	5
520533	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 192,31$ décitex mais $< 232,56$ décitex [ $> 43$ numéros métriques mais $\leq 52$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et le	20%	5
520534	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 125$ décitex mais $< 192,31$ décitex [ $> 52$ numéros métriques mais $\leq 80$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les f	20%	5
520535	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $< 125$ décitex [ $> 80$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520541	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 714,29$ décitex [ $\leq 14$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520542	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 232,56$ décitex mais $< 714,29$ décitex [ $> 14$ numéros métriques mais $\leq 43$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fi	10%	5
520543	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 192,31$ décitex mais $< 232,56$ décitex [ $> 43$ numéros métriques mais $\leq 52$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fi	10%	5
520544	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 125$ décitex mais $< 192,31$ décitex [ $> 52$ numéros métriques mais $\leq 80$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils	10%	5
520546	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 106,38$ décitex mais $< 125$ décitex [ $> 80$ numéros métriques mais $\leq 94$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils	10%	5
520547	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $\geq 83,33$ décitex mais $< 106,38$ décitex [ $> 94$ numéros métriques mais $\leq 120$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fi	10%	5
520548	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, titrant en fils simples $< 83,33$ décitex [ $> 120$ numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520611	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, titrant $\geq 714,29$ décitex [ $\leq 14$ numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520612	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, titrant $\geq 232,56$ décitex mais $< 714,29$ décitex [ $> 14$ numéros métriques mais $\leq 43$ numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés	20%	5
520613	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, titrant $\geq 192,31$ décitex mais $< 232,56$ décitex [ $> 43$ numéros métriques mais $\leq 52$ numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés	20%	5
520614	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, titrant $\geq 125$ décitex mais $< 192,31$ décitex [ $> 52$ numéros métriques mais	20%	5

	<= 80 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pou		
520615	Fils simples de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant < 125 décitex [> 80 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	20%	5
520621	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant >= 714,29 décitex [<= 14 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520622	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant >= 232,56 décitex mais < 714,29 décitex [> 14 numéros métriques mais <= 43 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour	10%	5
520623	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant >= 192,31 décitex mais < 232,56 décitex [> 43 numéros métriques mais <= 52 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour	10%	5
520624	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant >= 125 décitex mais < 192,31 décitex [> 52 numéros métriques mais <= 80 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la	10%	5
520625	Fils simples de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant < 125 décitex [> 80 numéros métriques] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au détail)	10%	5
520631	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples >= 714,29 décitex [<= 14 numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la v	20%	5
520632	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples >= 232,56 décitex mais < 714,29 décitex [> 14 numéros métriques mais <= 43 numéros métriques en fils simples] (sauf le	20%	5
520633	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples >= 192,31 décitex mais < 232,56 décitex [> 43 numéros métriques mais <= 52 numéros métriques en fils simples] (sauf le	20%	5
520634	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples >= 125 décitex mais < 192,31 décitex [> 52 numéros métriques mais <= 80 numéros métriques en fils simples] (sauf les f	20%	5
520635	Fils retors ou câblés de coton, en fibres non peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples < 125 décitex [> 80 numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente	20%	5
520641	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples >= 714,29 décitex [<= 14 numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente	10%	5
520642	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples >= 232,56 décitex mais < 714,29 décitex [> 14 numéros métriques mais <= 43 numéros métriques en fils simples] (sauf les fi	10%	5
520643	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples >= 192,31 décitex mais < 232,56 décitex [> 43 numéros métriques mais <= 52 numéros métriques en fils simples] (sauf les fi	10%	5
520644	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples >= 125 décitex mais < 192,31 décitex [> 52 numéros métriques mais <= 80 numéros métriques en fils simples] (sauf les fils	10%	5
520645	Fils retors ou câblés de coton, en fibres peignées, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, titrant en fils simples < 125 décitex [> 80 numéros métriques en fils simples] (sauf les fils à coudre et les fils conditionnés pour la vente au d	10%	5
520710	Fils de coton, contenant >= 85% en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail	30%	5

	(sauf les fils à coudre)		
520790	Fils de coton, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, conditionnés pour la vente au détail (sauf les fils à coudre)	30%	5
520811	Tissus de coton, écrus, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 100 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520812	Tissus de coton, écrus, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids > 100 g/m <sup>2</sup> mais $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520813	Tissus de coton, écrus, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq$ 4, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520819	Tissus de coton, écrus, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq$ 4)	20%	5
520821	Tissus de coton, blanchis, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 100 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520822	Tissus de coton, blanchis, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids > 100 g/m <sup>2</sup> mais $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520823	Tissus de coton, blanchis, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq$ 4, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520829	Tissus de coton, blanchis, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq$ 4)	20%	5
520831	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 100 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520832	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids > 100 g/m <sup>2</sup> mais $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520833	Tissus de coton, teints, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq$ 4, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520839	Tissus de coton, teints, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq$ 4)	20%	5
520841	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 100 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520842	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids > 100 g/m <sup>2</sup> mais $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520843	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq$ 4, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
520849	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq$ 4)	20%	5
520851	Tissus de coton, imprimés, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 100 g/m <sup>2</sup>	30%	5
520852	Tissus de coton, imprimés, à armure toile, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids > 100 g/m <sup>2</sup> mais $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	30%	5
520853	Tissus de coton, imprimés, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq$ 4, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup>	30%	5
520859	Tissus de coton, imprimés, contenant $\geq$ 85% en poids de coton, d'un poids $\leq$ 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq$ 4)	30%	5

520911	Tissus de coton, écrus, à armure toile, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520912	Tissus de coton, écrus, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520919	Tissus de coton, écrus, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq 4$ )	20%	5
520921	Tissus de coton, blanchis, à armure toile, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520922	Tissus de coton, blanchis, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520929	Tissus de coton, blanchis, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq 4$ )	20%	5
520931	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520932	Tissus de coton, teints, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520939	Tissus de coton, teints, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq 4$ )	20%	5
520941	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure toile, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520942	Tissus dits 'denim', en fils de diverses couleurs, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520943	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
520949	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus dits 'denim' ainsi que des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq 4$ )	20%	5
520951	Tissus de coton, imprimés, à armure toile, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	30%	5
520952	Tissus de coton, imprimés, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	30%	5
520959	Tissus de coton, imprimés, contenant $\geq 85\%$ en poids de coton, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé] d'un rapport d'armure $\leq 4$ )	30%	5
521011	Tissus de coton, écrus, à armure toile, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synnétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$	10%	5
521012	Tissus de coton, écrus, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synnétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$	10%	5
521019	Tissus de coton, écrus, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synnétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croisé])	10%	5
521021	Tissus de coton, blanchis, à armure toile, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synnétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
521022	Tissus de coton, blanchis, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou	20%	5

	uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$		
521029	Tissus de coton, blanchis, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le	20%	5
521031	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
521032	Tissus de coton, teints, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
521039	Tissus de coton, teints, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le cr	20%	5
521041	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure toile, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
521042	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un po	20%	5
521049	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à ar	20%	5
521051	Tissus de coton, imprimés, à armure toile, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$	30%	5
521052	Tissus de coton, imprimés, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$	30%	5
521059	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $\leq 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le	30%	5
521111	Tissus de coton, écrus, à armure toile, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	10%	5
521112	Tissus de coton, écrus, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	10%	5
521119	Tissus de coton, écrus, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le croi	10%	5
521121	Tissus de coton, blanchis, à armure toile, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
521122	Tissus de coton, blanchis, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq 4$ , contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$	20%	5
521129	Tissus de coton, blanchis, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids $> 200 \text{ g/m}^2$ (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le c	20%	5
521131	Tissus de coton, teints, à armure toile, contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles,	20%	5



	d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>		
521132	Tissus de coton, teints, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure <= 4, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521139	Tissus de coton, blanchis, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le c	20%	5
521141	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure toile, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521142	Tissus dits 'denim', de coton, en fils de diverses couleurs, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521143	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure <= 4, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un po	20%	5
521149	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus dits 'denim' ainsi que	20%	5
521151	Tissus de coton, imprimés, à armure toile, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	30%	5
521152	Tissus de coton, imprimés, à armure sergé 'y.c. le croisé' d'un rapport d'armure <= 4, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	30%	5
521159	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le c	30%	5
521211	Tissus de coton, écrus, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521212	Tissus de coton, blanchis, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521213	Tissus de coton, teints, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521214	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521215	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m <sup>2</sup>	30%	5
521221	Tissus de coton, écrus, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521222	Tissus de coton, blanchis, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521223	Tissus de coton, teints, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles,	20%	5

	d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>		
521224	Tissus de coton, en fils de diverses couleurs, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	20%	5
521225	Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synéétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup>	30%	5
530110	Lin brut ou roui	10%	3
530121	Lin brisé ou teillé	10%	3
530129	Lin peigné ou autrement travaillé, mais non filé (à l'excl. du lin brisé, teillé ou roui)	10%	3
530130	Étoupes et déchets de lin, y.c. les déchets de fils et les effilochés	10%	3
530210	Chanvre 'Cannabis sativa L.', brut ou roui	10%	5
530290	Chanvre 'Cannabis sativa L.', travaillé mais non filé (à l'excl. du chanvre roui); étoupes et déchets de chanvre, y.c. les déchets de fils et les effilochés	10%	5
530310	Jute et autres fibres textiles libériennes, bruts ou rouis (à l'excl. du lin, du chanvre et de la ramie)	10%	1
530390	Jute et autres fibres textiles libériennes, travaillés mais non filés (à l'excl. des produits rouis ainsi que du lin, du chanvre et de la ramie); étoupes et déchets de ces fibres, y.c. les déchets de fils et les effilochés	10%	1
530410	Sisal et autres fibres textiles du genre 'Agave', bruts	10%	1
530490	Sisal et autres fibres textiles du genre 'Agave', travaillés mais non filés; étoupes et déchets de ces fibres, y.c. les déchets de fils et les effilochés	10%	1
530511	Fibres de coco [coir], brutes	10%	1
530519	Fibres de coco, travaillées mais non filées; étoupes et déchets de ces fibres, y.c. les déchets de fils et les effilochés	10%	1
530521	Fibres d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'], brutes	10%	1
530529	Fibres d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'], travaillées mais non filées; étoupes et déchets de ces fibres, y.c. les déchets de fils et les effilochés	10%	1
530590	Ramie et autres fibres textiles végétales, n.d.a., bruts ou travaillés mais non filés; étoupes et déchets de ces fibres, y.c. les déchets de fils et les effilochés	10%	1
530610	Fils de lin simples	10%	1
530620	Fils de lin retors ou câblés	10%	1
530710	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, simples	10%	1
530720	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, retors ou câblés	10%	1
530810	Fils de coco	10%	1
530820	Fils de chanvre	10%	1
530890	Fils de fibres textiles végétales (à l'excl. des fils de coton, de lin, de coco, de chanvre, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303)	10%	1
530911	Tissus de lin, contenant >= 85% en poids de lin, écrus ou blanchis	20%	5

530919	Tissus de lin, contenant $\geq$ 85% en poids de lin, teints ou en fils de diverses couleurs ou imprimés	30%	3
530921	Tissus de lin, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de lin, écrus ou blanchis	20%	5
530929	Tissus de lin, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de lin, teints ou en fils de diverses couleurs ou imprimés	30%	3
531010	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, écrus	10%	5
531090	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, blanchis, teints, en fils de diverses couleurs ou imprimés	10%	5
531100	Tissus de fibres textiles végétales (à l'excl. des tissus de coton, de lin, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303); tissus de fils de papier	20%	3
540110	Fils à coudre de filaments synéétiques, m <sup>ême</sup> conditionnés pour la vente au détail	10%	2
540120	Fils à coudre de filaments artificiels, m <sup>ême</sup> conditionnés pour la vente au détail	10%	2
540210	Fils à haute ténacité de filaments de nylon ou d'autres polyamides, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
540220	Fils à haute ténacité de filaments de polyesters, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
540231	Fils texturés de filaments de nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples $\leq$ 50 tex, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
540232	Fils texturés de filaments de nylon ou d'autres polyamides, titrant en fils simples $>$ 50 tex, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
540233	Fils texturés de filaments de polyesters, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
540239	Fils texturés de filaments synéétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre ainsi que des fils texturés de filaments de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)	10%	2
540241	Fils simples, de filaments de nylon ou d'autres polyamides, sans torsion ou d'une torsion $\leq$ 50 tours/m, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ou des	10%	2
540242	Fils simples, de filaments de polyesters, partiellement orientés, sans torsion ou d'une torsion $\leq$ 50 tours/m, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre et des fils texturés)	10%	2
540243	Fils simples, de filaments de polyesters, sans torsion ou d'une torsion $\leq$ 50 tours/m, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils texturés et des fils de polyesters, parti	10%	2
540249	Fils simples, de filaments synéétiques, sans torsion ou d'une torsion $\leq$ 50 tours/m, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments synéétiques de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils texturés ainsi que des fils de	10%	2
540251	Fils simples, de filaments de nylon ou d'autres polyamides, d'une torsion $>$ 50 tours/m, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité et des fils texturés)	10%	2
540252	Fils simples, de filaments de polyesters, d'une torsion $>$ 50 tours/m, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre et des fils texturés)	10%	2
540259	Fils simples, de filaments synéétiques, d'une torsion $>$ 50 tours/m, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments synéétiques de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils texturés et des fils de filaments de polyesters,	10%	2

540261	Fils retors ou câblés, de filaments de nylon ou d'autres polyamides, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ou des fils texturés)	10%	2
540262	Fils retors ou câblés, de filaments de polyesters, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre et des fils texturés)	10%	2
540269	Fils retors ou câblés, de filaments synéétiques, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments synéétiques de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils texturés et des fils de filaments de polyesters, de nylon ou d'autr	10%	2
540310	Fils à haute ténacité de filaments de rayonne viscosse (à l'excl. des fils à coudre et conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
540320	Fils texturés, de filaments artificiels (à l'excl. des fils à coudre et conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
540331	Fils simples, de filaments de rayonne viscosse, sans torsion ou d'une torsion $\leq 120$ tours/m, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ou des fils texturés et conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
540332	Fils simples, de filaments de rayonne viscosse, d'une torsion $> 120$ tours/m, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ou des fils texturés et conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
540333	Fils simples, de filaments d'acétate de cellulose, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre et des fils texturés et conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
540339	Fils simples, de filaments artificiels, y.c. les monofilaments artificiels de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils texturés et des fils de filaments de rayonne viscosse ou d'acétate de cellulose et conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
540341	Fils retors ou câblés, de filaments de rayonne viscosse, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ou des fils texturés et conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
540342	Fils retors ou câblés, de filaments d'acétate de cellulose, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre et des fils texturés et conditionnés pour la vente au détail)	10%	2
540349	Fils retors ou câblés, de filaments artificiels, y.c. les monofilaments artificiels de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils texturés et des fils de filaments de rayonne viscosse ou d'acétate de cellulose et conditionnés pour la vente	10%	2
540410	Monofilaments synéétiques de $\geq 67$ décitex et dont la plus grande dimension de la coupe transversale $\leq 1$ mm	10%	2
540490	Lames et formes simil. [paille artificielle, par exemple], en matières textiles synéétiques, d'une largeur apparente $\leq 5$ mm	10%	2
540500	Monofilaments artificiels de 67 décitex ou plus et dont la plus grande dimension de la coupe transversale n'excède pas 1 mm; lames et formes simil. [paille artificielle, par exemple], en matières textiles artificielles, d'une largeur apparente $\leq 5$ mm	10%	1
540610	Fils de filaments synéétiques, conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
540620	Fils de filaments artificiels, conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
540710	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	20%	3
540720	TISSUS DE LAMES OU FORMES SIMILAIRES DU 5404	20%	3
540730	Tissus de fils de filaments synéétiques, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404, constitués par des nappes de fils textiles parallélisés qui se superposent à angle aigu ou droit et sont fixées entre elles aux points de croisement de	20%	5

540741	Tissus, écus ou blanchis, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de nylon ou d'autres polyamides, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	10%	5
540742	Tissus teints, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de nylon ou d'autres polyamides, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	20%	5
540743	Tissus en fils de diverses couleurs contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de nylon ou d'autres polyamides, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	20%	5
540744	Tissus imprimés, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de nylon ou d'autres polyamides, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	30%	5
540751	Tissus, écus ou blanchis, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de polyester texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	10%	5
540752	Tissus teints, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de polyester texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	20%	3
540753	Tissus obtenus à partir de fils de diverses couleurs contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de polyester texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	20%	5
540754	Tissus imprimés, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de polyester texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	30%	5
540761	Tissus obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments de polyester non texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	20%	3
540769	Tissus obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de mélanges de filaments de polyester texturés et de filaments de polyester non texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	20%	3
540771	Tissus écus ou blanchis, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments synéétiques, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de filaments ou de monofilaments de polyester, de n	10%	3
540772	Tissus teints, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments synéétiques, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de filaments ou de monofilaments de polyester, de nylon ou d'a	20%	3
540773	Tissus obtenus à partir de fils de diverses couleurs contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments synéétiques, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de filaments ou de monofilaments de polyester, de	20%	3
540774	Tissus imprimés, obtenus à partir de fils contenant $\geq 85\%$ en poids de filaments synéétiques, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de filaments ou de monofilaments de polyester, de nylon ou d	30%	5
540781	Tissus, écus ou blanchis, obtenus à partir de fils de filaments synéétiques contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de ces filaments et mélangés principalement ou uniquement avec du coton, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5	10%	5
540782	Tissus teints, obtenus à partir de fils de filaments synéétiques contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de ces filaments et mélangés principalement ou uniquement avec du coton, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	20%	5
540783	Tissus obtenus à partir de fils de filaments synéétiques de diverses couleurs contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de ces filaments et mélangés principalement ou uniquement avec du coton, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n°	20%	5
540784	Tissus imprimés, obtenus à partir de fils de filaments synéétiques contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de ces filaments et mélangés principalement ou uniquement avec du coton, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404	30%	5
540791	Tissus, écus ou blanchis, obtenus à partir de fils de filaments synéétiques contenant en prédominance, mais $< 85\%$ en poids de ces filaments, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404 (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou un	10%	5

540792	Tissus teints, obtenus à partir de fils de filaments synéétiques contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces filaments, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404 (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement ave	20%	3
540793	Tissus obtenus à partir de fils de filaments synéétiques de diverses couleurs contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces filaments, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404 (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou u	20%	3
540794	Tissus imprimés, obtenus à partir de fils de filaments synéétiques contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces filaments, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404 (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement a	30%	3
540810	Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne viscosse, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405	20%	3
540821	Tissus, écrus ou blanchis, obtenus à partir de fils contenant $\geq$ 85% en poids de filaments artificiels, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne viscosse)	10%	5
540822	Tissus teints, obtenus à partir de fils contenant $\geq$ 85% en poids de filaments artificiels, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne viscosse)	20%	3
540823	Tissus obtenus à partir de fils de diverses couleurs contenant $\geq$ 85% en poids de filaments artificiels, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne viscosse)	20%	5
540824	Tissus imprimés, obtenus à partir de fils contenant $\geq$ 85% en poids de filaments artificiels, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne viscosse)	30%	5
540831	Tissus, écrus ou blanchis, obtenus à partir de fils de filaments artificiels contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces filaments, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de fils à ha	10%	5
540832	Tissus teints, obtenus à partir de fils de filaments artificiels contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces filaments, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité	20%	5
540833	Tissus obtenus à partir de fils de filaments artificiels de diverses couleurs contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces filaments, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de fils à h	20%	5
540834	Tissus imprimés, obtenus à partir de fils de filaments artificiels contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces filaments, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5405 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de fils à haute ténaci	30%	5
550110	Câbles de filaments de nylon ou d'autres polyamides, tels que définis dans la note 1 du présent chapitre	10%	1
550120	Câbles de filaments de polyesters, tels que définis dans la note 1 du présent chapitre	10%	1
550130	Câbles de filaments acryliques ou modacryliques, tels que définis dans la note 1 du présent chapitre	10%	1
550190	Câbles de filaments synéétiques, tels que définis dans la note 1 du présent chapitre (à l'excl. des câbles de filaments acryliques ou modacryliques ou de filaments de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)	10%	1
550200	Câbles de filaments artificiels, tels que définis dans la note 1 du présent chapitre	10%	5
550310	Fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	10%	1
550320	Fibres discontinues de polyesters, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	10%	1

550330	Fibres discontinues acryliques ou modacryliques, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	10%	1
550340	Fibres discontinues de polypropylène, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	10%	1
550390	Fibres synéétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature (à l'excl. des fibres acryliques ou modacryliques ainsi que des fibres de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)	10%	1
550410	Fibres discontinues de viscose, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature	10%	1
550490	Fibres artificielles discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature (à l'excl. des fibres de viscose)	10%	1
550510	Déchets de fibres synéétiques, y.c. les blousses, les déchets de fils et les effilochés	10%	3
550520	Déchets de fibres artificielles, y.c. les blousses, les déchets de fils et les effilochés	10%	5
550610	Fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	10%	1
550620	Fibres discontinues de polyesters, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	10%	1
550630	Fibres discontinues acryliques ou modacryliques, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	10%	1
550690	Fibres synéétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature (à l'excl. des fibres acryliques ou modacryliques ainsi que des fibres de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)	10%	1
550700	Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature	10%	1
550810	Fils à coudre de fibres synéétiques discontinues, mÔme conditionnés pour la vente au détail	10%	2
550820	Fils à coudre de fibres artificielles discontinues, mÔme conditionnés pour la vente au détail	10%	2
550911	Fils simples, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550912	Fils retors ou câblés, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550921	Fils simples, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres discontinues de polyester, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550922	Fils retors ou câblés, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres discontinues de polyester, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550931	Fils simples, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550932	Fils retors ou câblés, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550941	Fils simples, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres synéétiques discontinues, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre ainsi que des fils de fibres discontinues acryliques ou modacryliques ou de fibres discontinues de polyester,	10%	2
550942	Fils retors ou câblés, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres synéétiques discontinues, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre ainsi que des fils de fibres discontinues acryliques ou modacryliques ou de fibres discontinues de p	10%	2

550951	Fils de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres artificielles discontinues, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550952	Fils de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550953	Fils de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550959	Fils de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre et des fils mélangés principalement ou uniquement avec du coton, de la laine, des	10%	2
550961	Fils de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à	10%	2
550962	Fils de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
550969	Fils de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre et des fils mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d	10%	2
550991	Fils de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre et des f	10%	2
550992	Fils de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre et des fils de fibres discont	10%	5
550999	Fils de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre, des fils de fibres discontinues acryliques ou modacryliques ou de fibres disconti	10%	2
551011	Fils simples, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres artificielles discontinues, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
551012	Fils retors ou câblés, contenant $\geq$ 85% en poids de fibres artificielles discontinues, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
551020	Fils de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
551030	Fils de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	5
551090	Fils de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre et des fils mélangés principalement ou uniquement avec du coton, de la laine ou	10%	2
551110	Fils de fibres synéétiques discontinues, contenant $\geq$ 85% en poids de ces fibres, conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
551120	Fils de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2
551130	Fils de fibres artificielles discontinues, conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à coudre)	10%	2



551211	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant $\geq$ 85% en poids de ces fibres	10%	5
551219	Tissus, teints, imprimés ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant $\geq$ 85% en poids de ces fibres	30%	3
551221	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant $\geq$ 85% en poids de ces fibres	10%	5
551229	Tissus, teints, imprimés ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant $\geq$ 85% en poids de ces fibres	30%	3
551291	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres synéétiques discontinues, contenant $\geq$ 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques ou de fibres discontinues de polyester)	10%	5
551299	Tissus, teints, imprimés ou en fils de diverses couleurs, de fibres synéétiques discontinues, contenant $\geq$ 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques ou de fibres discontinues de polyester)	30%	3
551311	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure toile, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup>	10%	3
551312	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure sergé y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq$ 4, d'un poids $\leq$ 17	10%	5
551313	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure serg	10%	5
551319	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues de polyes	10%	3
551321	Tissus, teints, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure toile, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup>	20%	5
551322	Tissus, teints, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure sergé y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq$ 4, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup>	20%	5
551323	Tissus, teints, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le	20%	5
551329	Tissus, teints, de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues de polyester)	20%	5
551331	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure toile, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup>	20%	5
551332	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure sergé y.c. le croisé' d'un rapport d'armure $\leq$ 4, d'un p	20%	5
551333	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à a	20%	5
551339	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais $<$ 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids $\leq$ 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues	20%	5

551341	Tissus, imprimés, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure toile, d'un poids <= 170 g/m <sup>2</sup>	30%	5
551342	Tissus, imprimés, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure sergé y.c. le croisé' d'un rapport d'armure <= 4, d'un poids <= 170 g/m <sup>2</sup>	30%	5
551343	Tissus, imprimés, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids <= 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. l	30%	5
551349	Tissus, imprimés, de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids <= 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues de polyester)	30%	5
551411	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure toile, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup>	10%	5
551412	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure sergé y.c. le croisé' d'un rapport d'armure <= 4, d'un poids > 170	10%	5
551413	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé	10%	5
551419	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues de polyest	10%	5
551421	Tissus, teints, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure toile, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup>	20%	5
551422	Tissus, teints, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure sergé y.c. le croisé' d'un rapport d'armure <= 4, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup>	20%	5
551423	Tissus, teints, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le c	20%	5
551429	Tissus, teints, de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues de polyester)	20%	5
551431	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure toile, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup>	20%	5
551432	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure sergé y.c. le croisé' d'un rapport d'armure <= 4, d'un p	20%	5
551433	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à ar	20%	5
551439	Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues	20%	5
551441	Tissus, imprimés, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure toile, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup>	30%	5

551442	Tissus, imprimés, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, à armure sergé y.c. le croisé d'un rapport d'armure $\leq 4$ , d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup>	30%	5
551443	Tissus, imprimés, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé [y.c. le	30%	5
551449	Tissus, imprimés, de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids > 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues de polyester)	30%	5
551511	Tissus de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de viscose	20%	3
551512	Tissus de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synéétiques ou artificiels	20%	3
551513	Tissus de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	20%	3
551519	Tissus de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synéétiques ou artificiels, des fibres d	30%	3
551521	Tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synéétiques ou artificiels	20%	5
551522	Tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	20%	3
551529	Tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synéétiques ou artificiel	20%	5
551591	Tissus de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synéétiques ou artificiels (à l'excl. des tissus de fibres discontinues acryliques ou modacry	20%	5
551592	Tissus de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins (à l'excl. des tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques ou d	20%	5
551599	Tissus de fibres synéétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques ou de fibres discontinues de polyester ainsi que des tissus mélangés principal	20%	3
551611	Tissus, écus ou blanchis, de fibres artificielles discontinues, contenant $\geq 85\%$ en poids de ces fibres	10%	5
551612	Tissus, teints, de fibres artificielles discontinues, contenant $\geq 85\%$ en poids de ces fibres	20%	3
551613	Tissus, en fils de diverses couleurs, de fibres artificielles discontinues, contenant $\geq 85\%$ en poids de ces fibres	20%	3
551614	Tissus, imprimés, de fibres artificielles discontinues, contenant $\geq 85\%$ en poids de ces fibres	30%	5
551621	Tissus, écus ou blanchis, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synéétiques ou artificiels	10%	5
551622	Tissus, teints, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments	20%	5

	synthétiques ou artificiels		
551623	Tissus, en fils de diverses couleurs, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels	20%	<b>3</b>
551624	Tissus, imprimés, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels	30%	<b>5</b>
551631	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	10%	<b>5</b>
551632	Tissus, teints, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	20%	<b>5</b>
551633	Tissus, en fils de diverses couleurs, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	20%	<b>5</b>
551634	Tissus, imprimés, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins	30%	<b>5</b>
551641	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton	10%	<b>5</b>
551642	Tissus, teints, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton	20%	<b>5</b>
551643	Tissus, en fils de diverses couleurs, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton	20%	<b>5</b>
551644	Tissus, imprimés, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton	30%	<b>5</b>
551691	Tissus, écrus ou blanchis, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synthétiques ou arti	10%	<b>5</b>
551692	Tissus, teints, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synthétiques ou artificiels ou	20%	<b>5</b>
551693	Tissus, en fils de diverses couleurs, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synthétiq	20%	<b>3</b>